



Mesures compensatoires biodiversité de l'autoroute A65 - Langon-Pau

Rapport d'activité 2016

Juillet 2017

Rédaction :

Marie VOCCIA	CDC Biodiversité	marie.voccia@cdc-biodiversite.fr
Pierre BOYER	CDC Biodiversité	pierre.boyer@cdc-biodiversite.fr

Relecture et validation :

Jérôme GENIN	CDC Biodiversité	jerome.genin@cdc-biodiversite.fr
--------------	------------------	----------------------------------

Table des matières

Introduction.....	4
1 Site de Blancastet (32BLA)	5
2 Site de Pachoc-Boulbet (33PBL)	11
3 Site des Prairies Girondines (33PRG).....	16
4 Site d'Aureilhan (40AUR)	23
5 Site de Castillon (40CAS).....	30
6 Site de la Douze (40DOU).....	35
7 Site des Espaces Rivulaires Landais (40ERL)	43
8 Site du marais de Hapchot (40HAP).....	47
9 Site de Luxey (40LUX).....	52
10 Site de la Vallée de l'Adour (40VAD)	58
11 Site de la Vallée des Leyre (40VDL)	62
12 Site Vison-Loutre Linéaires (40VLL)	65
13 Site du Gabas (64GAB).....	70
14 Site de Garlin (64GAR)	78
15 Site de la Lande du Pont-Long (64LPL)	82
16 Site du Luy de France (64LUY).....	91
17 Site des Ruisseaux à Ecrevisses de l'est du Béarn (64REB).....	103
18 Analyse inter-sites.....	105

Introduction

L'Etat a approuvé le 18 décembre 2006 par décret la convention de concession désignant la société A'LIENOR pour la conception, la construction, l'entretien, l'exploitation et la maintenance de l'autoroute A65 entre Langon et Pau. Dans ce cadre, A'LIENOR est tenue de compenser l'impact résiduel de la construction et de l'exploitation de l'A65 sur certaines espèces animales et végétales protégées. Ces « Mesures de Compensation Biodiversité » ont été précisées par arrêté ministériel et arrêtés préfectoraux¹. Ces arrêtés stipulent que les impacts résiduels du projet doivent être compensés par la sécurisation, restauration et gestion conservatoire de 1 374,6 ha de milieux naturels correspondant aux habitats des espèces protégées impactées par le projet.

A'LIENOR a confié à CDC Biodiversité la mise en œuvre du programme des Mesures Compensatoires Biodiversité de l'autoroute A65. CDC Biodiversité a sécurisé les terrains – validés par la DREAL Aquitaine – et a livré les plans de gestion correspondant au programme de gestion à déployer sur les sites sécurisés.

Le présent rapport est la synthèse de la gestion réalisée sur les sites au cours de l'année 2016. Structuré site par site (avec le désagrément de certaines répétitions), il permet de pointer la bonne mise en œuvre du programme opérationnel inscrit à chaque plan de gestion.

Il est rappelé que l'évaluation complète des indicateurs des plans de gestion n'est pas incluse au présent rapport. Cette évaluation sera restituée lors du Bilan d'évaluation prévu à l'échéance quinquennale de chaque plan de gestion (2019/2020 selon les plans).

NB : Les résultats concernant les suivis naturalistes synthétisent les rapports d'inventaires (par site et par espèce/groupe) livrés en annexes.

¹ Arrêtés ministériels du 7 juillet 2008, 01/2011 du 2 février 2011 et arrêtés inter préfectoraux n° 35/2008 du 7 juillet 2008, n°65/2008 du 15 octobre 2008, et n°19/2012 du 15 juin 2012 portant autorisation de destruction d'espèces et d'habitats d'espèces animales protégées et de destruction d'espèces végétales protégées.

1 Site de Blancastet (32BLA)

1.1 Actions réalisées ou initialement prévues en 2016 (32BLA)

1.1.1 Tableau de synthèse

N° action dans PG	Actions	Commune / lieu-dit / parcelles	Date / Période	Réalisation	Réalisation de l'action par :	Descriptif	Superficie ou linéaire	Analyse / Commentaires	Annexe(s)
GC01	Libre évolution des peuplements	Blancastet	-	Oui	-	Libre expression de la dynamique naturelle des boisements	70 ha	Aucune intervention en 2016. Les chemins n'ont pas non plus été entretenus.	-
GC02	Préservation des vieux arbres à cavités	Blancastet	-	Non	-	Vérifier la localisation d'un linéaire de vieux arbres en bordure de propriété	-	Action non engagée car non urgente	-
GP01	Entretien des vieux arbres	Blancastet	-	Non – action optionnelle	-	Coupe de branches mortes menaçant par leur rupture ou chute éventuelle la conservation des arbres porteurs du Pique-Prune	Nombre d'arbres concernés à évaluer	Action optionnelle non utile en 2016	-
GP02	Accompagner les éventuelles actions sylvicoles	Blancastet	-	Non – action optionnelle	-	Accompagnement technique en amont et en phase chantier d'éventuelles actions sylvicoles	70 ha	Action optionnelle non utile en 2016 car pas d'actions sylvicoles engagées	-
GC03	Non intervention sur les mares	Blancastet	Février – mars 2016	Oui	CDC Biodiversité	Contrôle de l'évolution de la végétation des mares	5 mares concernées	La dynamique végétale ne nécessite pas d'entretien à court terme de ces mares	-
GC04	Débroussaillage des mares	Blancastet	Février 2016	Oui	CEN Midi-Pyrénées	Débroussaillage et bucheronnage	2 mares concernées	Action initialement prévue en 2015 et reportée à début 2016 pour des questions de disponibilité du prestataire	-
GP04	Curage et reprofilage des abords des mares	Blancastet	-	Non	-	Curage de la vase et reprofilage des berges et abords	2 mares	Action non nécessaire au vu de l'état de conservation et du fonctionnement du milieu	-
GC05	Entretien annuel du réseau de fossés	Blancastet	-	Non	-	Entretien de la végétation des rives de fossés	600 m	Action en cours de réévaluation. Résultats des suivis peu probants.	-
GC.06	Entretien des habitats humides	Blancastet	Automne 2016	Non	-	Broyage mécanique sous peupleraies	8,7 ha	Action reportée à 2017 car décalage du planning initial du plan de gestion (intervention tous les 2 ans ; réalisation du premier entretien en 2015 à la place de l'action GP.05 qui a été annulée car non nécessaire au vu de l'état de la végétation)	-

N° action dans PG	Actions	Commune / lieu-dit / parcelles	Date / Période	Réalisation	Réalisation de l'action par :	Descriptif	Superficie ou linéaire	Analyse / Commentaires	Annexe(s)
GC07	Conservation du bois marécageux	Blancastet	-	Oui	CDC Biodiversité	Surveillance de l'état de conservation	0,05 ha	Dynamique végétale favorable aux espèces cibles	-
GC08	Entretien de la lande sèche	Blancastet		Non	-	Broyage automnal d'entretien	0,13 ha	Action annulée – végétation évoluant vers un stade boisé => assignation à des objectifs chiroptères forestiers – rattachement à l'action GC.01	-
SE01	Recherche des arbres gîtes à chiroptères	Blancastet	-	Non – action optionnelle	-	Recherche des arbres pouvant abriter une colonie	-	Action optionnelle non utile en 2016 car pas d'actions sylvicoles engagées	-
SE02	Cartographie du réseau de fossés	Blancastet	Automne 2016	Non	CDC Biodiversité	Cartographie, qualification des écoulements et définition du statut administratif	A définir	Action reportée à 2017 en raison de l'assec généralisé du site fin 2016	-
SE03	Suivi des chiroptères	Blancastet	-	Non	-	Etude de l'activité par enregistreurs automatiques	Echantillonnage sur le massif	Action initialement prévue en 2016 reportée à 2018 après révision du planning des suivis du site	-
SE06	Suivi des amphibiens et de la végétation des mares	Blancastet	Avril 2016	Oui	CDC Biodiversité	Etude des populations d'amphibiens et contrôle de l'état conservation des mares	9 mares	Voir bilan naturaliste	-
SE07	Suivi de la recolonisation de l'Agrion de Mercure	Blancastet	-	Non	-	Suivi population d'Agrion de Mercure	600 m	Action en cours de réévaluation au vu des résultats des suivis antérieurs.	-
SE08	Inventaires entomologiques	Blancastet	A chaque passage	Oui	CDC Biodiversité	Prospections non ciblées lors de chaque passage sur le site	Zones ouvertes essentiellement	La collecte d'échantillons réalisée par le CEN Midi-Pyrénées en février 2016 n'a pas permis de collecter d'échantillon mâles à même d'identifier l'espèce du genre <i>Anthicidae</i> , nouveau pour l'Europe et la France.	-
AT01	Réalisation de réunions de concertation	Blancastet	Décembre 2016	Oui	CDC Biodiversité	Rencontrer les acteurs locaux	3 réunions + échanges téléphoniques	Echanges et rencontre d'un riverain du site au sujet de dégâts de gibier sur ses prairies et discussion autour d'un projet de partenariat pour l'entretien des zones ouvertes du site par le pâturage. Rencontre de la Fédération des Chasseurs du Gers => organisation de la mise en réserve de chasse du site et principes de partenariat avec les ACCA locales pour l'entretien des chemins et de la lande sèche	-
PG01	Animation du plan	Blancastet	2016	Oui	CDC Biodiversité	Animation et administration du plan	-	-	-

1.1.2 Illustrations

Débroussaillage de deux mares à enjeux amphibiens (code action GC04). Le CEN Midi-Pyrénées a procédé au débroussaillage manuel de deux sites de reproduction du Triton marbré début février 2016.

Entretien de la mare n°M9 (cf. carte B5 de l'atlas cartographique du plan de gestion) ci-dessous :



Réouverture de la mare n°M5 (cf. carte B5 de l'atlas cartographique du plan de gestion) située en bordure de route ci-dessous :



Recherches complémentaires sur les coléoptères (code action SE08) : trouver un individu mâle pour déterminer précisément l'espèce (via l'analyse des *genitalia*) appartenant à la famille des *Anthicidae*, **nouvelle espèce pour l'Europe et la France**. Deux femelles capturées en 2014 et 2015 ne permettant pas d'aboutir à l'identification spécifique.



L'entretien différencié des habitats naturels du massif permet de remplir les objectifs GC01, GP02, GC03, GC04 et GC07 (à gauche, débroussaillage manuel des mares et entretien des zones humides par broyage, à droite, broyage partiel de mégaphorbiaie).



1.2 Bilan naturaliste 2016 (32BLA)

1.2.1 Espèces cibles

Espèces ou groupes d'espèces	Liste suivis / études	Commune / lieu-dit / parcelles	Date / Période	Réalisation	Protocole	Effectifs et/ou autre indicateurs prévus	Analyse / évolution	Commentaires	Annexe(s)
Amphibiens	Suivis	Manciet	Avril 2016	Oui	Décompte partiel des pontes et recherche des larves et adultes	>100 œufs de Triton marbré sur 2 sites ; larves et adultes de <i>Rana dalmatina</i> , <i>Salamandra salamandra</i> et <i>Lissotriton helveticus</i> sur nouveaux sites de la frênaie	Le massif est toujours attractif pour la reproduction des amphibiens et l'entretien des mares reste important pour la capacité d'accueil en période de reproduction. D'autres sites actuels et potentiels ont été mis en évidence cette année et leur entretien/restauration devra être évalué.	Le massif abrite toujours une population de Triton marbré, espèce cible de la compensation de l'A65.	-

1.1.1 Autres observations réalisées en 2016

On notera la présence de 1 à 2 couples nicheurs probables de Pic mar (*Dendrocopos medius*) et d'un couple nicheur probable de Pic noir (*Dryocopus martius*) sur le massif. Ces deux espèces de pics figurent sur l'annexe I de la Directive Oiseaux.

Mise en évidence d'une espèce supplémentaire de mollusque pour le massif, la Limnée étroite (*Omphiscola glabra*) dans une mare temporaire nouvellement découverte lors des inventaires amphibiens. Cette espèce est peu connue dans le Gers, faute de prospections.



© Pierre BOYER (CDC Biodiversité)

1.3 Bilan 2016 de la mise en œuvre du plan (32BLA)

1.3.1 Typologie des actions programmées

Le plan de gestion prévoyait 19 actions pour l'année 2016. Les actions de gestion de l'année (11 actions) étaient axées sur le volet forestier et préservation des arbres à cavités favorables aux espèces cibles. L'autre thématique prépondérante des actions de gestion était la gestion / restauration des zones humides et fossés.

6 actions de suivi étaient programmées sur les espèces cibles des mesures compensatoires.

1 action d'animation ainsi que le reporting / administration du plan étaient aussi planifiées.

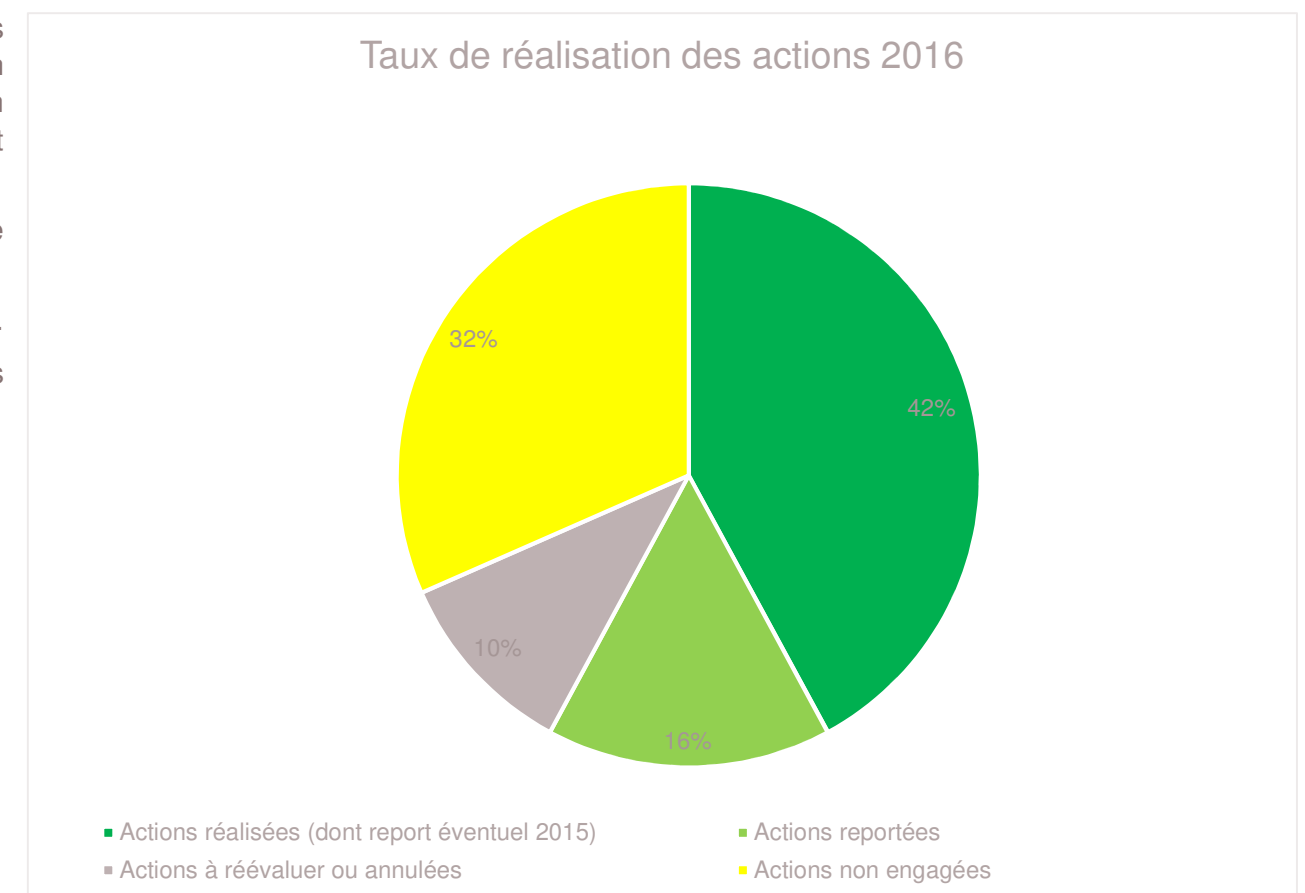
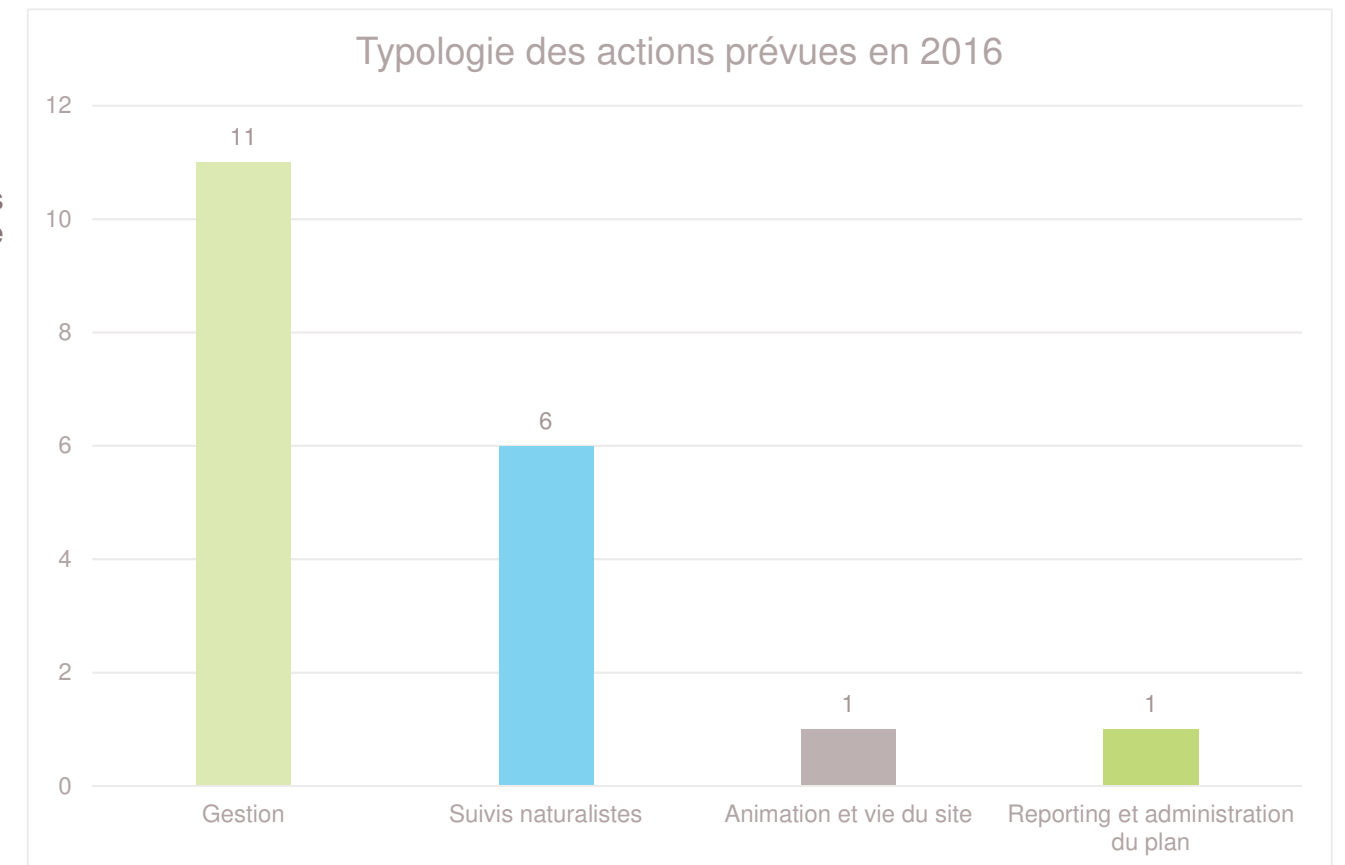
1.3.2 Taux de réalisation des actions prévues

42 % des actions prévues ont été réalisées en 2016. Ceci est pour partie lié à des actions optionnelles prévues mais non déclenchées (arbres à cavités et volet sylvicole). Seules les actions d'entretien des mares ont été mises en œuvre en 2016. Les actions de restauration de celles-ci ne s'avèrent pas nécessaires pour l'instant. Enfin, en raison de la réévaluation de la dette Odonates sur le site, les actions d'entretien des fossés et de suivi des Odonates ont été annulées.

Le report d'actions en 2017 (16 %) est lié à un décalage de planning pour l'entretien des habitats humides dès le démarrage du plan. Ces actions reportées sont en cours de programmation pour l'année 2017.

Les opérations non engagées (32 %) sont constituées d'opérations non urgentes ou de faible priorité opérationnelle.

Les opérations à réévaluer (10%) peuvent être liées à des ajustements du diagnostic du Plan de Gestion ou à des réévaluations postérieures de leur faisabilité.



2 Site de Pachoc-Boulbet (33PBL)

2.1 Actions réalisées ou initialement prévues en 2016 (33PBL)

2.1.1 Tableau de synthèse

N° action dans PG	Actions	Commune / lieu-dit / parcelles	Date / Période	Réalisation	Réalisation de l'action par :	Descriptif	Superficie ou linéaire	Analyse / Commentaires	Annexe (s)
GC01	Adaptation de l'itinéraire sylvicole : éclaircie des peuplements	Maillas / Captieux	Automne 2016	Oui	Société Forestière pour le compte de CDC Biodiversité	Diminuer le nombre de tiges/ha pour favoriser la remontée de la nappe phréatique ; ouvrir les habitats pour améliorer les capacités d'accueil pour le Fadet des Laïches	29 ha	Le programme d'adaptation de la sylviculture aux enjeux écologiques des parcelles se poursuit.	-
GC02	Entretien de la végétation des landes humides	Maillas / Captieux	Automne 2016	Oui	Société Forestière pour le compte de CDC Biodiversité	Réaliser un débroussaillage des parcelles afin de diminuer la densité de végétation pour conserver la capacité d'accueil pour les espèces cibles.	2,45 ha	-	-
GC03	Adaptation de l'itinéraire sylvicole : retard d'exploitation	Maillas / Captieux	2016	Oui	CDC Biodiversité	Les parcelles doivent atteindre aussi rapidement que possible la densité objectif, puis sont laissées vieillir en fixant un âge d'exploitation à 60 ou 70 ans.	289,4 ha	-	-
GC04	Adaptation de l'itinéraire sylvicole : régénération naturelle des parcelles forestières	Maillas / Captieux	Automne 2016	Oui	Société Forestière pour le compte de CDC Biodiversité	La régénération naturelle est privilégiée partout où elle est possible pour amoindrir les impacts dus aux méthodes conventionnelles de plantation (labour). Un dépressage a été réalisé afin de décompresser les arbres.	2 ha	-	-
GC05	Création de corridors non boisés à Molinie	Maillas / Captieux	Automne 2016	Oui	Société Forestière pour le compte de CDC Biodiversité	Création d'un réseau de corridors ouverts favorables au Fadet au sein du massif	1 ha	La création de corridors est effectuée lors des travaux d'éclaircies sur les parcelles. La création du réseau prévu s'est poursuivie à l'occasion de l'éclaircie d'une parcelle qui n'avait pas encore fait l'objet de travaux sylvicoles. Pour mémoire, 9 ha de corridors ont été créés depuis 2013 sur le site.	-
GC06	Conservation des bosquets de chêne	Maillas / Captieux	2016	Oui	CDC Biodiversité	Maintien de l'intégrité des bosquets	1,9 ha	Les bosquets désignés font l'objet d'une surveillance annuelle et sont conservés.	-
GC07	Elaboration d'un cahier des charges intervenant sur les milieux patrimoniaux du site	Maillas / Captieux	2015	Oui	CDC Biodiversité	Prescriptions techniques pour la prise en compte des milieux sensibles lors des travaux forestiers	29 ha	Les prescriptions sont adaptées pour chaque chantier. Une visite de terrain préalable au chantier permet d'adapter les consignes. Une présence lors du chantier permet d'expliciter celles-ci afin d'en améliorer leur compréhension et d'apporter d'éventuelles précisions lors de l'avancement des engins.	-

N° action dans PG	Actions	Commune / lieu-dit / parcelles	Date / Période	Réalisation	Réalisation de l'action par :	Descriptif	Superficie ou linéaire	Analyse / Commentaires	Annexe (s)
GP01	Neutralisation de fossés « non traversants » et entretien extensif des fossés	Maillas / Captieux	2016	Oui	-	Entretien léger à la pelle d'un tronçon de fossé et création expérimentale d'une zone de déversoir au sein d'une parcelle de lande humide sous pinède (cf. illustrations ci-dessous). La gestion hydraulique couplée à la diminution de la densité d'arbres sur les parcelles vise à favoriser une remontée de nappe localement et permettra ainsi de préserver les habitats favorables au Fadet des Laïches de la colonisation progressive de la Fougère aigle.	-	Action de neutralisation des fossés reportée. Une étude hydraulique préalable a été lancée en 2016 afin de préparer la mise en œuvre de cette action.	-
GP02	Adaptation de l'itinéraire sylvicole : expérimentation de techniques de plantations alternatives	Maillas / Captieux	1 ^{er} trimestre 2016	Oui	Société Forestière pour le compte de CDC Biodiversité	La plantation à la tarière hydraulique est expérimentée pour diminuer les perturbations sur la végétation et le sol forestier et réduire significativement les impacts sur les habitats du Fadet des Laïches	10 ha	Les opérations de plantation des parcelles reboisées fin 2015 se sont poursuivies et terminées au 1 ^{er} trimestre 2016.	-
GP03	Création d'îlots de sénescence	Maillas / Captieux	2016	Oui	CDC Biodiversité	Désignation d'îlots de résineux ou feuillus destinés à être conservés sur le long terme pour favoriser la faune et la flore inféodée à ce type d'habitat.	-	Lors des travaux d'éclaircies, des arbres ou bouquets d'arbres ont été désignés pour leur conservation. Le relevé, la description et le marquage éventuel de ceux-ci sera réalisé en préparation de l'évaluation du plan de gestion	-
Action complémentaire	Restauration de lagune	Captieux	2016	Oui	Société Forestière pour le compte de CDC Biodiversité	Suppression des pins plantés dans une ancienne lagune lors de l'éclaircie d'une parcelle (cf. illustrations ci-dessous).	2426 m ²	Le site présente plusieurs lagunes en plus ou moins bon état de conservation. Le plan de gestion n'avait pas fléché d'actions spécifiques sur le sujet. Cependant l'amélioration des connaissances du site a mis en évidence une opportunité de restauration d'une lagune. Compte tenu du mauvais état de conservation de celle-ci lié aux travaux sylvicoles passés, il a été décidé d'engager une première phase de travaux de restauration	-
SE01	Suivi du Fadet des Laïches	Maillas / Captieux	2016	Non	CDC Biodiversité	Transects	-	Action reportée car informations issues des suivis antérieurs suffisantes pour guider la gestion forestière. Par ailleurs les actions de gestion menées en 2016 n'ont pas nécessité de suivi sur l'espèce.	-
SE02	Suivi de la Droséra à feuilles intermédiaires	Maillas / Captieux	Octobre 2016	Oui	CDC Biodiversité	Suivi des placettes expérimentales	140 m ²	Cf. résultats ci-dessous dans le bilan naturaliste	-
AT01	Réalisation de réunions de concertation	Maillas / Captieux	2016	Non	CDC Biodiversité	Rencontre des acteurs locaux et usagers	-	-	-
PG01	Animation du plan	Maillas / Captieux	2016	Oui	CDC Biodiversité	Suivi technique et administratif du plan, reporting	-	-	-

2.1.2 Illustrations

Entretien léger du fossé et création d'une zone de déversoir du trop-plein d'eau du fossé d'une piste DFCI (fossé intra-parcellaire à gauche, au milieu : pelle en cours de travail avec fossé au premier plan, déversoir après travaux à droite).



Restauration de lagune : suppression des pins



Première éclaircie dans une jeune parcelle – photos avant travaux (à gauche) et après travaux (à droite) :

2.2 Bilan naturaliste 2016 (33PBL)

2.2.1 Espèces cibles

Espèces ou groupes d'espèces	Liste suivis / études	Commune / lieu-dit / parcelles	Date / Période	Réalisation	Protocole	Effectifs et/ou autre indicateurs prévus	Analyse / évolution	Commentaires	Annexe(s)
Drosera à feuilles intermédiaires	Suivi	Maillas / Captieux	Octobre 2016	Oui	Dénombrement des pieds	0 individu recensé	L'espèce n'a pas encore colonisé les placettes.	Si aucun individu n'a colonisé les placettes expérimentales, une population assez nombreuse (plusieurs centaines de pieds) a été découverte sur le fossé longeant à l'est les parcelles 13.3 et 13.4, suite à la réfection du fossé par la DFCI.	-

2.2.2 Autres observations réalisées en 2016

Les observations naturalistes de 2016 ont permis de mettre en évidence 5 nouvelles stations de Fauvette pitchou (*Sylvia undata*), espèce de l'annexe I de la directive Oiseaux.

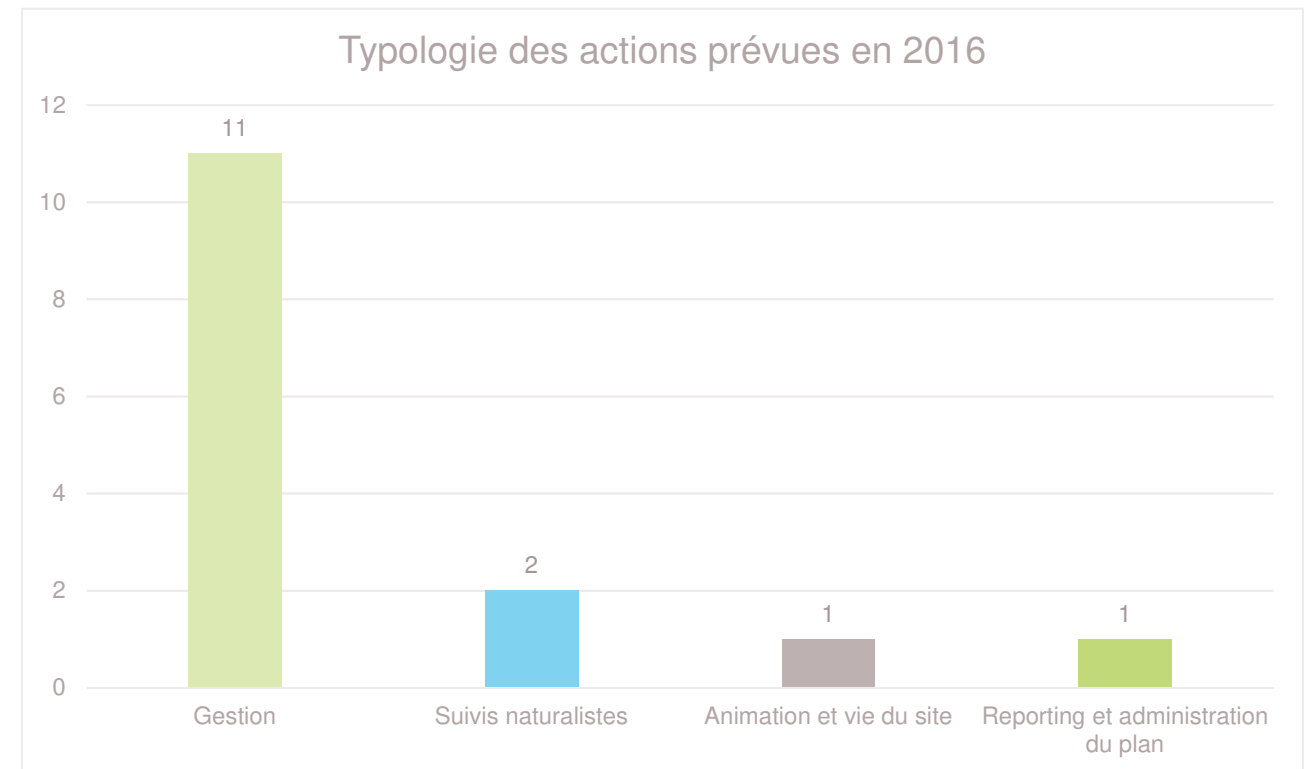
2.3 Bilan 2016 de la mise en œuvre du plan (33PBL)

2.3.1 Typologie des actions programmées

Le plan de gestion prévoyait 15 actions pour l'année 2016. Les actions de gestion de l'année (11 actions) étaient axées sur le volet forestier. L'autre thématique prépondérante des actions de gestion était la gestion / restauration des zones humides et fossés.

2 actions de suivi étaient programmées sur les espèces cibles des mesures compensatoires.

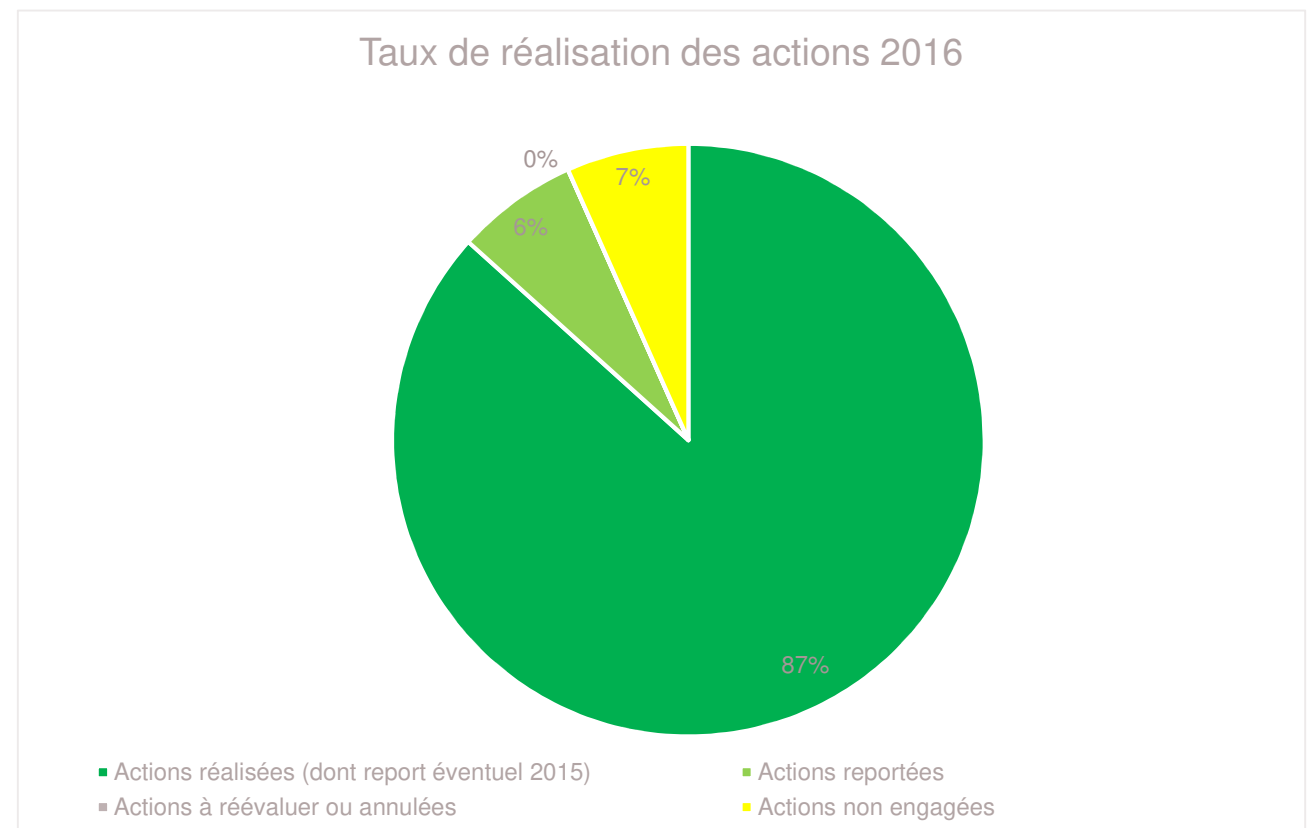
1 action d'animation ainsi que le reporting / administration du plan étaient aussi planifiées.



2.3.2 Taux de réalisation des actions prévues

87 % des actions prévues ont été réalisés en 2016 (contre 100 % en 2015).

Les seules actions non engagées sont le suivi des habitats favorables au Fadet des Laïches (non nécessaire au vu de la dynamique des habitats et des résultats des suivis antérieurs) et l'action de concertation locale prévue (reportée à 2017, non nécessaire en 2016 compte tenu des rencontres déjà réalisées les années précédentes).



3 Site des Prairies Girondines (33PRG)

3.1 Actions réalisées ou initialement prévues en 2016 (33PRG)

3.1.1 Tableau de synthèse

N° action dans PG	Actions	Localisation	Date / Période	Réalisation	Réalisation de l'action par :	Descriptif	Superficie ou linéaire	Analyse / Commentaires	Annexe(s)
GC01	Gestion de la végétation des prairies par du pâturage et/ou du broyage	Préchac	15/11/2016	Oui	Lycée agricole de Bazas pour le compte de CDC Biodiversité ; maîtrise d'œuvre réalisée par Eliomys	Broyage des prairies conventionnées	Env. 6700 m ²	L'action n'a concerné que les parties ouvertes à semi-ouvertes des parcelles 703 et 704	-
			28/11/2016	Oui : action optionnelle déclenchée	CFPPA de Bazas pour le compte de CDC Biodiversité ; maîtrise d'œuvre réalisée par Eliomys	Débroussaillage manuel et petit bucheronnage du sous-bois en lisière des parcelles 702, 703, 704 et 705	Env. 800 m ²	Objectif : conserver les stations de Succise existantes et favoriser leur extension par un débroussaillage aux abords	-
		Lignan-de-Bazas	Toute l'année	Oui	Propriétaire/CDC Biodiversité	Maintien d'un pâturage équin extensif sur l'ensemble des zones conventionnées	5 ha environ	-	-
			1 ^{er} et 10 octobre	Oui	Propriétaire/CDC Biodiversité	Broyage automnal des refus de pâturage	5 ha environ	-	-
		Lerm-et-Musset	2016	Oui	Propriétaire/CDC Biodiversité	Broyage automnal des terrains, broyage printanier des zones à Fougère aigle et pâturage extensif des prairies (1-2 chevaux pendant 5 mois sur une partie seulement des terrains conventionnés)	3 ha environ	Le broyage réalisé par le propriétaire a été réalisé début 2017 pour des raisons d'organisation personnelle de sa part.	-
GC02	Gestion des prairies par la fauche	Marimbault	Juin 2016	Oui	Entrepreneur Patrick BABIN pour le compte de CDC Biodiversité.	Fauche annuelle des terrains et mise en balles du foin	2,6 ha	-	-
GC03	Abattage, arrachage, écorçage du Robinier faux-acacia et du Bambou	Préchac	03/06/2016	Oui	Eliomys pour le compte de CDC Biodiversité	Coupe des accrus de Robinier et Genêt sur les parties broyées des parcelles 703 et 704	-	Répétition de l'opération réalisée en 2015 sur les sujets étant repartis + extension de l'opération à d'autres individus. Des modalités de suivi cartographique de l'action seront réfléchies pour 2017. Il est constaté un mode de reprise du robinier non observé auparavant : rejets en couronne en-dessous de la zone écorcée.	-

N° action dans PG	Actions	Localisation	Date / Période	Réalisation	Réalisation de l'action par :	Descriptif	Superficie ou linéaire	Analyse / Commentaires	Anne(xe)s
GC04	Non intervention sur les parcelles de boisements et les haies	Tous les sites	2016	Oui	Veille réalisée par Eliomys pour le compte de CDC Biodiversité	Lignan-de-Bazas : 1,57 ha (aulnaie-chênaie) Marimbault : 0,18 ha (haies) Préchac : 1,21,ha (haies et boisements) Lerm-et-Musset : 0,15 ha (boisements)	3,11 ha	Aucune atteinte constatée	-
GC05	Accompagnement sur la gestion du réseau hydraulique ainsi que sur la création et l'entretien des mares	Lerm-et-Musset	Toute l'année	Oui	CDC Biodiversité	Poursuite des échanges avec le propriétaire au sujet des aménagements hydrauliques réalisés en 2015.	-	Reste la vérification de la conformité réglementaire des travaux réalisés.	-
SE01	Suivi Damier de la Succise	Préchac/Lignan de Bazas/Lerm-et-Musset	25 et 26/08/2016	Oui	Eliomys pour le compte de CDC Biodiversité	Comptage des imagos et recherche des pontes de Damier de la succise	11 ha environ	Cf. bilan naturaliste ci-dessous	-
SE04	Contribution à l'inventaire et au suivi de certaines espèces patrimoniales	Tous les sites	2016	Oui	Eliomys pour le compte de CDC Biodiversité	Recensement systématique des nouvelles espèces pour les sites à chaque passage	-	Cf. bilan naturaliste ci-dessous	-
AD01	Animation du plan de gestion des 4 sites	Tous les sites	2016	Oui	Eliomys pour le compte de CDC Biodiversité	Veille sur site et interface avec les propriétaires	-	Les propriétaires du site de Marimbault ont informé CDC Biodiversité de leur souhait de vendre leur maison ainsi que les terrains conventionnés. Ils ne souhaitent pas céder le terrain à CDC Biodiversité car il dévaloriserait la maison sur place. Une négociation aura lieu avec les futurs propriétaires.	-
AD02	Bilans d'activité annuels et évaluation du plan de gestion 2015-2019	Tous les sites	2016	Oui	Eliomys / CDC Biodiversité	Synthèse et présentation des actions réalisées dans l'année, résultats des suivis naturalistes, restitution photo et SIG des données	-	-	-

N° action dans PG	Actions	Localisation	Date / Période	Réalisation	Réalisation de l'action par :	Descriptif	Superficie ou linéaire	Analyse / Commentaires	Anne xe(s)
PG01	Définition et application d'outils d'information et de valorisation des actions	-	-	Non	-	-	-	Action non engagée	-

3.1.2 Illustrations

Broyage du site de Préchac (GC.01) – photos avant travaux (à gauche) – après travaux (à droite) © Eliomys



Broyage du site de Préchac – réouverture de lisière (GC.01) – photos avant travaux (à gauche) – après travaux (à droite) © O. Touzot - Eliomys



3.2 Bilan naturaliste 2016 (33PRG)

3.2.1 Espèces cibles

Espèces ou groupes d'espèces	Liste suivis / études	Commune/lieu-dit/parcelles	Date / Période	Réalisation	Protocole	Effectifs et/ou autre indicateurs prévus	Analyse / évolution	Commentaires	Annexe(s)
Damier de la Succise	Suivi du Damier de la succise et la qualité de ses habitats	Préchac/Lignan de Bazas/Lerm-et-Musset	03/06/2016 25 et 26/08/2016	Oui	Comptage exhaustif des imagos et comptage des nids de part et d'autre de transects espacés de 3 m	- Lignan-de-Bazas : 13 imagos et 278 nids - Préchac : pas d'imagos observés et 8 nids - Lerm-et-Musset : 1 imago et 40 nids	Printemps très pluvieux, influence sur l'ensemble de la communauté lépidoptères, passage repoussé mais trop tardif Année non représentative pour les imagos.	- Lignan : forte évolution positive depuis 2014 - Préchac : aucune évolution Lerm : forte évolution positive depuis 2014	-

3.2.2 Autres observations réalisées en 2016

Pour le site de Préchac, lors du passage de début juin, il a été observé pour la première fois le Cuivré mauvin (*Lycaena alciphron*). Le Pic noir (*Dryocopus martius*) a aussi été contacté pour la première fois le 28/11/2016.

Pour le site de Lignan de Bazas, lors du passage de début juin, il a été observé pour la première fois, la Mélitée orangée (*Didymaeformia dydima*) ainsi que la Sylvaine (*Ochlodes venatus*). Une cinquantaine de pieds d'Orchis à fleurs lâches est toujours présente sur la partie humide en fond de prairie en bord de cours d'eau.

Pour le site de Lerm-et-Musset, lors du passage de début juin, il a été observé pour la première fois, le Cuivré fuligineux (*Lycaena tityrus*), la Mélitée de la Centaurée (*Melitaea phoebe*) et l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*). Ce dernier a été observé dans le fossé principal, traversant la prairie, au droit d'un tronçon fortement végétalisé. Il s'agissait d'un mâle. Le site ne présente pas de potentiel important et l'observation d'un seul individu n'incite pas pour l'instant à intégrer ce fossé pour la réduction de la dette espèce.



Pontes (à gauche) et nid de Damier de la Succise (au centre). Cuivré mauvin (à droite) – site de Préchac – © O. Touzot - Eliomys

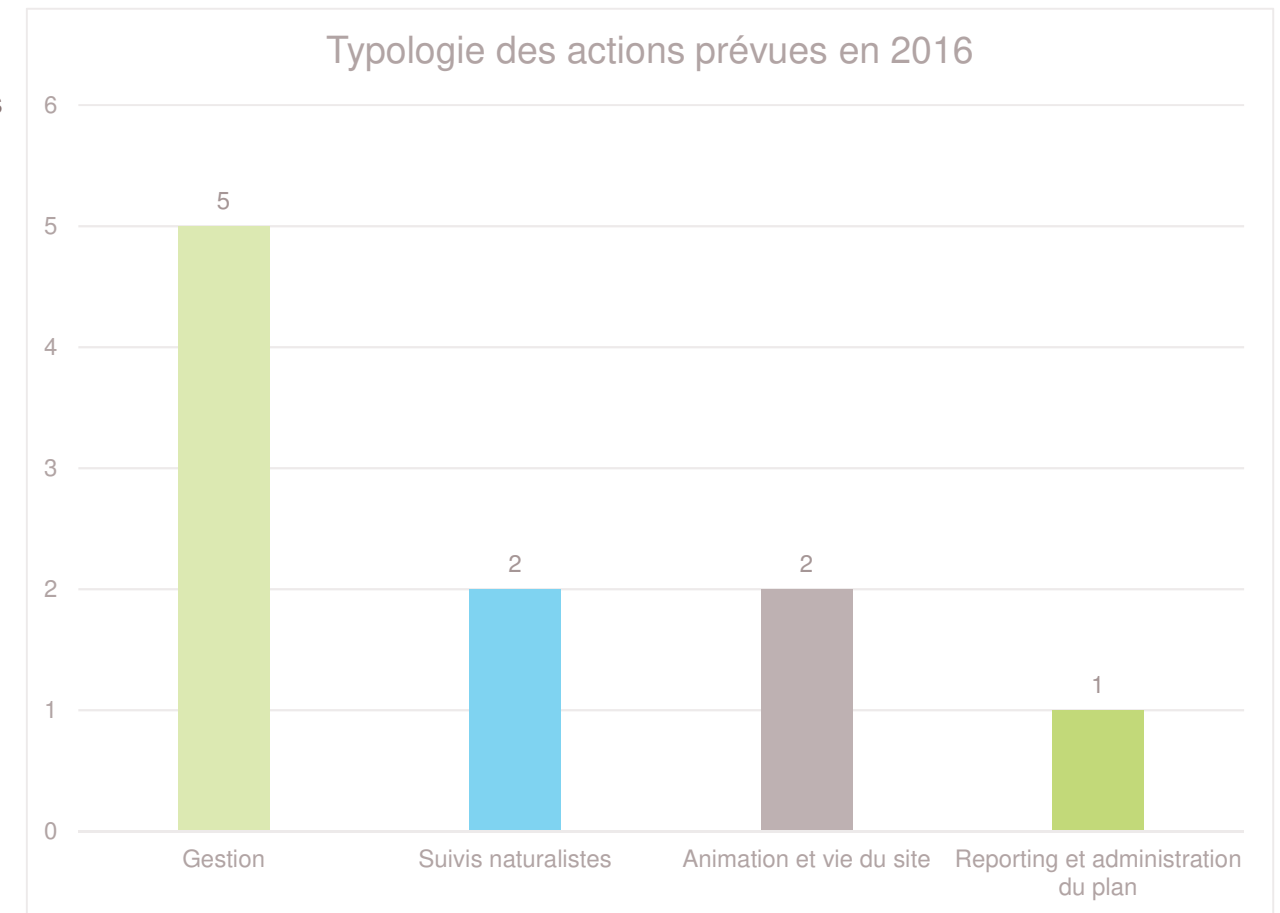
3.3 Bilan 2016 de la mise en œuvre du plan (33PRG)

3.3.1 Typologie des actions programmées

Le plan de gestion prévoyait 10 actions pour l'année 2016. Les actions de gestion de l'année (5 actions) étaient axées sur la gestion courante et l'entretien des terrains conventionnés (pâturage, broyage et fauche).

2 actions de suivi étaient programmées sur les habitats des espèces cibles des mesures compensatoires.

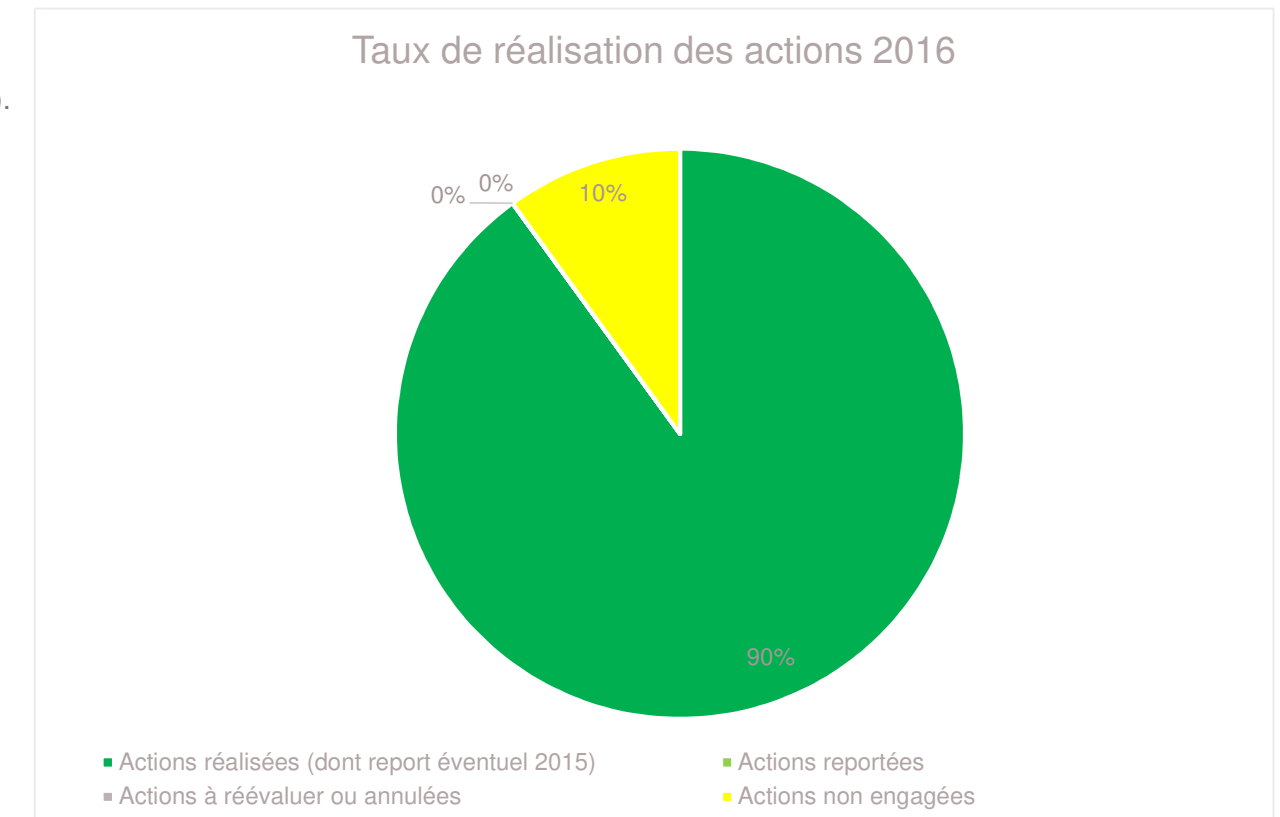
2 actions d'animation ainsi que le reporting / administration du plan étaient aussi planifiées.



3.3.2 Taux de réalisation des actions prévues

La quasi-totalité des actions prévues a été réalisée en 2016 (90%, contre 85 % en 2015).

L'opération « Définition et application d'outils d'information et de valorisation des actions » n'a pas été engagée (10%). C'est une opération non urgente et de priorité opérationnelle 2.



4 Site d'Aureilhan (40AUR)

4.1 Actions réalisées ou initialement prévues en 2016 (40AUR)

4.1.1 Tableau de synthèse

N° action dans PG	Actions	Commune / lieu-dit / parcelles	Date / Période	Réalisation	Réalisation de l'action par :	Descriptif	Superficie ou linéaire	Analyse / Commentaires	Annexe(s)
GH01	Gestion adaptée des boisements feuillus humides et/ou rivulaires	Site de compensation	2016	Oui	Propriétaire en partenariat avec CDC Biodiversité	Gestion conservatoire avec précautions spécifiques en cas d'exploitation	83 ha	Aucune intervention prévue par le propriétaire en 2016. Veille sur les boisements maintenue.	-
GH02	Gestion adaptée des boisements feuillus favorables aux chiroptères forestiers	Site de compensation	2016	Oui	Propriétaire en partenariat avec CDC Biodiversité	Gestion conservatoire avec précautions spécifiques en cas d'exploitation	44 ha	Aucune intervention prévue par le propriétaire en 2016. Veille sur les boisements maintenue.	-
GH03	Adaptation des pratiques sur les boisements résineux et mixtes	Site de compensation	2016	Oui	Propriétaire en partenariat avec CDC Biodiversité	Gestion conservatoire avec précautions spécifiques en cas d'exploitation	14 ha	Aucune intervention prévue par le propriétaire en 2016. Veille sur les boisements maintenue.	-
GH04	Préservation, renaturation et gestion de la végétation rivulaire des linéaires	Site de compensation	2016	Non	Propriétaire en partenariat avec CDC Biodiversité	Coupe d'accrus de pins en bordure de fossés ; Test de curage léger d'un tronçon	-	Action annulée sur le tronçon sélectionné (coupe d'accrus résineux) – travaux couplés avec l'exploitation de la parcelle reportés ; Test de curage annulé – l'état du tronçon sélectionné ne nécessitait pas d'entretien suite à un contrôle de la végétation. 2017 permettra de sélectionner des nouveaux tronçons à travailler	-
GH05	Gestion conservatoire des saulaies, milieux tourbeux et landes humides	Site de compensation	2016	Oui	Propriétaire en partenariat avec CDC Biodiversité	S'assurer qu'aucune action sur une parcelle riveraine ne vienne compromettre la libre évolution des terrains concernés	41 ha	Veille annuelle et passage en revue des travaux prévus par le propriétaire sur les parcelles voisines afin de transmettre le cas échéant des consignes pour que les chantiers n'impactent pas les terrains conventionnés	-
GH06	Gestion conservatoire de l'étang de la Forge	Pontenx-les-Forges	2016	Oui	CDC Biodiversité	Coordination et accompagnement des actions GH9 et CS01 afin	5 ha	-	-

N° action dans PG	Actions	Commune / lieu-dit / parcelles	Date / Période	Réalisation	Réalisation de l'action par :	Descriptif	Superficie ou linéaire	Analyse / Commentaires	Annexe(s)
						de créer les conditions d'une gestion conservatoire de l'étang			
GH07	Gestion adaptée de la prairie	Pontenx/ Prairie de Beyleou	Printemps et automne 2016	Oui	Association « Les sabots du marais » pour le compte de CDC Biodiversité	Pâturage équin (poneys)	1 ha	Première année de test pour l'entretien par le pâturage des terrains. Essai concluant. Périodes de pâturage et chargement à affiner avec l'association et gestion de l'embroussaillage des terrains à améliorer par CDC Biodiversité en partenariat avec l'association	-
GH09	Surveillance des foyers d'espèces invasives	Site de compensation	Avril et Juillet 2016	Oui	CDC Biodiversité et le Syndicat Mixte du Bassin Versant des Lacs du Born	Cartographie des stations de Jussie sur l'étang des Forges et arrachage manuel de celle-ci	22 stations identifiées pour environ 150 m ²	Initiation de la lutte contre l'envahissement de l'étang par l'espèce. Cf. illustrations ci-dessous.	rapport_sui_vichantierJussie_201607
ES01	Suivi de la Loutre d'Europe	Site de compensation	Janvier/Mars 2016	Oui	CDC Biodiversité	Recherches des traces et indices, analyse de la qualité des habitats	140 ha	Cf résultats ci-dessous dans le bilan naturaliste	-
ES02	Suivi des chiroptères	Site de compensation	Eté 2016	Oui	Eliomys	Suivi acoustique par enregistreurs automatiques et analyse de la qualité des habitats	34,6 ha	Cf résultats ci-dessous dans le bilan naturaliste	40AUR Suivi des chiroptères
ES04	Suivi de la Cistude d'Europe	Pontenx-les-Forges, Saint-Paul-en-Born	Eté 2016	Oui	CDC Biodiversité	Recherche et dénombrement des adultes en thermorégulation	24,2 ha	Cf résultats ci-dessous dans le bilan naturaliste	-
ES05	Suivi des amphibiens	Site de compensation	Janvier/Avril 2016	Oui	CDC Biodiversité	Recherche des pontes, des larves et adultes d'amphibiens	14,6 ha	Cf résultats ci-dessous dans le bilan naturaliste	-
ES09	Suivi des habitats naturels et de la flore à enjeux	Site de compensation	Eté 2016	Oui	Ecosphère	Inventaire et cartographie des habitats naturels et de la flore à enjeux	156 ha	Cf résultats ci-dessous dans le bilan naturaliste	40AUR Inventaire habitats naturels
CS01	Sensibilisation des acteurs locaux aux enjeux écologiques du site	Site de compensation	2016	Oui	CDC Biodiversité	Rencontre du Syndicat Mixte du Bassin Versant des Lacs du Born, de l'animatrice Natura 2000 de la Communauté de Commune des Grands Lacs, de l'animatrice du SAGE (Syndicat mixte	2 réunions en salle 1 visite de chantier	Concertation autour des opérations prévues au plan de gestion et synergies possibles. Participation à la concertation mise en place autour du projet de vidange de l'étang des Forges	-

N° action dans PG	Actions	Commune / lieu-dit / parcelles	Date / Période	Réalisation	Réalisation de l'action par :	Descriptif	Superficie ou linéaire	Analyse / Commentaires	Annexe(s)
						Géolandes), de l'ONEMA et du maire de Pontenx-les-Forges			
CS02	Concertation sur les modalités d'entretien de la végétation rivulaire des linéaires	Site de compensation	2016	Non	CDC Biodiversité	Concertation avec le propriétaire sur les modalités d'entretien des linéaires conventionnés	7,3 km	Action non engagée suite à l'annulation de la mise en œuvre de l'action GH4 en 2016. Action reportée à 2017.	-
CS03	Balisage des terrains sécurisés	Pontenx et Luë / Linéaires	1 ^{er} trimestre 2016	Oui	Compagnie des Landes pour le compte de CDC Biodiversité	Pose de poteaux bois peints à l'extrémité de chaque tronçon pour faciliter la prise en compte des engagements liés à la compensation par les usagers des parcelles riveraines	7,3 km	-	-
AN01	Coordination de la mise en œuvre du Plan de gestion	Site de compensation	2016	Oui	CDC Biodiversité	Suivi de la mise en œuvre du plan et reporting	-	-	-

4.2 Illustrations

Chantier d'arrachage de la Jussie sur l'étang des Forges : photos avant (à gauche) / après travaux (à droite) - © Marie Voccia – CDC Biodiversité.



Zone de reproduction de la Loutre avec présence de loutrons sur l'aval du site de compensation - © Pierre Boyer – CDC Biodiversité.



4.3 Bilan naturaliste

4.3.1 Espèces cibles

Espèces ou groupes d'espèces	Liste suivis / études	Commune/lieu-parcelles	Date / Période	Réalisation	Protocole	Effectifs et/ou autres indicateurs prévus	Analyse / évolution	Commentaires	Annexe(s)
Loutre d'Europe	Suivi	Site de compensation	Février-avril 2016	Oui	Recherche des traces et indices de présence	51 épreintes sur 14 sites de présence avérée, très nombreuses empreintes et 2 sites avec preuves de reproduction (présence de loutrons).	Présence sur 93 % des points échantillonnés en 2016, contre 50 % des points en 2012. L'espèce semble présente partout et particulièrement très présente sur la partie aval du site ainsi que dans le secteur de l'étang des Forges. La note moyenne de l'habitat est de 92 sur 100 pour 66 ha analysés en 2016. En 2013, la note moyenne était de 83,7 sur 100 pour 18,7 ha analysés.	Le site présente globalement des habitats de très bonne valeur pour l'espèce. L'accroissement de la note des habitats entre 2013 et 2016 est dû à l'analyse sur une plus vaste surface entre les deux périodes, les habitats étant eux pour l'essentiel très stables. Un des seuls facteurs limitant est sans doute la circulation automobile qui peut générer une mortalité.-	-
Chiroptères	Suivi	Site de compensation	Été 2016	Oui	Enregistreurs automatiques sur 13 sites, deux passages (juin, août)	17 espèces contactées en 2016. La Grande Noctule est présente sur 30% des sites, les murins ssp. sont présents sur 90 % des sites. Les 30 SM2 posés ont permis de collecter 29376 contacts de chauves-souris.	Trois nouvelles espèces pour le site : Pipistrelle pygmée, Pipistrelle de Nathusius et Murin de Bechstein. La note moyenne de l'habitat est de 62 sur 100 pour 39 ha analysés, soit un habitat de qualité moyenne.	-	40AUR_Suivi_chiroptères
Cistude d'Europe	Suivi	Pontenx-les-Forges, Saint-Paul-en-Born	Été 2016	Oui	Recherche et dénombrement des individus en thermorégulation	1 individu dénombré sur les berges de l'étang des Forges ; 9 dont 2 immatures en bordure du site de compensation (secteur Tuc de Houn)	1 à 2 individus avaient été observés sur l'étang en 2011 et 2012. L'évolution du nombre d'individus et l'estimation des effectifs ne peuvent être faites en raison des difficultés d'observations sur l'étang des Forges. La note de l'habitat est de 88 sur 100 en 2016 (habitat de bonne qualité) pour 24 ha analysés. Elle était de 76 en 2012 sur la même surface. L'augmentation de la note est due aux travaux de réouverture des milieux associés pour améliorer les potentialités de ponte.	La prospection depuis les berges de l'étang des Forges ne permet pas d'observer dans de bonnes conditions. L'installation de poste d'insolation permettrait de mieux évaluer la fréquentation du site.	-
Amphibiens	Suivi	Site de compensation	Janvier-avril 2016	Oui	Recherche des adultes, pontes et larves	5 espèces contactées. Deux sites à Grenouille rousse, presque en assec cette année. Le Triton palmé est	Les difficultés d'échantillonnage sur ce site très difficile d'accès empêchent d'évaluer précisément les populations et leurs fluctuations. La note de l'habitat est de 86,7 sur 100 en 2016 (bon état) pour 14,6 ha	-	-

Espèces ou groupes d'espèces	Liste suivis / études	Commune/lieu-dit/parcelles	Date / Période	Réalisation	Protocole	Effectifs et/ou autres indicateurs prévus	Analyse / évolution	Commentaires	Annexe(s)
						l'espèce la plus fréquente, le Crapaud épineux est bien représenté également.	analysés. Ces habitats n'avaient pas été notés auparavant mais sont globalement stables.		
Habitats naturels	Suivi	Site de compensation	Eté 2016	Oui	Inventaire et cartographie des habitats naturels	23 formations végétales identifiées et cartographiées, dont 8 d'intérêt européen totalisant 9,8 ha, soit 6% de la zone d'étude.	Les protocoles utilisés en 2008 et 2016 n'ont pas permis d'évaluer des évolutions.	Le site étant particulièrement difficile d'accès et l'imbrication des habitats (mosaïques) très complexe, il n'est pas possible d'effectuer la comparaison des inventaires et résultats d'étude antérieurs (2008).	40AUR_40 Dou_Etude _Habitats_ Flore

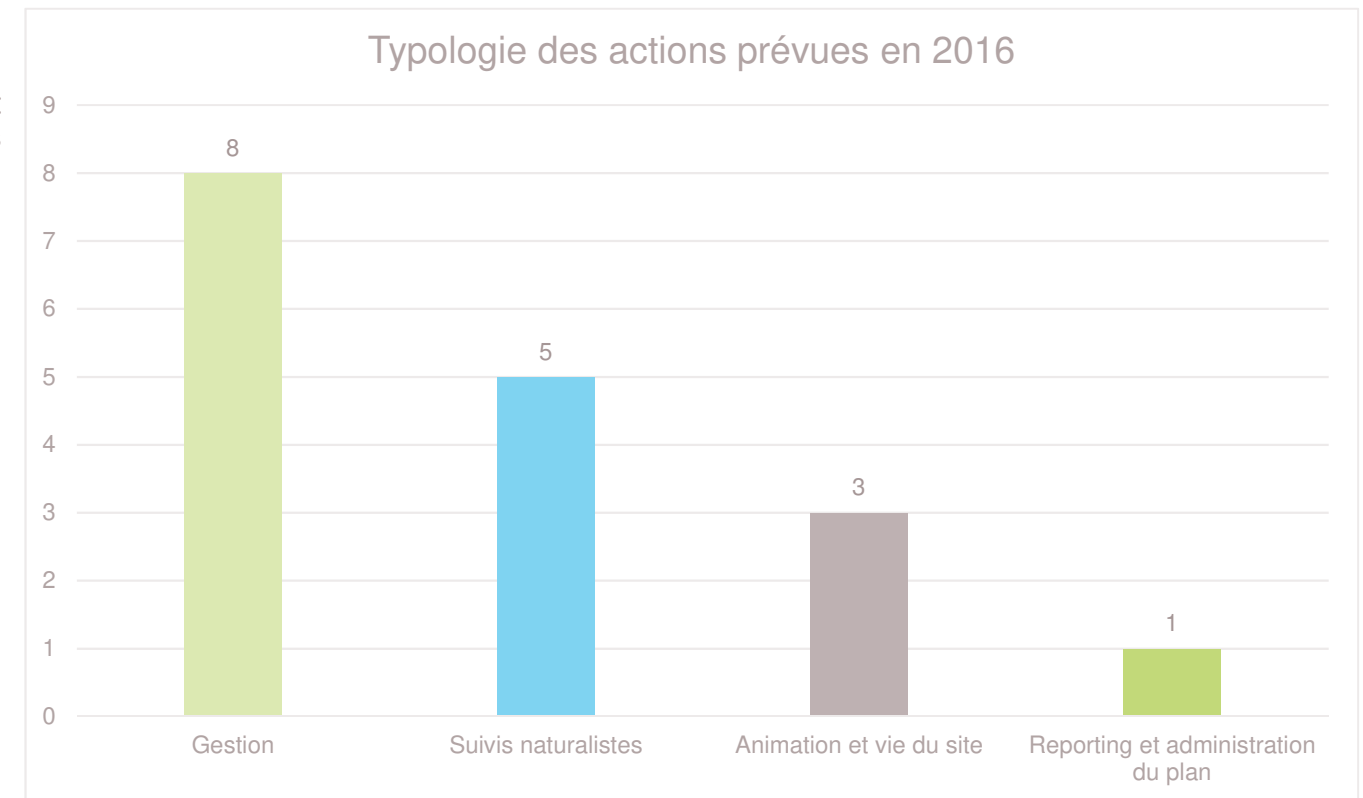
4.4 Evaluation de la mise en œuvre du plan (40AUR)

4.4.1 Typologie des actions programmées

Le plan de gestion prévoyait 17 actions pour l'année 2016. Les actions de gestion de l'année (8 actions) étaient axées sur l'accompagnement des pratiques forestières, la gestion de la prairie, la lutte contre les espèces invasives aquatiques et la gestion de la végétation des linéaires de fossés.

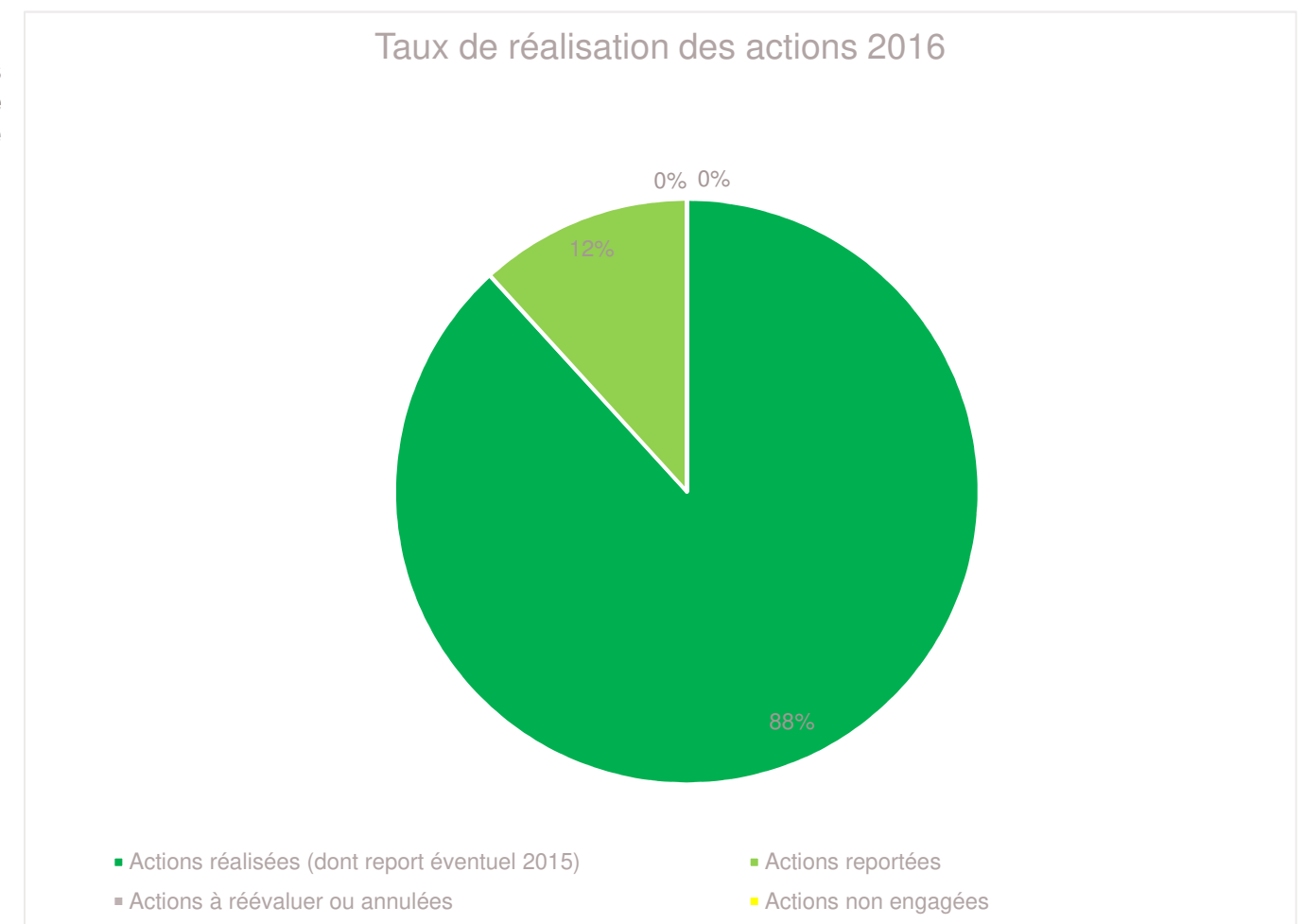
5 actions de suivi étaient programmées sur les habitats des espèces cibles des mesures compensatoires.

3 actions d'animation ainsi que le reporting / administration du plan étaient aussi planifiées.



4.4.2 Taux de réalisation des actions prévues

88 % des actions prévues ont été réalisées en 2016 (contre 100 % en 2015). Seules les actions ciblées sur les linéaires de fossés ont été reportées suite au report des travaux prévus par le propriétaire et au besoin de sélection de nouveaux tronçons pour le test de modalités de curage doux. Ces actions sont en cours de planification en 2017.



5 Site de Castillon (40CAS)

5.1 Actions réalisées ou initialement prévues en 2016 (40CAS)

5.1.1 Tableau de synthèse

N° action dans PG	Actions	Commune / lieu-dit / parcelles	Date / Période	Réalisation	Réalisation de l'action par :	Descriptif	Superficie ou linéaire	Analyse / Commentaires	Annexe(s)
GC01	Accompagnement des pratiques forestières	Arengosse	-	Non	-	Accompagnement du propriétaire sur ses actions de reconstitution de l'état boisé ou d'éclaircie des parcelles	177 ha	Action optionnelle non utile en 2016.	-
GC02	Entretien des landes et sous-bois	Arengosse	-	Non	-	L'action vise à maintenir un niveau d'ouverture des milieux permettant le maintien des habitats favorables au Fadet des laïches	-	Action inscrite en priorité 2 au plan et jugée non nécessaire pour l'instant au vu de la faible vitesse d'évolution de l'embroussaillage du milieu et des résultats des suivis du Fadet des laïches. La régénération naturelle qui permettra le maintien de l'état boisé des parcelles est aussi en cours d'acquisition. Sur une partie des terrains. Il a donc été décidé de limiter les interventions pour favoriser celle-ci.	-
GP01	Création de corridors écologiques	Arengosse	-	Oui	Prestataire pour le compte de CDC Biodiversité	Création de corridors non boisés de 10 m de largeur environ sur les bordures de parcelles. Ouverture de ceux-ci au gyrobroyeur forestier.	10 ha	Création progressive du réseau couplée avec des travaux réalisés dans les parcelles.	-
GP02	Débroussailler les milieux en voie de fermeture	Arengosse	Octobre – décembre 2016	Oui	Prestataire pour le compte de CDC Biodiversité	Création au gyrobroyeur forestier de cloisonnements de 4 m de largeur tous les 6m. Dépressage des arbres dans les interlignes afin de réduire leur densité si besoin et débroussaillage en plein des zones arbustives (ajoncs, bourdaine etc...).	90 ha	Réalisation anticipée de la tranche de travaux 2017 car certaines parcelles étaient déjà dans un état d'embroussaillage avancé. Action couplée avec le débroussaillage en plein de dépressions afin de restaurer les zones humides identifiées lors des phases préparatoires des chantiers.	-
GP06	Matérialisation des linéaires sécurisés	Arengosse	-	Non	-	Identification par des piquets et une éventuelle signalétique complémentaire des tronçons conventionnés	21,7 km	Action annulée. Après évaluation de l'opportunité de réaliser l'action, le gestionnaire forestier du propriétaire a indiqué que cette action n'était pas nécessaire. Les données cartographiques lui suffisent pour faire respecter les	-

N° action dans PG	Actions	Commune / lieu-dit / parcelles	Date / Période	Réalisation	Réalisation de l'action par :	Descriptif	Superficie ou linéaire	Analyse / Commentaires	Annexe(s)
								engagements du propriétaire aux prestataires éventuels.	
SE01	Etude du fonctionnement hydraulique du massif	Arengosse	2016	Oui	Prestataire pour le compte de CDC Biodiversité	Etude du fonctionnement hydraulique du massif dans le contexte global du site.	177 ha	Pose et relevés périodique de : piézomètres dont 1 équipé d'une sonde à enregistrement automatique, d'échelles limnimétriques, relevés de débits dans les fossés et tests de perméabilité du sol + sondages pédologiques => analyse multifactorielle technique et réglementaire destinée à désigner les fossés pouvant être bouchés partiellement ou totalement pour maintenir l'humidité des parcelles.	-
SE03	Suivi du Fadet des Laïches	Arengosse	Juillet 2016	Oui	CDC Biodiversité	Transect et dénombrement des imagos	177 ha	-	Cf bilan naturaliste
SE04	Suivi de la Droséra à feuilles intermédiaires	Arengosse	Été 2016	Oui	CDC Biodiversité	Suivi des placettes expérimentales	18 placettes	-	Cf. bilan naturaliste
Action complémentaire	Suivi des habitats naturels	Arengosse	15 novembre 2016	Oui	DroneEtudes et Cabinet Holuigue pour le compte de CDC Biodiversité	Photographie aérienne par drone	177 ha	L'objectif est d'améliorer la précision des contours des habitats naturels et d'espèces au moyen de photographies aériennes prises avec une meilleure définition que les fonds de plan classiques (IGN, ESRI, Bing etc...)	Cf bilan naturaliste
AT01	Organisation de réunions de concertation	Arengosse	-	Non	-	Action non engagée / pas de besoins dégagés	-	-	-
PG01	Animation du plan	Arengosse	-	Oui	CDC Biodiversité	Bilan d'activité annuel et pilotage de la mise en œuvre du plan de gestion	-	-	-

5.1.2 Illustrations

Pose d'une balise repère et relevé GPS pour le vol du drone (à gauche) ; cloisonnement, dépressage et débroussaillage manuel (ajoncs notamment) (au milieu) ; corridor écologique (à droite) - © Marie Voccia – CDC Biodiversité.



Lancement du drone (à gauche) - © Marie Voccia – CDC Biodiversité ;



Restauration de zone humide : débroussaillage en plein (ci-dessous) - © Pierre Boyer – CDC Biodiversité.



5.2 Bilan naturaliste 2016 (40CAS)

5.2.1 Espèces cibles

Espèces ou groupes d'espèces	Liste suivis / études	Commune/lieu-dit/parcelles	Date / Période	Réalisation	Protocole	Effectifs et/ou autre indicateurs prévus	Analyse / évolution	Commentaires	Annexe(s)
Fadet des Laïches	Suivi	Arengosse	Juillet 2016	Oui	Dénombrement des imagos sur transects pédestres	74 individus dénombrés. Densités de 2,3 à 3,8 individus aux 100m sur les transects effectués dans des milieux jusqu'ici considérés défavorables.	Les milieux jusqu'ici considérés comme défavorables abritent des quantités non négligeables de Fadet. Le survol par drone permet de mieux appréhender la répartition des habitats et les contours des zones denses de Fougère aigle.	L'analyse et la cartographie des habitats à Fadet sont en cours	-
Droséra à feuilles intermédiaires	Suivi	Arengosse	Juillet 2016	Oui	Suivi et décompte des pieds dans les placettes	1175 pieds en 2016 contre 287 en 2015.	Quelques nouvelles placettes colonisées, les effectifs augmentent largement sur les placettes, l'effectif total étant multiplié par 4 entre 2015 et 2016	-	-
Habitats naturels	Suivi	Arengosse	Décembre 2016	Oui	Photographie aérienne par Drone	Evolution des patchs d'habitats et en particulier de la répartition Moline/Fougère	Les zones de Landes à Fougères ont jusqu'ici été surestimées. Les photos permettent de mieux visualiser la répartition de la régénération des ligneux et ont permis de découvrir certains petits patchs d'habitats (lagunes), jusqu'ici passés inaperçus.	L'analyse des photos aériennes et la cartographie des habitats sont en cours	

5.2.2 Autres observations réalisées en 2016

La Fauvette pitchou (*Sylvia undata*) est particulièrement bien présente avec 15 sites fréquentés sans recherches particulières (observations réalisées lors des suivis Droséra, Fadet des Laïches et chantiers de gestion). Le développement de la strate buissonnante depuis plusieurs années sur le massif offre de bonnes capacités d'accueil pour cette espèce de l'annexe I de la directive Oiseaux.

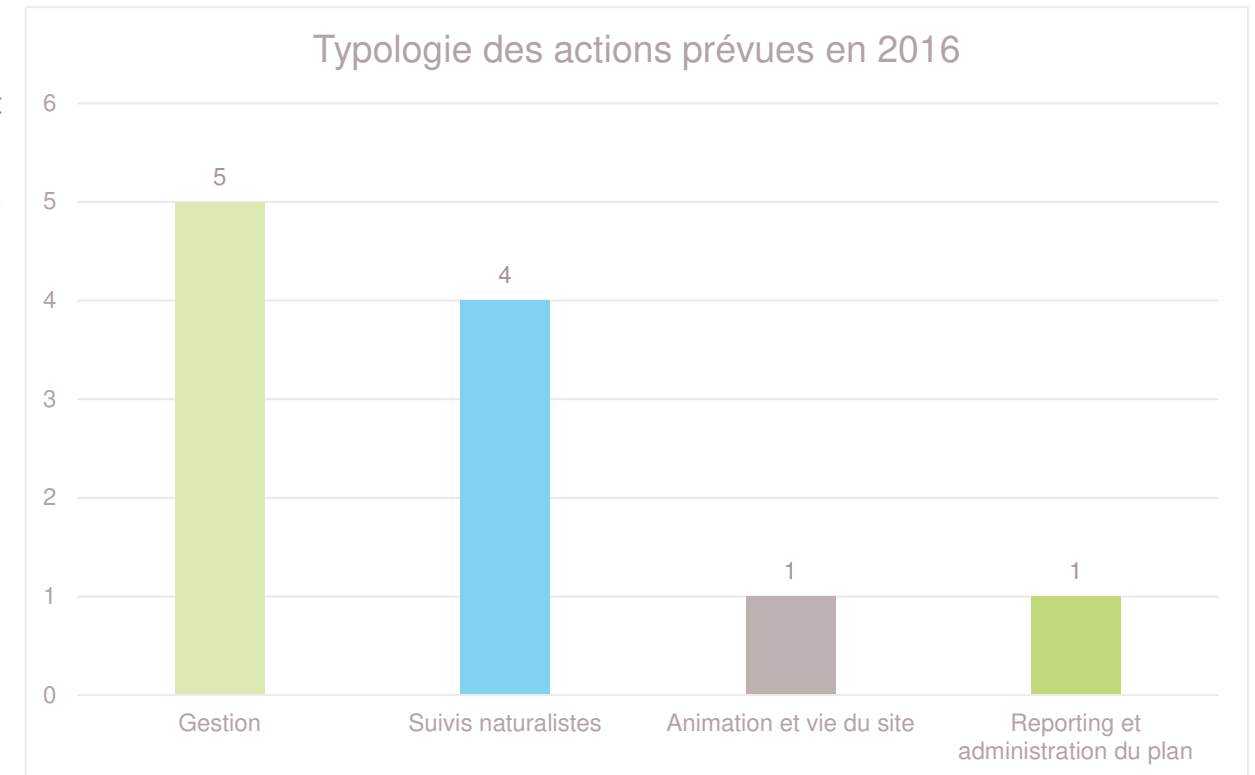
5.3 Bilan 2016 de la mise en œuvre du plan (40CAS)

5.3.1 Typologie des actions programmées

Le plan de gestion prévoyait 11 actions pour l'année 2016. Les actions de gestion de l'année, ou issues du report d'actions de l'année précédente (5 actions) étaient axées sur l'amélioration des habitats du Fadet des laïches.

2 actions de suivi étaient programmées sur les habitats des espèces cibles des mesures compensatoires. 1 action complémentaire non prévue au plan de gestion sur les habitats naturels a été ajoutée.

1 action d'animation ainsi que le reporting / administration du plan étaient aussi planifiées.

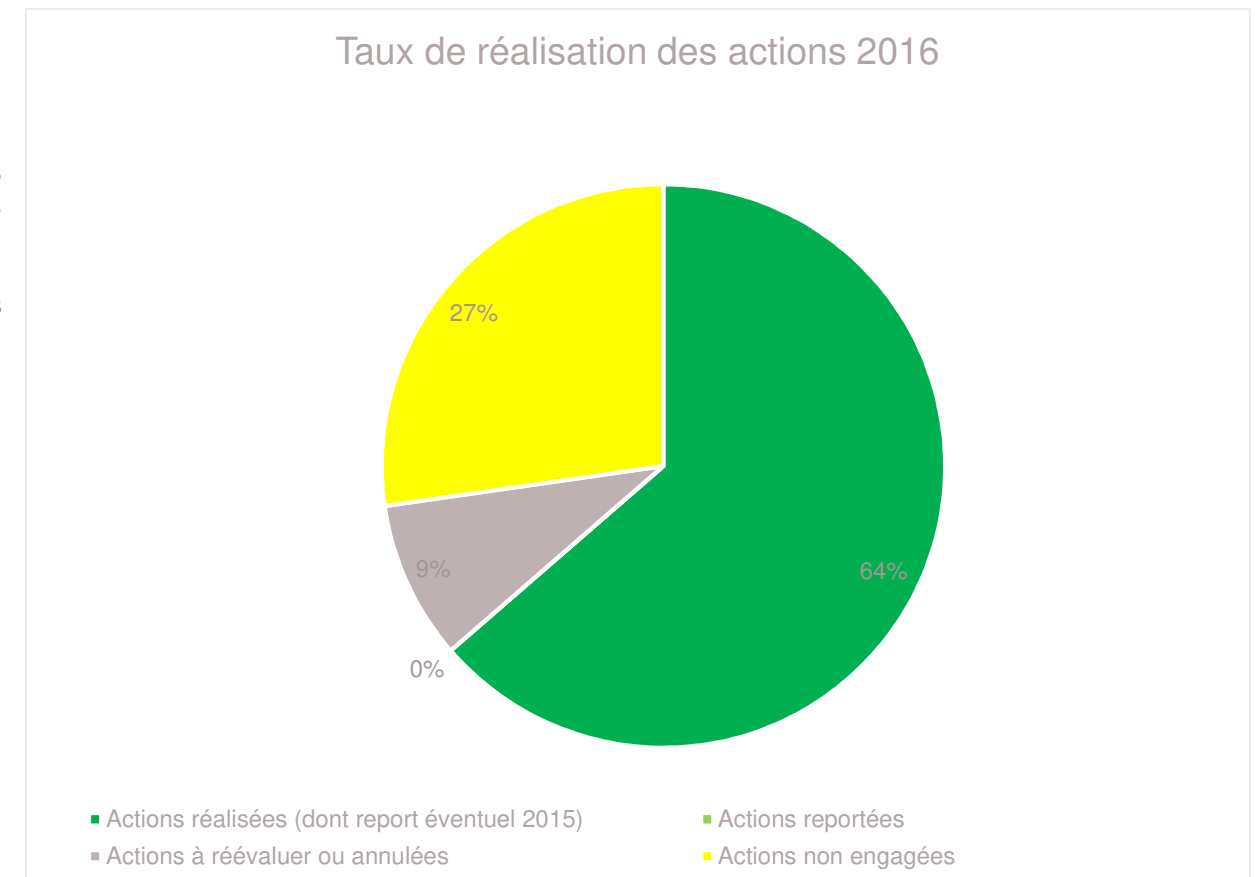


5.3.2 Taux de réalisation des actions prévues

64 % des actions prévues ont été réalisées en 2016 (contre 43 % en 2015).

27 % des opérations prévues n'ont pas été engagées (contre 14 % en 2015), car celles-ci n'ont pas été nécessaires (absence d'intervention sylvicoles de la part du propriétaire, évolution de la végétation favorable aux espèces cibles n'entraînant pas de besoin d'entretien et absence de besoin de concertation locale).

L'opération de matérialisation des linéaires sécurisée a été annulée car le propriétaire ne la juge pas nécessaire après examen de la situation.



6 Site de la Douze (40DOU)

6.1 Actions réalisées ou initialement prévues en 2016 (40DOU)

6.1.1 Tableau de synthèse

N° action dans PG	Actions	Commune/ lieu-dit/parcelles	Date / Période	Réalisation	Réalisation de l'action par :	Descriptif	Superficie ou linéaire	Analyse / Commentaires	Annexe (s)
GC.01	Maintien du pâturage d'entretien des prairies du lieu-dit Pratdessus	Commune de Sarbazan - lieu-dit Pratdessus	-	Non	-	-	-	Le propriétaire n'a pas trouvé de solution d'entretien des terrains pour 2016 via le pâturage. Cette action reste en projet mais nécessite une étude de faisabilité approfondie. L'action GC.02 a été activée afin de réaliser l'entretien des terrains.	-
GC.02	Broyage annuel d'entretien des prairies du lieu-dit Pratdessus	Commune de Sarbazan - lieu-dit Pratdessus	5 et 9/12/2016	Oui	Prestataire pour le compte de CDC Biodiversité Maitrise d'œuvre CEN Aquitaine	Broyage de la végétation herbacée de l'ensemble des parcelles de prairie.	8,8 ha	Certaines parties de parcelle ou bosquets denses n'ont pas pu être traités avec le matériel utilisé. L'action GP.02 qui sera mise en œuvre en 2017 permettra de préparer la réalisation de l'opération d'entretien pour les années à venir.	-
GC.03	Marquage et conservation des arbres afin d'assurer leur vieillissement	Commune de Sarbazan	-	Non	-	Marquage provisoire à la peinture des arbres à conserver au sein des parcelles conventionnées.	-	Action non engagée car non urgente.	-
GC.04 et GC.05	Débroussaillage d'entretien des stations de Scirpe des bois Fauche d'entretien des prairies et pelouses	Sarbazan : étang des Mouneyres et Saint-Justin : jardin du presbytère	27/09/2016	Oui	Prestataire pour le compte de CDC Biodiversité Maitrise d'œuvre CEN Aquitaine	Fauche et débroussaillage des prairies de Sarbazan et du jardin du presbytère, avec export des ligneux. Arrachage manuel des plus jeunes pousses d'Erable negundo à Saint-Justin	1,1 ha	Une erreur de maitrise d'œuvre a conduit le prestataire à couper les arbres plantés en 2013 sur la berge de l'étang des Mouneyres (mise en défends de la station de Scirpe des Bois vis-à-vis de la fréquentation du public : pêcheurs / promeneurs). Les arbres recépés ont repris. La pousse du Scirpe des Bois a été dynamisée par l'opération. Les modalités de mise en œuvre de l'action GC.04 seront réévaluées afin de profiter de ce retour d'expérience positif pour l'espèce (cf. illustrations ci-dessous)	-
GC.06	Piégeage des Perches-soleil dans les plans d'eau sécurisés	Sarbazan : étang des Mouneyres	-	Non	-	-	-	Cette action était réalisée jusqu'à présent de façon volontaire par un contact local. Cette personne ayant déménagé, l'action n'a pas été réalisée en 2016 et ne sera plus mise en œuvre dans le cadre du plan quinquennal.	-

N° action dans PG	Actions	Commune/ lieu-dit/parcelles	Date / Période	Réalisation	Réalisation de l'action par :	Descriptif	Superficie ou linéaire	Analyse / Commentaires	Annexe (s)
GP.01	Sécurisation des ouvertures du presbytère	Saint-Justin	-	Non	-	-	-	Cette action a été reportée en 2017	-
GP.02	Broyage forestier de restauration des prairies	Commune de Sarbazan - lieu-dit Pradessus	-	Non	-	Broyage des repousses de saules afin de limiter l'envahissement des prairies	8 ha environ	Cette action avait été initialement commandée pour une réalisation en 2016 par le prestataire de l'action GC.02. Le prestataire a finalement abandonné la réalisation de cette tranche de travaux pour cause de mauvaise évaluation de la puissance du matériel nécessaire. Cette action est donc reportée en 2017.	-
SE.01	Suivi des Chiroptères et de la qualité des habitats	Site de compensation	Été 2016	Oui	Eliomys pour le compte de CDC Biodiversité	Cf. résultats ci-dessous dans le bilan naturaliste	100 ha	Le suivi de la colonie du presbytère n'a pas permis d'obtenir un chiffre fiable sur les effectifs cette année.	40Dou_Suivi_Chiroptères
SE.03	Suivi du Damier de la Succise	Commune de Sarbazan - lieu-dit Pradessus	Septembre 2016	Oui	CDC Biodiversité et CEN Aquitaine	Cf. résultats ci-dessous dans le bilan naturaliste	6,7 ha	-	-
SE08	Suivi des habitats naturels	Commune de Sarbazan - lieu-dit Pradessus	Été 2016	Oui Action complémentaire	Ecosphère pour le compte de CDC Biodiversité	Cf. résultats ci-dessous dans le bilan naturaliste	10 ha	Caractérisation de la prairie déclarée au titre des mesures compensatoires zones humides	40AUR_40Dou_Etude_Habitats_Flore
AF.01	Veiller au respect des conventions CDC Biodiversité / Propriétaires	Site de compensation	2016	Oui	CDC Biodiversité et CEN aquitaine	Visites régulières des sites et veille sur les engagements contractuels entre CDC Biodiversité et les propriétaires	-	Pas d'incident à signaler sur l'année 2016	-
AF.02	Suivi des travaux et des études sous prestation	Sarbazan / Saint-Justin	2016	Oui	CDC Biodiversité et CEN aquitaine pour certaines	Réunions de lancement, de suivi et de fin de chantier / suivi du respect des cahiers des charges.	-	Seule l'erreur de maîtrise d'œuvre sans gravité signalée pour l'action GC.04 a été recensée.	-
AF.03	Veille sur site	Site de compensation	2016	Oui	CEN Aquitaine pour le compte de CDC Biodiversité	Plusieurs passages réalisés dans l'année. Cf. résultats ci-dessous dans le bilan naturaliste	-	-	-

N° action dans PG	Actions	Commune/ lieu-dit/parcelles	Date / Période	Réalisation	Réalisation de l'action par :	Descriptif	Superficie ou linéaire	Analyse / Commentaires	Annexe (s)
AF.04	Développement partenarial en lien avec d'autres programmes	-	-	Non	-	-	-	Pas d'opportunité dégagée sur 2016	-
AF.05	Concertation avec la commune pour la création d'un sentier pédestre	Sarbazan	-	Non	-	Concertation avec la commune sur le projet de tracé d'un sentier de randonnée pédestre	-	Le projet est visiblement à l'arrêt. L'action sera mise en œuvre en fonction des besoins.	-
AF.06	Concertation avec la commune – modalités d'entretien des abords de l'étang des Mouneyres	Sarbazan	22/11/2016	Oui	CDC Biodiversité	Recherche d'un compromis permettant de maintenir la vocation récréative du plan d'eau principal tout en favorisant les stations de Scirpe des Bois et en améliorant la quiétude de la faune de l'étang (Cistude notamment) par l'adoption et le maintien dans le temps de modalités d'entretien différenciées des abords de l'étang.	-	Accord de la commune pour l'élaboration d'un projet de charte de bonne conduite pour l'entretien des abords de l'étang. Concertation de terrain prévue avec les employés municipaux en parallèle.	-
PG.01	Suivi et évaluation de la mise en œuvre des mesures compensatoires	-	-	Oui	CDC Biodiversité	Pilotage de la mise en œuvre du plan de gestion, des partenaires et relationnel propriétaires	-	-	-
PG.02	Réalisation de réunions de coordination	-	-	Oui	CDC Biodiversité et CEN aquitaine	Suivi régulier des missions mises en œuvre par le CEN Aquitaine et coordination avec CDC Biodiversité pour les missions partagées par les deux structures	-	-	-

6.1.2 Illustrations

Débroussaillage d'entretien des stations de Scirpe des bois – Etang des Mouneyres (Commune de Sarbazan) – photos avant (à gauche) et après travaux (à droite) - © Leticia Collado – CEN Aquitaine.



Fauche d'entretien des prairies et pelouses des abords de l'Etang des Mouneyres (Commune de Sarbazan) – photos avant (à gauche) et après travaux (à droite) - © Leticia Collado – CEN Aquitaine.



Fauche d'entretien des prairies et pelouses du jardin du presbytère (Commune de Saint-Justin) – photos avant (à gauche) et après travaux (à droite) - © Leticia Collado – CEN Aquitaine.



Broyage d'entretien des prairies de Pradessus (Commune de Sarbazan) – photos avant (à gauche) et après travaux (à droite) - © Leticia Collado – CEN Aquitaine.



6.2 Bilan naturaliste 2016 (40DOU)

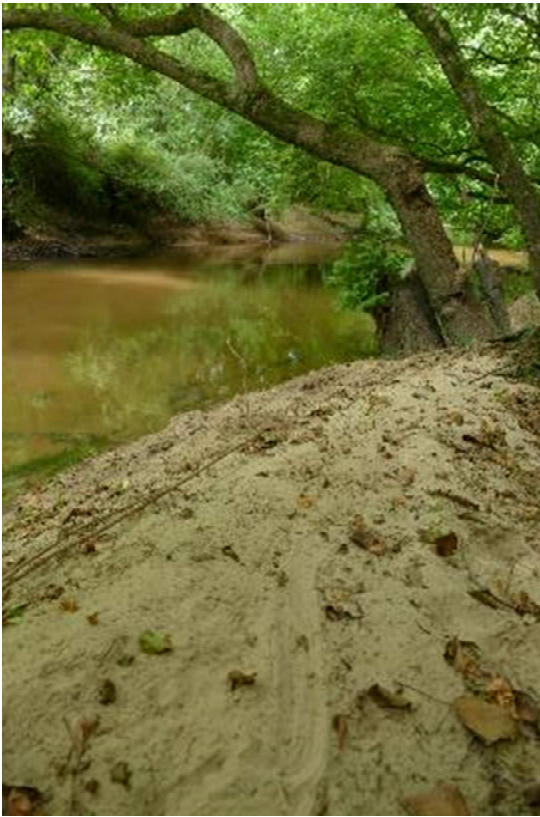
6.2.1 Espèces cibles

Espèces ou groupes d'espèces	Liste suivis / études	Commune/lieu-parcelles	Date / Période	Réalisation	Protocole	Effectifs et/ou autres indicateurs prévus	Analyse/évolution	Commentaires	Annexe(s)
Chiroptères	Suivi des chiroptères et de la qualité de leurs habitats	Sarbazan – Prattedessus	Septembre 2016	Oui	Enregistreurs automatiques	15 espèces contactées en 2016. Les murins <i>ssp.</i> sont présents sur 95 % des points d'écoute, la Barbastelle 70 %, le Grand Rhinolophe 35 %. Les 17 SM2 ont permis de collecter 8952 contacts de chiroptères.	Une nouvelle espèce pour le site : la Pipistrelle pygmée. La note moyenne des habitats est de 77,5 sur 100, soit des habitats de bonne qualité.	-	40DOU_Suivi_Chiroptères
	Suivi de colonie de reproduction	Saint-Justin Presbytère	01/07/2016 31/08/2016 02/11/2016	Oui	Comptage à vue de la colonie	Juillet : 1 Grand Rhinolophe et 2 Murins à oreilles échancrées Août : 80 Grand Rhinolophes Novembre : 2 Grand rhinolophes et 1 Murins à oreilles échancrées	L'année 2016 n'est pas représentative de l'évolution de la colonie. Les conditions climatiques exceptionnellement humides au printemps ont certainement perturbé la colonie qui n'a pas été régulière au presbytère toute la saison.	Changement d'opérateur pour le suivi chez le CEN Aquitaine. 2016 a été l'année d'appropriation de la méthode et des conditions de réalisation du suivi.	-
Damier de la Succise	Suivi du Damier de la Succise et de la qualité de ses habitats	Sarbazan / Prattedessus	Printemps - Été	Oui	Recherche de nids communautaires, dénombrement des pieds de Succise et recherche d'imagos par transects (1 passage)	38 imagos (25 mâles et 15 femelles), 65 nids et 2286 pieds de Succise.	Les effectifs sont en hausse aussi bien pour les imagos que pour les nids et pour la plante hôte (12 nids et 193 pieds en 2014). Le nombre de patchs et la répartition sont en augmentation. La note moyenne de l'habitat est de 77,5 sur 100 en 2016 contre 53 en 2013.	Les travaux d'entretien et de restauration permettent d'accroître la qualité et la superficie des habitats pour l'espèce (près de 2 ha supplémentaires).	-
Habitats naturels	Suivi des habitats naturels	Sarbazan / Prattedessus	Été 2016	Oui	Inventaire et cartographie des habitats naturels	Prairie acidophile mésohygrophile à jonc acutiflore (<i>Juncion acutiflori</i>) code CB 37.22 sur 8,9 ha.	Habitat dégradé et envahi par les saules. La surface décrite pour cet habitat est de 8,9 ha en 2016. Elle était estimée à 7,5 ha en 2013 (Biotope).	Habitat autrefois répandu, aujourd'hui menacé localement et rare dans le contexte du plateau landais. Enjeu local assez fort.	40AUR_DOU_Habitats_naturels

6.2.2 Autres observations réalisées en 2016

Observations de deux nouvelles espèces de l'annexe I de la directive Oiseaux pour le site début décembre 2016 sur les prairies de Pratedessus : l'Elanion blanc *Elanus caeruleus* (1 individu en chasse) et la Fauvette pitchou *Sylvia undata* (individus en hivernage dans les secteurs embroussaillés).

Le 26 juillet 2016, des traces de queue et d'empreintes de Loutre d'Europe ont été observées au niveau des berges de La Douze, en aval du pont de l'A65 (commune de Roquefort). © Pierre-Yves GOURVIL (CEN Aquitaine)



6.3 Bilan 2016 de la mise en œuvre du plan (40DOU)

6.3.1 Typologie des actions programmées

Le plan de gestion prévoyait 19 actions pour l'année 2016. Les actions de gestion de l'année (8 actions) étaient essentiellement axées sur l'entretien des milieux ouverts. La sécurisation des ouvertures du presbytère de Saint-Justin abritant la colonie de chauves-souris était aussi prévue. A noter que la nurserie de Grand Rhinolophe et de Murin à oreilles échanquées a été suivie pour la 5^{ème} année consécutive.

3 actions de suivi étaient programmées sur les habitats des espèces cibles des mesures compensatoires.

6 actions d'animation ainsi que le reporting / administration du plan étaient aussi planifiées.

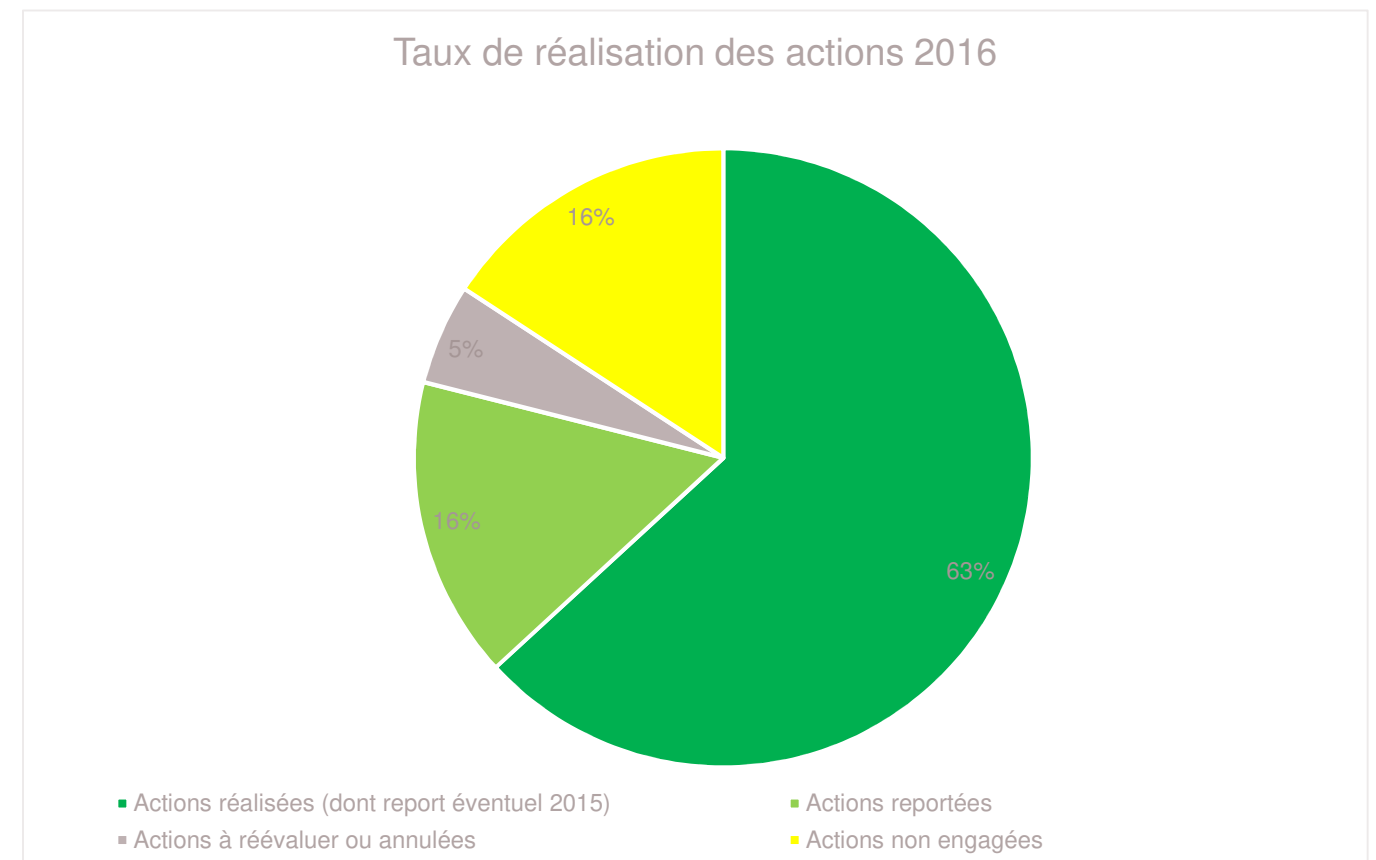
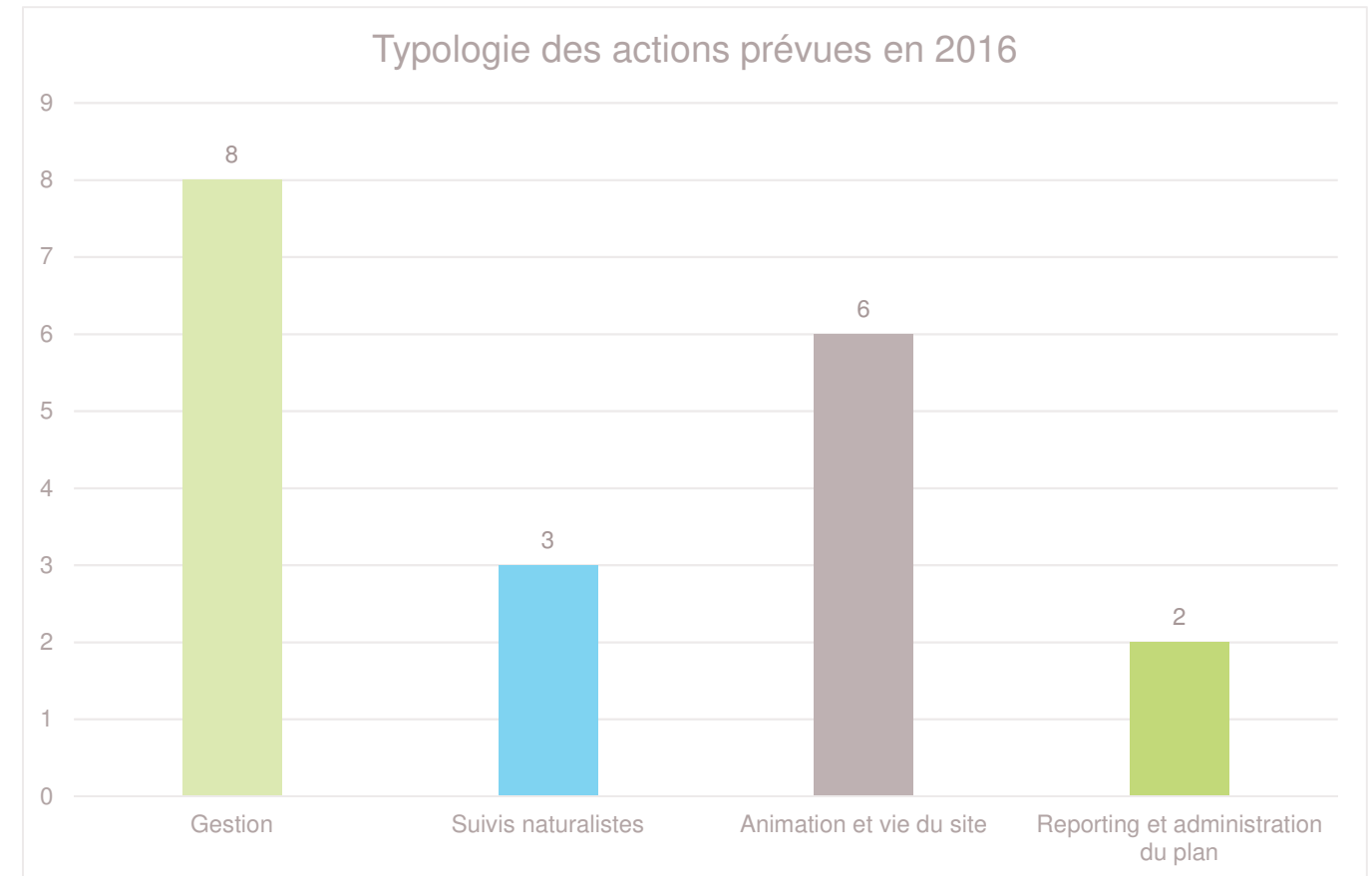
6.3.2 Taux de réalisation des actions prévues

La majorité des actions prévues (63%, contre 73 % en 2015) a été réalisée en 2016.

Le report d'actions (16%, contre 7 % en 2015) a été essentiellement lié à la difficulté de trouver des prestataires qualifiés et disponibles dans les délais et conditions impartis (réfection des huisseries du presbytère et broyage de restauration des prairies de Prattedessus). Ces actions reportées sont en cours de programmation.

Les opérations Non engagées (16 %, contre 7 % en 2015) sont constituées d'opérations de concertation et relations partenariales qui ne se sont pas avérées nécessaires sur l'année 2016.

Les opérations à réévaluer ou annulées (5 %, contre 13% en 2015) sont liées à des réévaluations postérieures de leur faisabilité (lutte contre la perche-soleil et faisabilité de la mise en pâturage).



7 Site des Espaces Rivulaires Landais (40ERL)

7.1 Actions réalisées ou initialement prévues en 2016 (40ERL)

7.1.1 Tableau de synthèse

INFORMATION : suite à l'invalidation de la station botanique de Laîche fausse-brize du Retjons par le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, le site a été retiré des mesures compensatoires de l'A65 suite au courrier de validation reçu de la part de la DREAL le 26 mai 2016. Les actions dédiées dans le plan de gestion ne seront pas mises en œuvre ni comptabilisées dans les statistiques de mise en œuvre du plan.

N° action dans PG	Actions	Commune / lieu-dit / parcelles	Date / Période	Réalisation	Réalisation de l'action par :	Descriptif	Superficie ou linéaire	Analyse / Commentaires	Annexe(s)
GC01	Non intervention sur les parcelles de boisements et milieux rivulaires associés	Sites du Corbleu et du Ludon	2016	Oui	Veille réalisée par Eliomys pour le compte de CDC Biodiversité	Corbleu : aulnaies marécageuses et chênaies : 0,33 ha Ludon : boisements caducifoliés : 0,55 ha	0,9 ha environ	La dynamique des milieux ne nécessite pas d'intervention à court terme. Une surveillance a été réalisée.	-
GC02	Gestion de la végétation de la prairie par du broyage ou de la fauche sur le site du Ludon	Pujo-le-Plan	2016	Non	-	Broyage, fauche ou entretien à la débroussailleuse de la prairie	-	La parcelle n'a pas été broyée cette année. L'ancien propriétaire qui réalisait l'entretien n'a pas réitéré son action. Une solution d'entretien alternative est en cours de recherche.	-
GC03	Gestion des ligneux par l'abattage, l'arrachage et l'écorçage sur le site du Ludon	Pujo-le-Plan	2016	Non	-	Arrachage manuel ou écorçage des pieds de Robinier	-	Cette action est annulée car il n'y a pas de problématique Robinier sur le site sécurisé.	-
GC04	Gestion des ourlets à Fougère aigle et Ronce des bois sur le site du Ludon	Pujo-le-Plan	2016	Oui	Eliomys pour le compte de CDC Biodiversité	Opération de rabattage et arrachage manuel de la Fougère aigle. Coupe des recrues de Ronces et Genêts.	-	-	-
AD01	Animation du Plan de gestion des deux sites	-	2016	Oui	Eliomys / CDC Biodiversité	Suivi de la mise en œuvre du plan et reporting	-	-	-
AD03	Animation foncière sur le site du Ludon	-	2016	Oui	CDC Biodiversité	Contacts et sensibilisation du propriétaire riverain chez lequel est située la majeure partie de la station de Laîches fausse-brize	-	Maintien du contact et poursuite de la sensibilisation. Pas de perspectives de contractualisation sur le reste de la station pour l'instant. Les peupliers plantés par erreur sur les terrains engagés dans les mesures compensatoires ont été enlevés (cf. illustrations)	-
PG01	Développement partenarial en lien avec d'autres programmes	Tous les sites	2016	Non	-	-	-	Cette action de priorité 3 n'a pas été engagée en 2016. Aucun besoin particulier n'a été dégagé pour les sites.	-

7.1.2 Illustrations

Suppression des peupliers plantés sur les parcelles engagées dans les mesures compensatoires : photo avant (à gauche) et après travaux (au centre). Photo de la station de Laïche fausse brize après travaux (à droite).



7.2 Bilan naturaliste 2016 (40ERL)

7.2.1 Espèces cibles

Aucun suivi n'était programmé en 2016 sur les deux sites.

7.2.2 Autres observations réalisées en 2016

Aucune nouvelle espèce n'a été trouvée sur les sites lors des passages de veille.

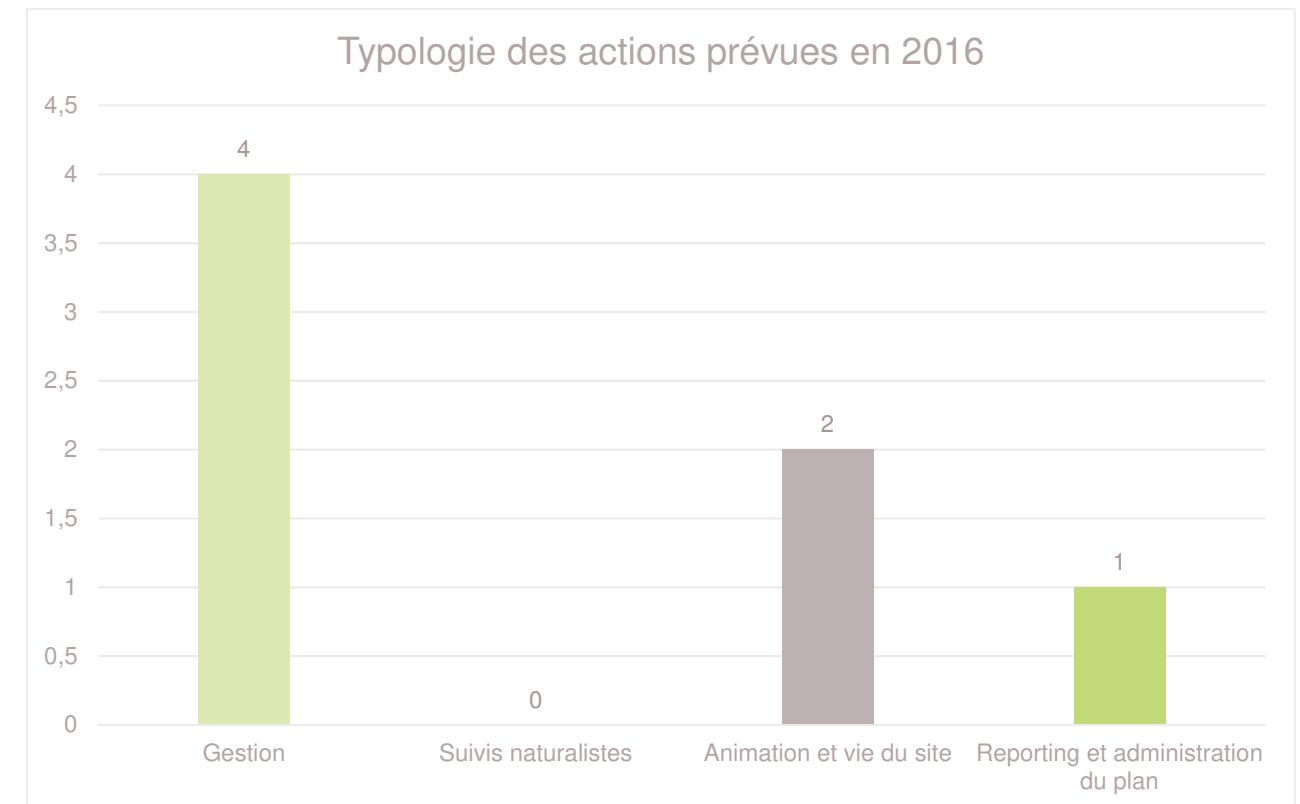
7.3 Bilan 2016 de la mise en œuvre du plan (40ERL)

7.3.1 Typologie des actions programmées

La mise en œuvre du plan de gestion sur le site nécessite un faible nombre d'actions (7 actions prévues).

Ainsi, 4 actions de gestion étaient programmées en 2016. Aucun suivi naturaliste n'était prévu.

2 actions d'animation ainsi que le reporting / administration du plan étaient aussi planifiées

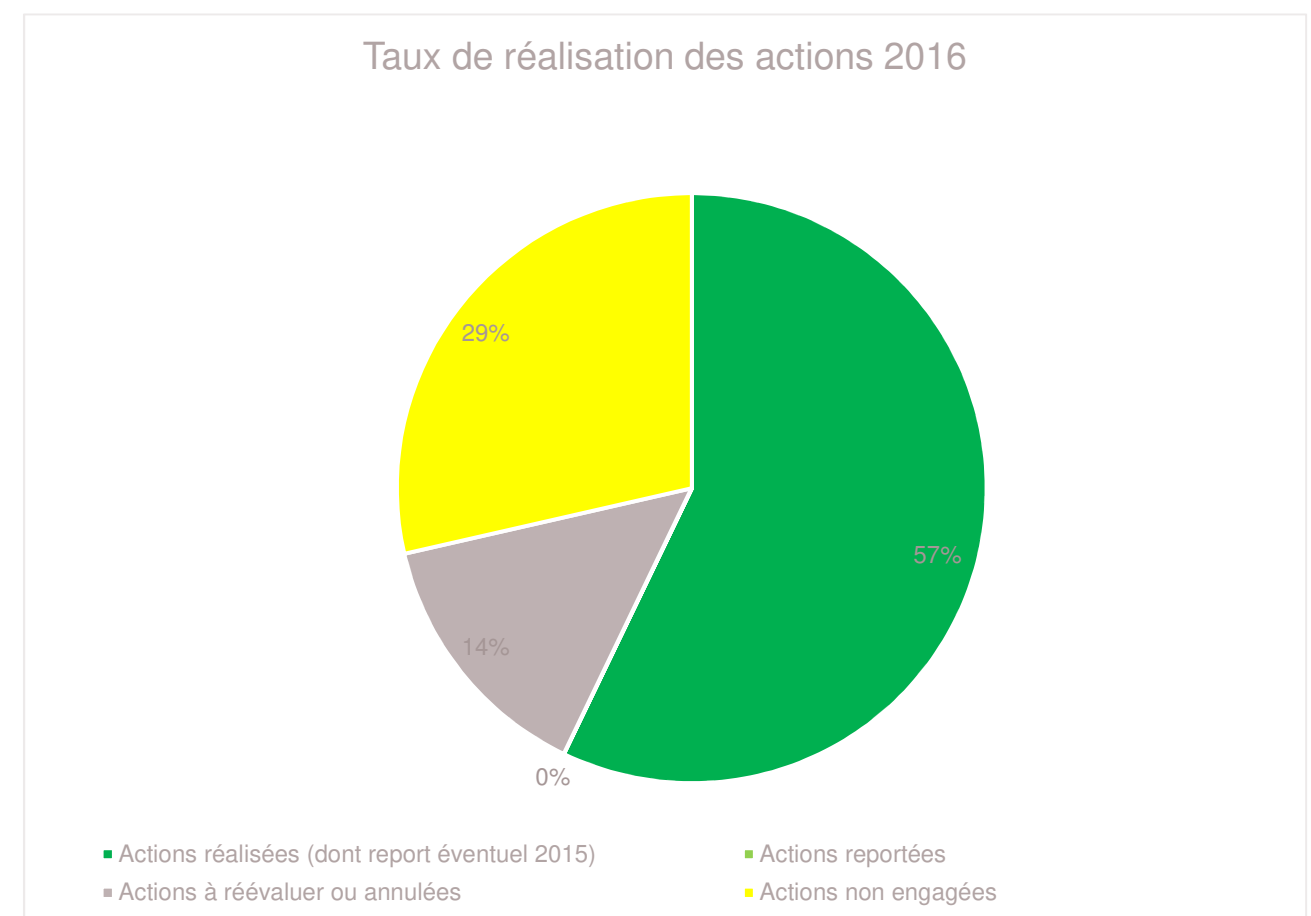


7.3.2 Taux de réalisation des actions prévues

Plus de la moitié des actions prévues (57%, pourcentage identique à 2015) a été réalisée en 2016.

Les opérations non engagées (29 %, contre 14% en 2015) sont liées pour une part à la difficulté de trouver un prestataire pour réaliser l'entretien de la zone et pour une autre part à l'absence de besoin de développement partenarial sur 2016.

Enfin, l'action de gestion des ligneux (Robinier) a été annulée suite à un ajustement de diagnostic (cette problématique ne concernait pas les sites sécurisés).



8 Site du marais de Hapchot (40HAP)

8.1 Actions réalisées ou initialement prévues en 2016 (40HAP)

8.1.1 Tableau de synthèse

Aucune action de gestion n'a été réalisée sur le site du Marais de Hapchot en 2016, l'année étant consacrée au lancement de l'étude hydraulique du site.

N° action dans PG	Actions	Commune / lieu-dit / parcelles	Date / Période	Réalisation	Réalisation de l'action par :	Descriptif	Superficie ou linéaire	Analyse / Commentaires	Annexe (s)
AT.01	Poursuivre une concertation avec la communauté Sud d'agglomération du Marsan autour de l'aménagement de la ZAC Mamoura	Site de compensation	2016	Oui	CDC Biodiversité	Echanges téléphoniques et mails avec les services techniques du Marsan agglomération en 2016. Réunion décalée en février 2017 pour des raisons d'indisponibilité du personnel de l'agglomération avant fin 2016.	-	Un partage croisé des problématiques environnementales et d'aménagement a été réalisé avec l'agglomération. Il a été convenu que CDC Biodiversité serait informée en amont des éventuels nouveaux projets d'aménagement prévus aux alentours du marais afin d'évaluer la faisabilité de limiter l'impact des aménagements sur le marais.	-
AT.02	Informers les propriétaires forestiers du rôle d'alimentation du réseau de fossés de drainage sur le marais	Site de compensation	2016	Non	CDC Biodiversité	-	-	Action non prioritaire non engagée en 2016	-
AT.03	Sensibiliser les partenaires institutionnels sur la nécessité de limiter l'urbanisation croissante pour la pérennité du marais	Site de compensation	2016	Oui	CDC Biodiversité	Réunion, échanges téléphoniques et mails avec les services techniques du Marsan agglomération	-	Cf. action AT.01. Sujets évoqués lors des mêmes entretiens.	-
AT.04	Sensibilisation de l'opérateur (société COFOGAR) et du maître d'œuvre (SNCF) aux enjeux écologiques du site	Site de compensation	2016	Non	CDC Biodiversité	Tenter de limiter les impacts des opérations d'entretien et de réhabilitation éventuelle de la voie ferrée sur le marais	-	Les services techniques de l'agglomération ont informé CDC Biodiversité du fait que le projet de réhabilitation de la voie ferrée avait été abandonné. Cette information sera vérifiée en 2017 auprès de RFF.	-
AT.05	Veiller au respect des conventions CDC Biodiversité/Propriétaire	Site de compensation	2016	Oui	Fédération des chasseurs des Landes pour le compte de CDC Biodiversité	Veille sur site réalisée par la FDC 40 et CDC Biodiversité	-	-	-
AT.06	Veille sur le site	Site de compensation et alentours	2016	Oui	Fédération des chasseurs des Landes pour le compte de CDC Biodiversité	Veille réalisée par la FDC 40 et CDC Biodiversité	11 ha	Recreusement important du fossé situé en aval du marais. Constat réalisé en été 2016. Pas de nouveaux aménagements constatés aux alentours proches du marais. Reboisement de la parcelle située au sud-ouest de la zone conventionnée, au plus proche du marais et parfois même dans la moliniaie.	-

N° action dans PG	Actions	Commune / lieu-dit / parcelles	Date / Période	Réalisation	Réalisation de l'action par :	Descriptif	Superficie ou linéaire	Analyse / Commentaires	Annexe (s)
GP.01	Contenir le développement des saules sur la berge d'un fossé pour limiter l'envahissement de l'habitat d'intérêt communautaire « Herbie à utriculaires »	Site de compensation	2016	Non	-	Débroussaillage de la zone désignée. Technique à définir. Intervention manuelle pressentie.	270 mètres linéaires environ	Action inscrite en priorité 2, non engagée en 2016. A reporter ultérieurement.	-
PG.01	Suivre et évaluer la mise en œuvre des mesures compensatoires	Site de compensation	2016	Oui	CDC Biodiversité / FDC40 pour le compte de CDC Biodiversité	Pilotage du partenaire dans sa mission et de la mise en œuvre globale du plan de gestion	-	-	-
SE.01	Réaliser une étude hydraulique du marais	Site de compensation et alentours	2016	Oui	Prestataire pour le compte de CDC Biodiversité	Etude lancée en septembre 2016 pour une année complète.	-	Caractérisation du fonctionnement hydraulique du marais dans le contexte hydraulique global. Pose d'un piézomètre équipé d'une sonde à enregistrement automatique, d'une échelle limnimétrique, relevés de débits dans les fossés et tests de perméabilité du sol + sondages pédologiques	-
SE.07	Réaliser un suivi de la zone entretenue en bordure de voie ferrée : colonisation par les espèces patrimoniales (droséra, amphibiens), progression des ligneux.	Site de compensation	2016	Oui	CDC Biodiversité	Evaluation de la dynamique végétale et recherche d'espèces patrimoniales	-	La recolonisation de la zone décapée par la végétation se poursuit. Les travaux semblent avoir créé par endroits des zones basses favorables à l'inondation. Aucun inventaire spécifique n'a été réalisé mais cette diversification du milieu pourrait avoir un effet bénéfique pour la faune à moyen terme.	-

8.1.3 Illustrations

Différentes vues du marais en assec hivernal - © Fédération des chasseurs des Landes.



8.2 Bilan naturaliste 2016 (40HAP)

8.2.1 Espèces cibles

Aucun suivi n'était programmé en 2016 sur les deux sites

8.2.2 Autres observations réalisées en 2016

Aucune nouvelle espèce n'a été trouvée sur le site lors des passages de veille.

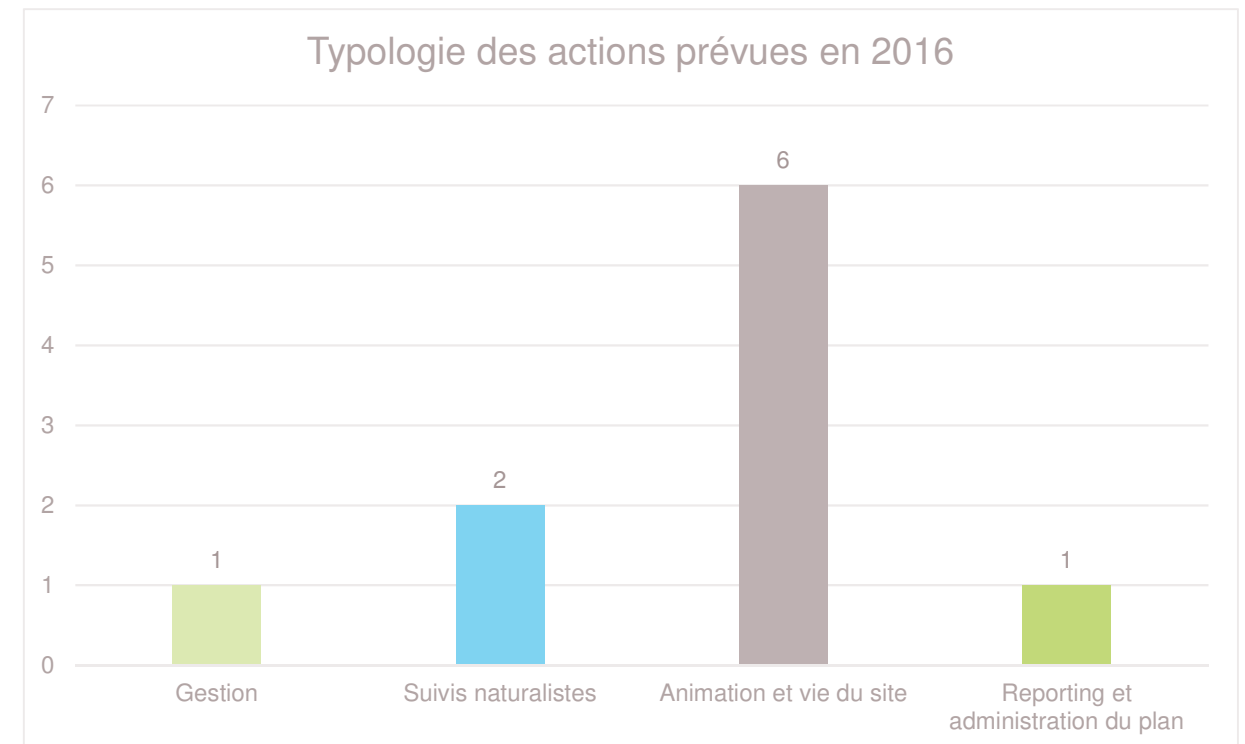
8.3 Bilan 2016 de la mise en œuvre du plan (40HAP)

8.3.1 Typologie des actions programmées

Le plan de gestion prévoyait 10 actions pour l'année 2016. L'unique action de gestion prévue était ciblée sur le maintien de l'ouverture d'un habitat patrimonial situé en bordure du fossé drainant principal du marais.

2 actions de suivi étaient programmées sur les habitats des espèces cibles des mesures compensatoires.

6 actions d'animation ainsi que le reporting / administration du plan étaient aussi planifiées.

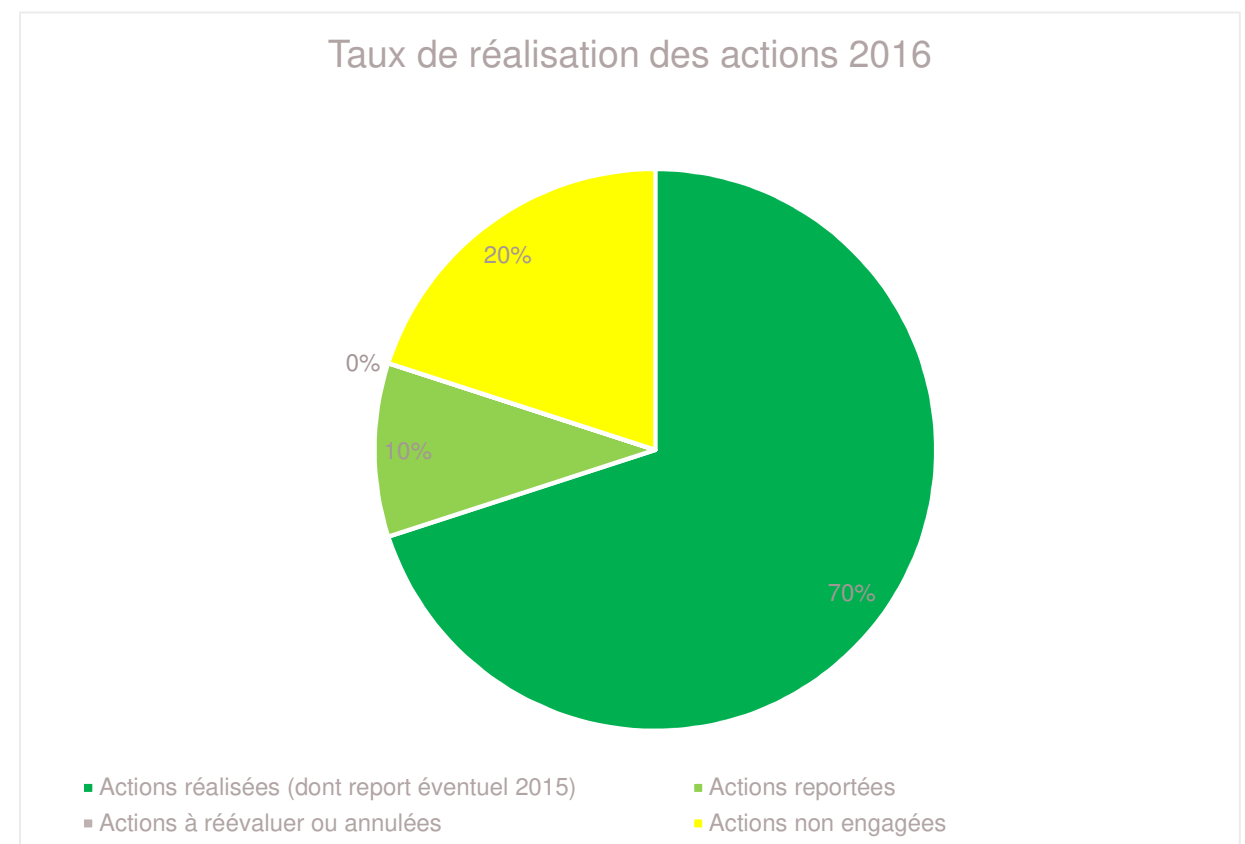


8.3.2 Taux de réalisation des actions prévues

La grande majorité (70 %, contre 72 % en 2015) des actions prévues a été réalisée en 2016. La concertation avec l'agglomération du Marsan se poursuit afin de consolider la préservation du site dans le contexte de pression urbaine.

La gestion active du site ne paraît pas opportune à court terme, car les milieux sont dans un état satisfaisant et incitent à pratiquer pour le moment une gestion conservatoire. Les actions reportées (10 %, contre 14 % en 2015) sont liées à cette réévaluation du diagnostic et des objectifs.

Enfin, les actions non engagées (20 %, contre 14 % en 2015) sont des actions de concertation qui n'ont pas été nécessaires en 2016.



9 Site de Luxey (40LUX)

9.1 Actions réalisées ou initialement prévues en 2016 (40LUX)

9.1.1 Tableau de synthèse

N° action dans PG	Actions	Commune / lieu-dit / parcelles	Date / Période	Réalisation	Réalisation de l'action par :	Descriptif	Superficie ou linéaire	Analyse / Commentaires	Annexe(s)
GH01	Accompagnement des pratiques forestières	Luxey	2016	Non Action optionnelle Non utile en 2016	-	Accompagnement du propriétaire dans la reconstitution de l'état boisé et sa gestion forestière éventuelle	-	-	-
GH02	Eclaircissement des zones très denses	Luxey	12-13 octobre 2016	Oui	Prestataire pour le compte de CDC Biodiversité	Création de cloisonnements sylvicoles au broyeur forestier dans les zones où la régénération naturelle s'avérait trop dense pour maintenir les habitats favorables au Fadet des laïches	4,5 ha	Une éclaircie des bouquets d'arbres présents est à prévoir pour 2017 afin de diminuer la densité.	-
GH03	Entretien des landes et sous-bois	Luxey	2016	Non	-	-	-	Planning de l'action en cours de réévaluation. Les fortes densités de Fadet des laïches observées laissent penser que l'espèce tolère un niveau d'embroussaillage plus important que prévu. L'effort d'entretien des milieux semble donc à réadapter et à minimiser par rapport au planning annoncé dans le plan de gestion au vu de l'impact des travaux sur les habitats d'espèces.	-
GH04	Maintien d'îlots de vieillissement	Luxey	12/10/2016	Oui	CDC Biodiversité	Pointage GPS, description et mesure du diamètre des arbres – 2 îlots inventoriés	36 arbres / surface de l'îlot : 5000 m ²	Chêne pédonculé - Diamètre moyen des arbres : 45 cm environ – Potentiel de vieillissement important	-
GH05	Maintien de corridors écologiques	Luxey	12-13 octobre 2016	Oui	Prestataire pour le compte de CDC Biodiversité	Création au broyeur de bandes d'environ 10 m de largeur débroussaillées à l'occasion de travaux sur une partie du site	1,2 ha	Action couplée avec la réalisation de GH02	-

N° action dans PG	Actions	Commune / lieu-dit / parcelles	Date / Période	Réalisation	Réalisation de l'action par :	Descriptif	Superficie ou linéaire	Analyse / Commentaires	Annexe(s)
GH06	Gestion des niveaux d'eau	Luxey	-	Oui partiellement	Prestataire pour le compte de CDC Biodiversité	Lancement d'une étude hydraulique destinée à définir les modalités de gestion hydraulique possibles en fonction des contraintes de fonctionnement du site, des impératifs DFCl et du voisinage.	-	Travaux reportés en 2017 ou 2018 en fonction des conclusions de l'étude et des délais de mise en œuvre	-
AS01	Suivi du Fadet des Laïches	Luxey	2016	Non	PNR Landes de Gascogne pour le compte de CDC Biodiversité	Suivi des populations et des habitats de l'espèce	Echantillonnage sur l'ensemble du site 15 transects 6 830 m	Action non réalisée par le PNR à cause de soucis d'organisation interne leur incombant. Suivi reporté mais non urgent car les données obtenues jusqu'ici sont suffisamment précises	-
AS02	Suivi de la Droséra à feuilles intermédiaires	Placettes expérimentales	Juin-Juillet 2016	Oui	PNR Landes de Gascogne pour le compte de CDC Biodiversité	Suivi des populations et des habitats de l'espèce	14 placettes 430 m ²	Aucun individu n'a été recensé au sein des placettes expérimentales. Analyse des conclusions en cours. L'opération de restauration des habitats à Drosera sur le site est en cours de réévaluation.	-
AS04	Inventaires faunistiques complémentaires	Luxey	2016	Oui	PNR Landes de Gascogne / CDC Biodiversité	Compilation d'observations naturalistes lors des visites de site	-	Pas d'observations inédites cette année	-
CS01	Sensibilisation des acteurs locaux aux enjeux de conservation	Luxey	2016	Oui	PNR Landes de Gascogne / CDC Biodiversité	Concertation pour la gestion hydraulique du site débutée avec le principal voisin	1 réunion	Action à poursuivre sur 2017	-
CS02	Coordination avec le SAGE sur la gestion hydraulique	-	-	Non	-	-	-	Action non engagée	-
AN01	Rédaction de rapports annuels et suivi du site	-	-	Oui	CDC Biodiversité	Suivi administratif du site, reporting	-	-	-

N° action dans PG	Actions	Commune / lieu-dit / parcelles	Date / Période	Réalisation	Réalisation de l'action par :	Descriptif	Superficie ou linéaire	Analyse / Commentaires	Annexe(s)
Hors PG	-	Luxey	2016	-	Propriétaire	Réalisation d'actions de gestion hydraulique à l'initiative du propriétaire sur le fossé drainant principal du site. Des tas de sable ont été poussés dans le fossé à intervalles réguliers afin de tenter de rehausser le fond du fossé retravaillé par la DFCI locale sans l'autorisation du propriétaire en 2013 (constats ONEMA/DDTM classés sans suite). Les écoulements d'eau ne sont pas obstrués.	-	<p>Passif conflictuel entre le propriétaire et la DFCI. Le propriétaire adhère totalement aux objectifs de gestion hydraulique du plan de gestion et a anticipé en partie les opérations prévues, sans en informer CDC Biodiversité au préalable, du fait du classement sans suite de sa plainte pour l'approfondissement important du fossé en question. Cf. illustrations.</p> <p>L'impact de l'opération sur la réduction des effets du drainage sur le site est à suivre. Il est constaté, après un premier hiver, que le sable déposé a été entraîné à l'aval de chaque dépôt, permettant une remontée partielle du niveau du fond du fossé.</p>	-

9.1.2 Illustrations

Cloisonnement des zones denses de régénération naturelle résineuse (à gauche) et îlot de vieillissement feuillu décrit en 2016 (à droite) -



Travaux hydrauliques réalisés par le propriétaire (hors plan de gestion). A gauche : bouchon de sable et à droite : entrainement du sable à l'aval provoquant une remontée partielle du niveau du fond du fossé -
© Marie Voccia – CDC Biodiversité.



9.2 Bilan naturaliste 2016 (40LUX)

9.2.1 Espèces cibles

Espèces ou groupes d'espèces	Liste suivis / études	Commune/lieu-dit/parcelles	Date / Période	Réalisation	Protocole	Effectifs et/ou autre indicateurs prévus	Analyse / évolution	Commentaires	Annexe(s)
Droséra à feuilles intermédiaires	Suivi espèces	14 placettes expérimentales	Juin-Juillet 2016	Oui	Décompte des pieds	0 individu recensé	L'espèce n'a pas encore colonisé les placettes.	Analyse des résultats en cours. Plusieurs hypothèses : temps de colonisation plus long que prévu car la banque de graines du sol ne comportait pas l'espèce. Soit le dispositif expérimental n'est pas concluant par rapport à la possibilité de restaurer des habitats favorables sur le site. Le suivi se poursuivra sur les années suivantes afin de surveiller l'arrivée ou non de l'espèce.	-

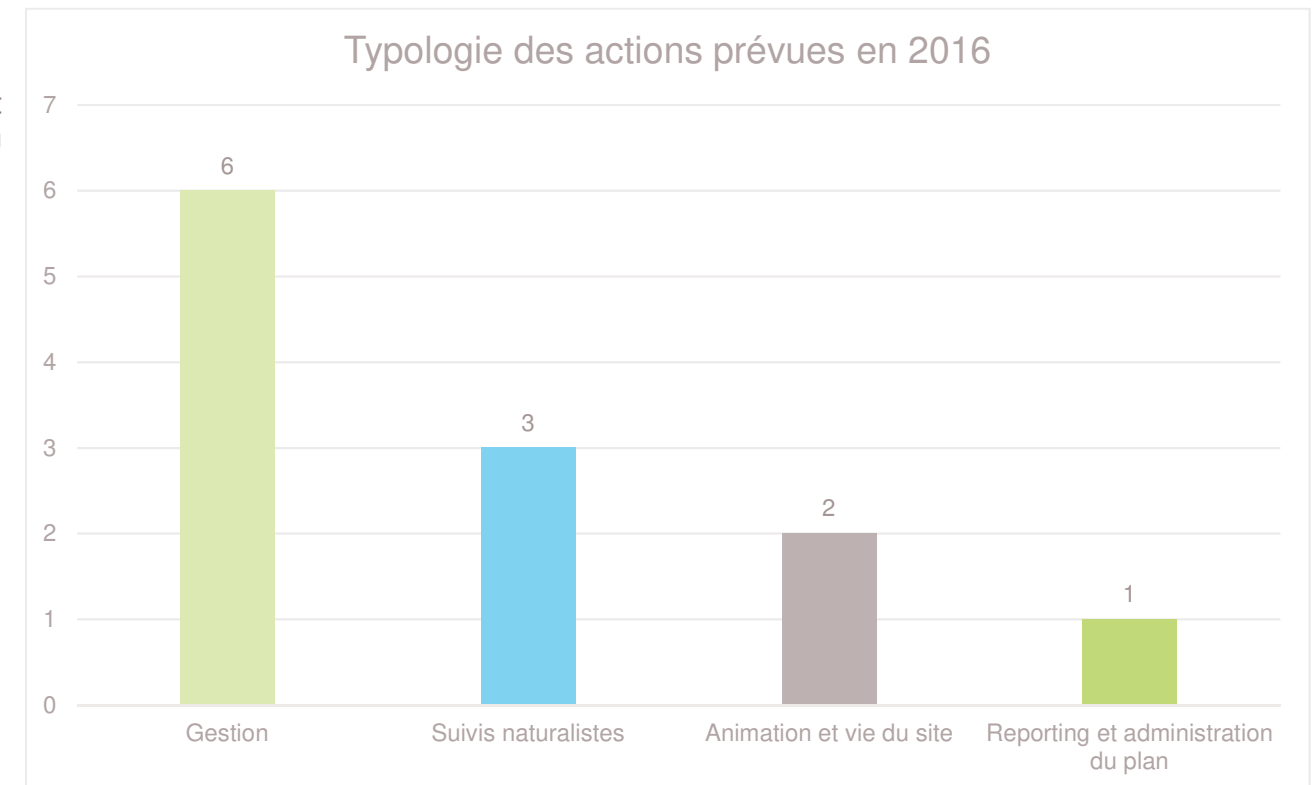
9.3 Bilan 2016 de la mise en œuvre du plan (40LUX)

9.3.1 Typologie des actions programmées

Le plan de gestion prévoyait 12 actions pour l'année 2016. Les actions de gestion de l'année (6 actions) étaient axées sur l'amélioration des habitats du Fadet des laïches. L'autre thématique prépondérante des actions de gestion était la basée sur la gestion hydraulique du site et la conservation d'ilots de vieillissement.

3 actions de suivi étaient programmées sur les habitats des espèces cibles des mesures compensatoires.

2 action d'animation ainsi que le reporting / administration du plan étaient aussi planifiées

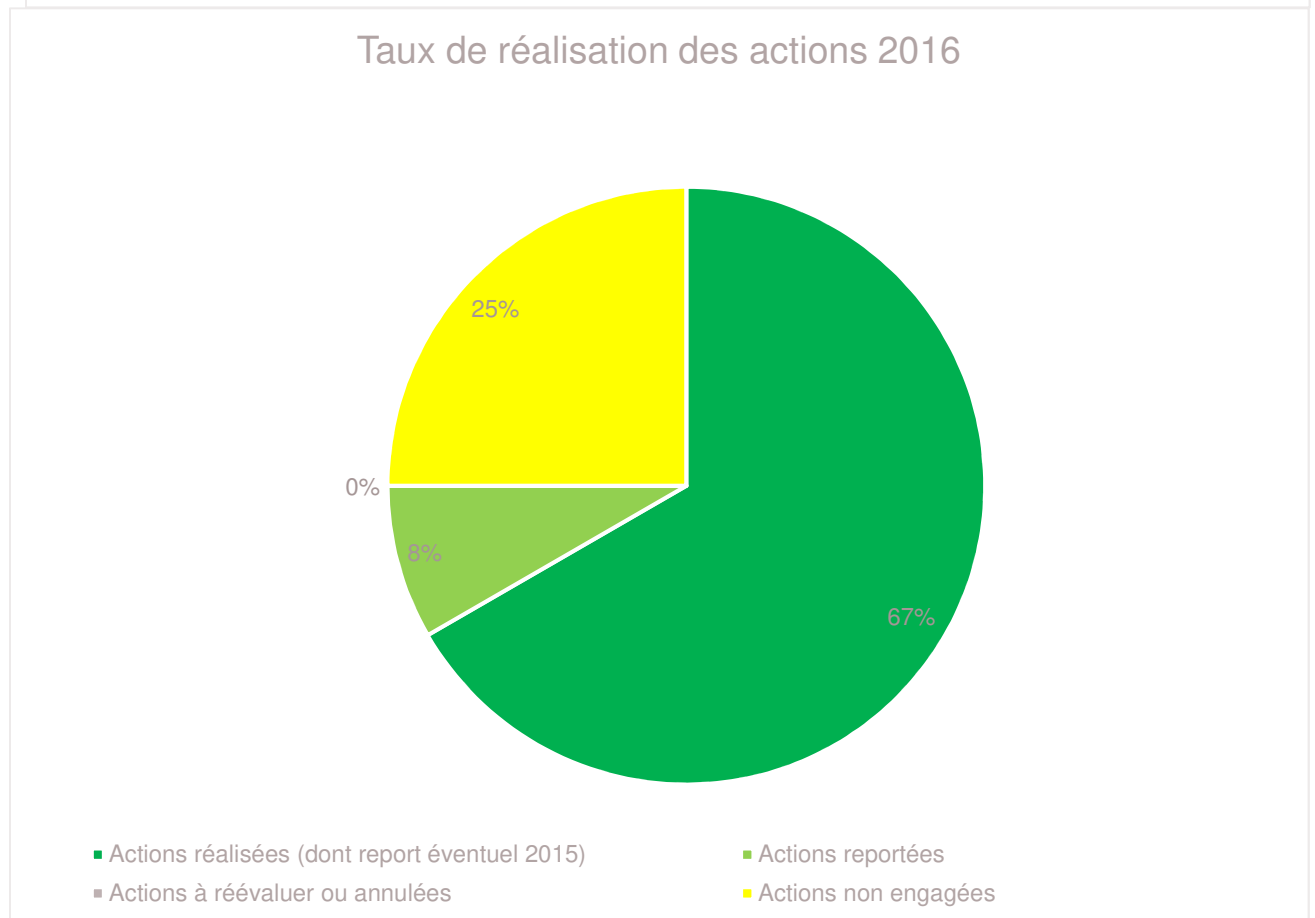


9.3.2 Taux de réalisation des actions prévues

La majorité des actions prévues (67 %, contre 55 % en 2015) a été réalisée en 2016.

Le report d'actions (8 %, contre 27 % en 2015) concerne le suivi des habitats du Fadet des laïches.

Les opérations non engagées en 2016 (25 %, contre 18% en 2015) sont composées d'actions optionnelles ou s'étant avérées non nécessaires sur l'année (entretien des landes humides et coordination avec le SAGE).



10 Site de la Vallée de l'Adour (40VAD)

10.1 Actions réalisées ou initialement prévues en 2016 (40VAD)

10.1.1 Tableau de synthèse

N° action dans PG	Actions	Commune/ lieu-dit / parcelles	Date / Période	Réalisation	Réalisation de l'action par :	Descriptif	Superficie ou linéaire	Analyse / Commentaires	Annexe(s)
GC.03 GC.01 GC.02	Ouvrir les prairies / Broyer les ronciers longeant les haies Créer des îlots de ronciers Conserver des exclos non fauchés	Duhort-Bachen	20/10/2016	Oui	Prestataire pour le compte de CDC Biodiversité Maitrise d'œuvre : FDC40	Broyage avec conservation d'exclos préalablement matérialisés.	22,06 ha	Ajout d'exclos par rapport aux années précédentes afin de tenter d'améliorer l'habitat pour la Pie-grièche écorcheur notamment.	-
GC.04	Entretien des haies et îlots de ronciers	Duhort-Bachen	05/01/2017	Oui	Prestataire pour le compte de CDC Biodiversité Maitrise d'œuvre : FDC40	Réduction des ronciers constitutifs des haies afin de limiter leur emprise sur les prairies	2,7 km	Travail en majorité sur les ronciers, les arbres constitutifs des haies n'ont pas été touchés lorsque cela était possible.	-
AT.01	Sensibiliser / informer les propriétaires voisins	Duhort-Bachen	16/09/2015	Non	FDC40 et CDC Biodiversité	Réunion d'information	-	Action réalisée en 2015 – pas de suites prévues à l'heure actuelle.	-
SE.01	Réaliser un suivi des oiseaux ciblés par la compensation et de leurs habitats / Compléter les inventaires faunistiques	Duhort-Bachen	2016	Oui Plusieurs passages	CDC Biodiversité et FDC40	Cf. résultats ci-dessous dans le bilan naturaliste	22,06 ha	-	-
SE.02	Réaliser un suivi interannuel du Lotier velu et du Lotier grêle	Duhort-Bachen	Juin 2016	Oui	Biotope pour le compte de CDC Biodiversité	Cf. résultats ci-dessous dans le bilan naturaliste	20 ha	-	Inventaire_Lotiers_40_64
PG.01	Suivi et évaluation de la mise en œuvre des mesures compensatoires : Veille sur site et pilotage du plan de gestion	Duhort-Bachen	2016	Oui	FDC40 pour le compte de CDC Biodiversité et CDC Biodiversité	Passages réguliers de veille sur l'évolution du site et alentours. Pilotage de la mise en œuvre du plan de gestion	-	Pas d'incident sur l'année 2016	-

10.1.2 Illustrations

Exclos arbustif conservé depuis 2014 (à gauche) et densification des exclos en 2016 pour améliorer l'attractivité pour la Pie-grièche écorcheur (à droite) - © Marie Voccia – CDC Biodiversité.



Entretien des haies à l'épareuse (action GC04) :
rabattement des ronciers sur 1 à 2 m de largeur (photos ci-contre)
afin de limiter l'expansion de ceux-ci sur les habitats à Lotiers et
habitats de chasse de l'Elanion blanc et de la
Pie-grièche écorcheur

© Marie Voccia – CDC Biodiversité.



10.2 Bilan naturaliste 2016 (40VAD)

10.2.1 Espèces cibles

Espèces ou groupes d'espèces	Liste suivis / études	Commune/lieu-dit/parcelles	Date / Période	Réalisation	Protocole	Effectifs et/ou autre indicateurs prévus	Analyse / évolution	Commentaires	Annexe(s)
Elanion blanc	Suivi	Site de compensation	Duhort-Bachen	Oui	Points d'observation	1-5 individus	L'espèce est fréquemment observée en chasse.	-	-
Pie-grièche écorcheur	Suivi	Secteur de compensation	Duhort-Bachen	Oui	Points d'observation	0	Aucun individu observé cette année	Des exclos plus nombreux ont été mis en place à l'automne 2016 afin d'augmenter les surfaces et les patchs d'habitats favorables.	-
Lotiers grêle et velu	Suivi	Site de compensation	Duhort-Bachen	Oui	Comptage des pieds et délimitation des stations	121 pieds de Lotier grêle et 5 pieds de Lotier velu	Effectifs et répartition en très forte baisse. La concurrence des graminées coloniales tend à faire disparaître peu à peu les Lotiers.	Des actions de restauration doivent être entreprises pour conserver les espèces cibles sur le site.	40_64_Suivi_Lotiers

10.2.2 Autres observations réalisées en 2016

Une nouvelle espèce pour le site : le Pic noir (*Dryocopus martius*), espèce de l'annexe I de la directive Oiseaux, contacté en novembre et décembre.

10.3 Bilan 2016 de la mise en œuvre du plan (40VAD)

10.3.1 Typologie des actions programmées

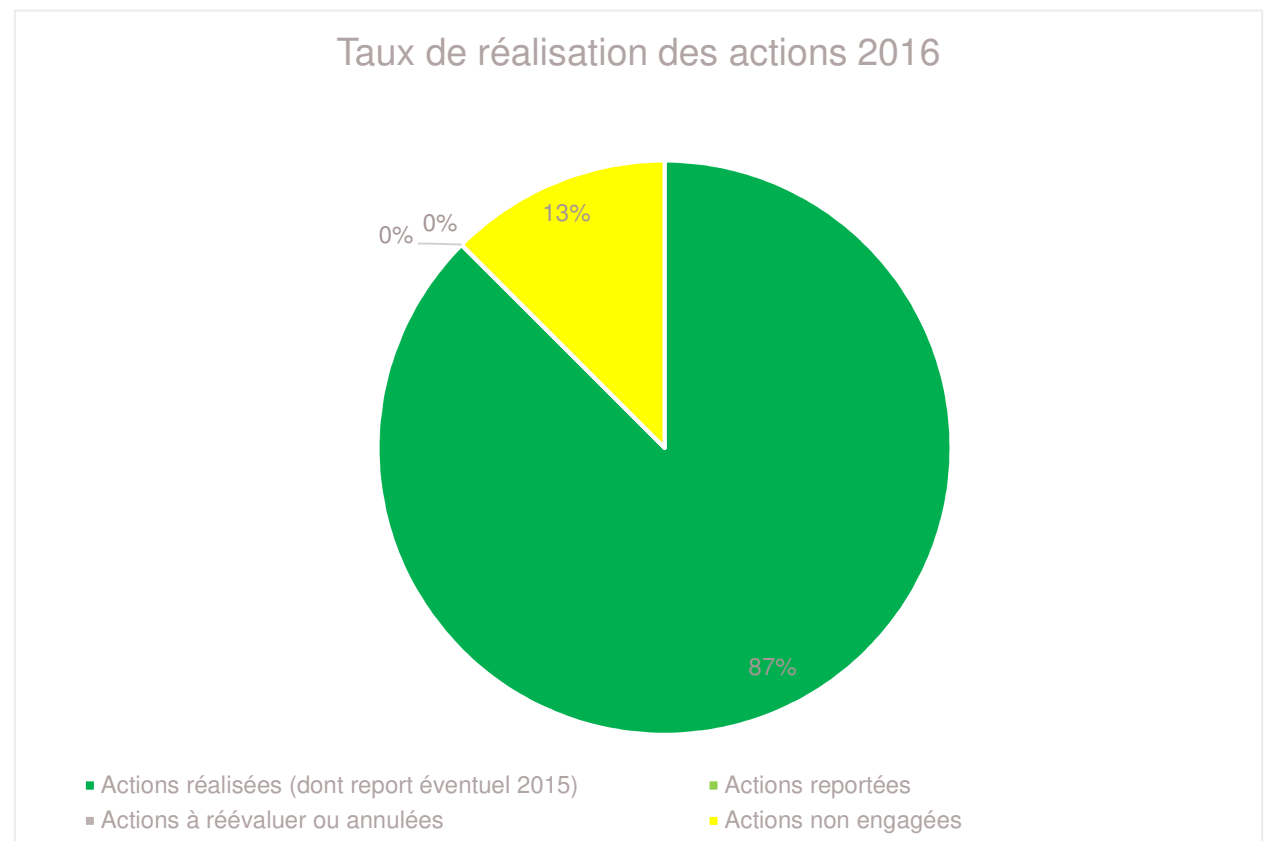
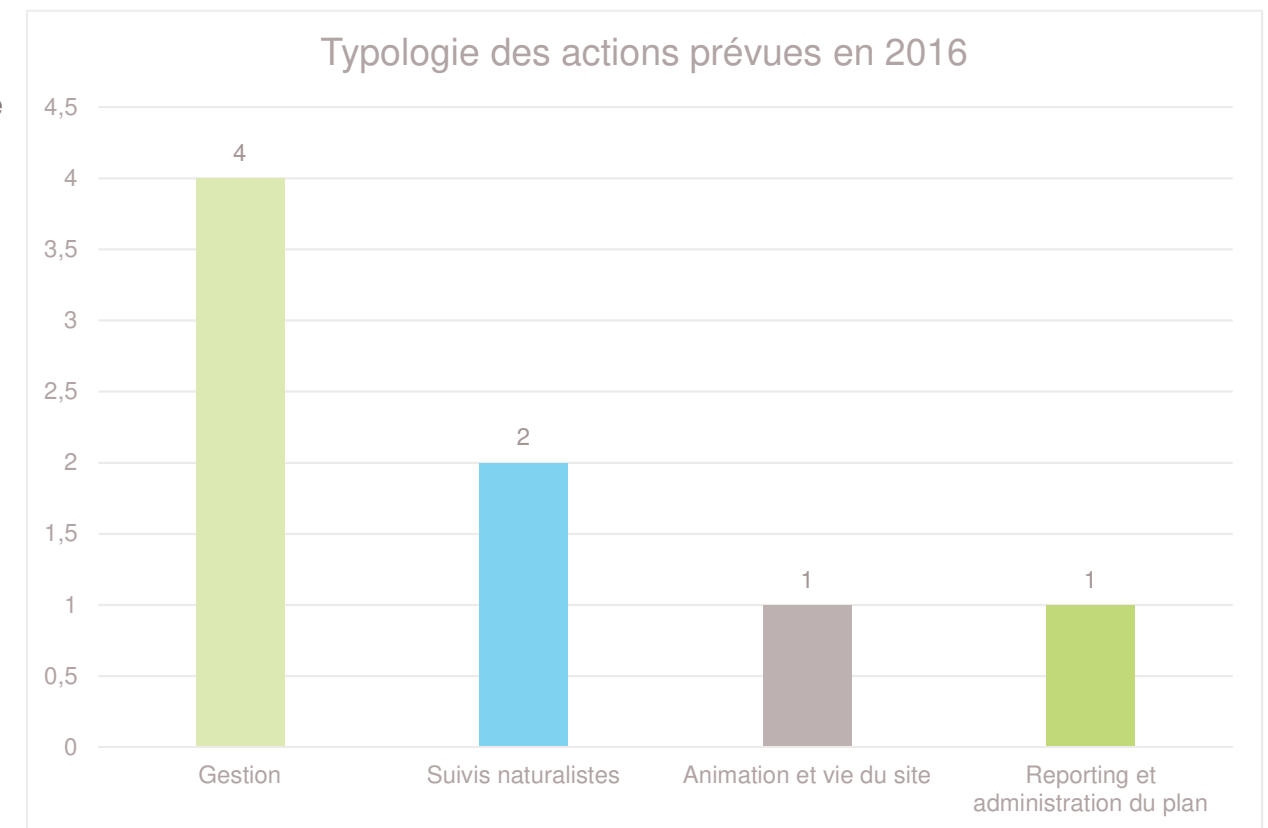
Le plan de gestion prévoyait un faible nombre d'actions (8 actions) pour l'année 2016. Les actions de gestion de l'année étaient axées la gestion des prairies et l'entretien des haies.

2 actions de suivi étaient programmées sur les habitats des espèces cibles des mesures compensatoires.

1 action d'animation ainsi que le reporting / administration du plan étaient aussi planifiées.

10.3.2 Taux de réalisation des actions prévues

La grande majorité des actions programmées (88 %, contre 100 % en 2015) a été réalisée. Seule l'action de concertation avec les riverains sur les questions d'entretien des haies mitoyennes n'a pas été engagée car elle est de faible priorité opérationnelle.



11 Site de la Vallée des Leyre (40VDL)

11.1 Actions réalisées ou initialement prévues en 2016 (40VDL)

11.1.1 Tableau de synthèse

N° action dans PG	Actions	Commune / lieu-dit / parcelles	Date / Période	Réalisation	Réalisation de l'action par :	Descriptif	Superficie ou linéaire	Analyse / Commentaires	Annexe(s)
GH01	Préservation, renaturation et gestion de la végétation rivulaire des linéaires	Belhade / Argelouse	2016	Oui partiellement	PNR des Landes de gascogne pour le compte de CDC Biodiversité	Dimensionnement des travaux à l'issue de l'étude de l'action AS06	11,4 km	Rendu tardif du rapport du PNR LG dans l'année. Définition du plan d'action reportée à 2017	-
GH02/ GH04	Adaptation des pratiques sur les boisements humides Gestion forestière adaptée aux Chiroptères forestiers	Belhade	2016	Non	CDC Biodiversité	Sensibilisation aux bonnes pratiques forestières	-	Pas d'intervention prévue en 2016 sur les parcelles concernées. La concertation réalisée en 2015 a permis de sensibiliser le gestionnaire du propriétaire sur le sujet.	-
GH03	Gestion conservatoire des milieux tourbeux et landes humides	Belhade / Moustey	2016	Oui	CDC Biodiversité	Veille sur le site et sensibilisation des propriétaires / gestionnaires forestiers sur la préservation de ces milieux lors des travaux forestiers réalisés à proximité	-	Sujet évoqué lors des réunions bilan annuelles avec les propriétaires ou gestionnaires forestiers des propriétaires.	-
GH07	Surveillance et contrôle des foyers d'espèces invasives	Belhade / Moustey	2016	Oui	PNR des Landes de Gascogne pour le compte de CDC Biodiversité	Parcours des parcelles situées en bordure de la Petite Leyre et recherche d'individus d'Erable negundo et de Robinier faux-acacia	-	Arrachage systématique des plantules d'E. negundo mais pas de semenciers repérés sur les parcelles conventionnées. Veille à maintenir. Réflexion en cours avec le PNR sur la nécessité d'intervenir sur les parcelles de Robinier.	-
AS02	Identification et marquage des arbres gîtes potentiels sur les parcelles exploitables	Belhade / Moustey	Mars 2016	Oui	PNR des Landes de Gascogne pour le compte de CDC Biodiversité	Recensement des arbres gîtes potentiels, en vue d'un marquage sélectif pérenne en concertation avec les propriétaires	20 ha	Action initialement prévue en 2015 et reportée à 2016	-
AS04	Suivi des stations de Groseillier rouge	Belhade / Moustey	2016	Non	CDC Biodiversité	Surveillance des stations identifiées	-	Les milieux étant stables et non menacés, l'action a été reportée à 2017	-
AS06	Détermination d'une typologie de fossés et cours d'eau	Belhade / Argelouse	2016	Oui	PNR des Landes de Gascogne pour le compte de CDC Biodiversité	Finalisation de l'action entamée en 2015 sur cette thématique.	11,4 km	Qualification des linéaires selon la clé de détermination DDTM afin de connaître le contexte réglementaire des interventions à prévoir.	-

N° action dans PG	Actions	Commune / lieu-dit / parcelles	Date / Période	Réalisation	Réalisation de l'action par :	Descriptif	Superficie ou linéaire	Analyse / Commentaires	Annexe(s)
CS01	Sensibilisation des acteurs locaux aux enjeux de conservation du site	-	2016	Non	CDC Biodiversité	Contacts et échanges avec les usagers (DFCI, agriculteur, chasseurs)	-	Action non engagée en 2016 – pas de besoin dégagé.	-
CS02	Concertation sur les modalités de dessablement et d'entretien des berges des linéaires	-	2016	Non	CDC Biodiversité / PNR LG	Contacts et échanges avec les usagers (DFCI, agriculteur, propriétaires, gestionnaires des propriétaires)	-	Action reportée à 2017 lorsque les conclusions de l'action AS06 seront établies	-
CS03	Marquage des linéaires sécurisés par piquetage	Site de compensation	2016	Non	-	-	-	Action non engagée. Seuls des échanges techniques avec les propriétaires ont eu lieu. Pas de besoin avéré urgent. Réflexion sur les modalités de signalétique à mettre en place.	-
CS04	Mise en place d'une signalétique d'information et de prévention	Site de compensation	2016	Non	-	-	-	Action non engagée. Seuls des échanges techniques avec les propriétaires ont eu lieu. Réflexion en cours sur les modalités de signalétique à mettre en place et sur la localisation.	-
AN01	Coordination de la mise en œuvre du Plan de gestion	Site de compensation	2016	Oui	CDC Biodiversité	Pilotage de la mise en œuvre du plan et reporting	-	-	-

11.2 Bilan naturaliste 2016 (40VDL)

11.2.1 Espèces cibles

Espèces ou groupes d'espèces	Liste suivis / études	Commune/lieu-dit/parcelles	Date / Période	Réalisation	Protocole	Effectifs et/ou autres indicateurs prévus	Analyse / évolution	Commentaires	Annexe(s)
Groseillier rouge	Suivi des stations	Belhade / Moustey	2016	Non	Localisation des stations et décompte des pieds	-	-	Cette action a été reportée à 2017, les milieux étant stables et non menacés	-

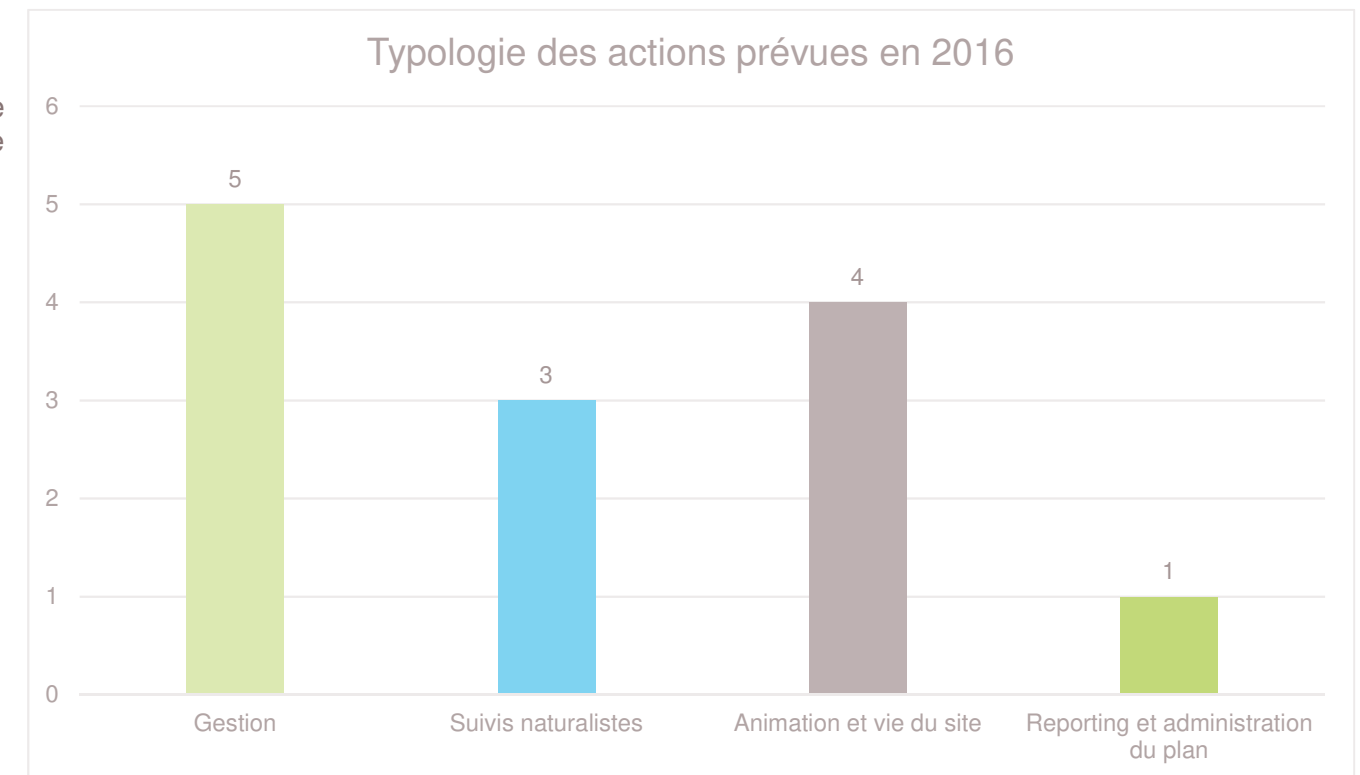
11.3 Bilan 2016 de la mise en œuvre du plan (40VVDL)

11.3.1 Typologie des actions programmées

Le plan de gestion prévoyait 13 actions pour l'année 2016. Les actions de gestion de l'année (5 actions) ne représentent pas une part importante, car pour l'heure, la majeure partie du site reste en libre évolution et ne nécessite pas d'actions de gestion active à court terme.

3 actions de suivi étaient programmées sur les habitats des espèces cibles des mesures compensatoires.

4 actions d'animation ainsi que le reporting / administration du plan étaient aussi planifiées.

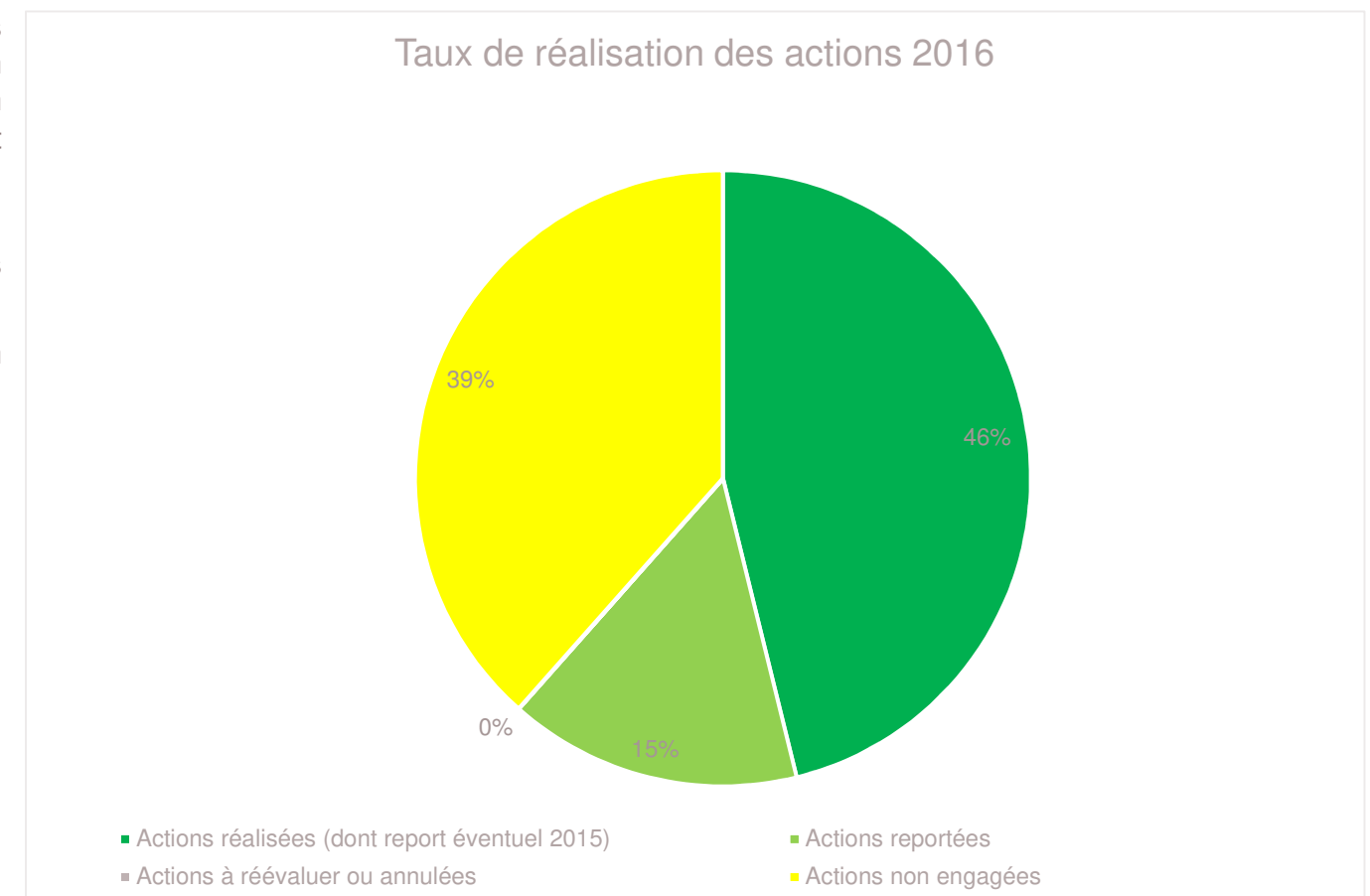


11.3.2 Taux de réalisation des actions prévues

Une petite moitié (47 %, contre 67% en 2015) des actions prévues a été réalisée en 2016. L'essentiel des opérations réalisées ou dont la réalisation a été entamée dans l'année concernait la thématique de la gestion de la végétation des linéaires conventionnés (étude typologique) ainsi que la précision des modalités de gestion conservatoire des boisements situés en bordure de la Petite Leyre (identification des arbres gîtes et surveillance des foyers d'espèces invasives).

Les actions reportées (15 % ; contre 16% en 2015) sont liées au report du suivi des habitats favorables au Groseillier rouge ainsi qu'à un retard de rendu de rapport de la part du partenaire de gestion du site. Ces actions reportées sont en cours de programmation.

Les opérations non engagées (39 %, contre 17% en 2015) sont constituées d'opérations non urgentes ou non nécessaires pour l'année 2016 (piquetage des linéaires conventionnés et concertation locale).



12 Site Vison-Loutre Linéaires (40VLL)

12.1 Actions réalisées ou initialement prévues en 2016 (40VLL)

12.1.1 Tableau de synthèse

N° action dans PG	Actions	Commune / lieu-dit / parcelles	Date / Période	Réalisation	Réalisation de l'action par :	Descriptif	Superficie ou linéaire	Analyse / Commentaires	Annexe(s)
GH01	Préservation, renaturation et gestion de la végétation rivulaire	Sabres – ruisseau du Naou Lagües	2016	Oui partiellement	CDC Biodiversité en partenariat avec le PNR des Landes de Gascogne	Coupe des pins en bordure des linéaires ; débroussaillage sélectif occasionnel ; entretien de la végétation arbustive.	2 km	Action initiée en 2015 par une étude typologique complétée en 2016 par la qualification des linéaires en fossés/cours d'eau du point de vue réglementaire. Un plan d'action opérationnel sera établi en 2017 pour compléter les actions déjà engagées et prévues. La coupe de pins devait être réalisée par le propriétaire à l'occasion de l'exploitation des parcelles forestières voisines mais les travaux forestiers ont été reportés. Débroussaillage sélectif occasionnel + entretien des linéaires réalisé en 2016 via l'action CS2 : tronçons 1 à 8 du massif de Sabres	-
GH02	Action expérimentale en faveur des habitats piscicoles	Solférino – marais du Taston	2016	Non	CDC Biodiversité / PNR des Landes de Gascogne	Amélioration des conditions de fraie du Brochet aquitain sur un affluent du canal du Taston où la reproduction du Brochet est déjà connue.	En cours de définition	Action initiée en 2015 mais non poursuivie en 2016 (indisponibilité des partenaires). L'action sera poursuivie en 2017 (dimensionnement des travaux, dossiers réglementaires et partenariats éventuels pour la mise en œuvre de l'action et son suivi).	-
GH03	Action expérimentale en faveur des habitats d'amphibiens	Solférino – marais du Taston	2016	Non	CDC Biodiversité / PNR des Landes de Gascogne	Amélioration des conditions de reproduction des amphibiens par adoucissement des berges de fossés.	En cours de définition	Action initiée en 2015 mais non poursuivie en 2016 (indisponibilité des partenaires). L'action sera poursuivie en 2017 (dimensionnement des travaux, dossiers réglementaires et partenariats éventuels pour la mise en œuvre de l'action et son suivi).	-
AS01	Suivi de la Loutre	-	Automne /hiver 2016	Non	CDC Biodiversité	Recherche d'indices de présence.	-	Action initialement prévue en 2015 et reportée à 2016. Les conditions l'assec généralisé des sites en fin de saison 2016 n'ont pas permis la réalisation du suivi dans de bonnes conditions. L'action est donc reportée à 2017.	-
CS01	Sensibilisation des acteurs locaux aux enjeux de conservation	-	2016	Oui	CDC Biodiversité	Répertoire des acteurs et usagers, contacts et échanges avec les usagers.	-	Poursuite des échanges avec le propriétaire et ses techniciens forestiers pour s'assurer de la bonne compréhension des objectifs et modes de gestion à adopter. L'action se poursuivra en 2017.	-

N° action dans PG	Actions	Commune / lieu-dit / parcelles	Date / Période	Réalisation	Réalisation de l'action par :	Descriptif	Superficie ou linéaire	Analyse / Commentaires	Annexe(s)
CS02	Mise en place de chantiers nature	Sabres – ruisseau du Naou Lagües	2016	Oui	CDC Biodiversité / PNR des Landes de Gascogne / EPLEFPA de Sabres	Faire participer des étudiants aux travaux d'entretien et de mise en valeur du site.	2 km	Une convention de partenariat entre les parties prenantes a été signée en 2016 pour l'entretien manuel du ruisseau. Deux tranches de travaux ont été réalisées par des classes de CAP forestiers.	rapport_sui_vichantier_sabres_2016_07
CS03	Définition des modalités de curage et d'entretien des berges	-	2016	Oui	CDC Biodiversité	Sensibilisation des acteurs locaux en fonction des besoins de travaux	-	Echanges avec le propriétaire et ses exécutants forestiers sur les modalités d'entretien. Un tronçon « pédagogique » à vocation de formation du personnel intervenant pour le compte du propriétaire est actuellement en cours de recherche.	-
CS04	Marquage des linéaires sécurisés par piquetage	-	2016	Oui	Propriétaire pour le compte de CDC Biodiversité	Balisage de chaque berge et extrémité de tronçon conventionné à l'aide de poteaux en bois peints au sommet.	-	Action initiée en 2015 et terminée en 2016. L'objectif est de faciliter le repérage des tronçons conventionnés par les entreprises prestataires du propriétaire qui réaliseraient des travaux forestiers sur les parcelles. Ce balisage permet aussi aux éventuels voisins situés sur la berge opposée d'identifier les tronçons engagés dans les mesures compensatoires, notamment afin d'éviter le curage du côté conventionné du fossé.	-
CS05	Mise en place d'une signalétique d'information et de prévention	-	2016	Non	-	Installation de panneaux d'information à destination des usagers et acteurs locaux	-	Action annulée, le propriétaire n'est pas favorable à cette action.	-
AN01	Pilotage de la mise en œuvre du plan de gestion	-	2016	Oui	CDC Biodiversité	Suivi de la mise en œuvre du plan et reporting	-	-	-

12.1.2 Illustrations

Chantier école pour l'entretien et la réouverture du ruisseau « NaouLagües » sur la commune de Sabres - © Clément Balfet – CDC Biodiversité.

De gauche à droite : Enlèvement d'embâcles, élagage de branches mortes menaçant de tomber dans le cours d'eau, enlèvement de déchets présents dans le cours d'eau et élimination des pins



Sur chaque colonne, photos avant (à gauche) et après travaux (à droite) sur quelques exemples de faciès de végétation présents sur le ruisseau :



Sur chaque colonne, photos avant (à gauche) et après travaux (à droite) sur quelques exemples de faciès de végétation présents sur le ruisseau :



Piquetage des linéaires sécurisés (poteau bois ci-dessous) :



© Marie VOCCIA (CDC Biodiversité)

12.2 Bilan 2016 de la mise en œuvre du plan (40VLL)

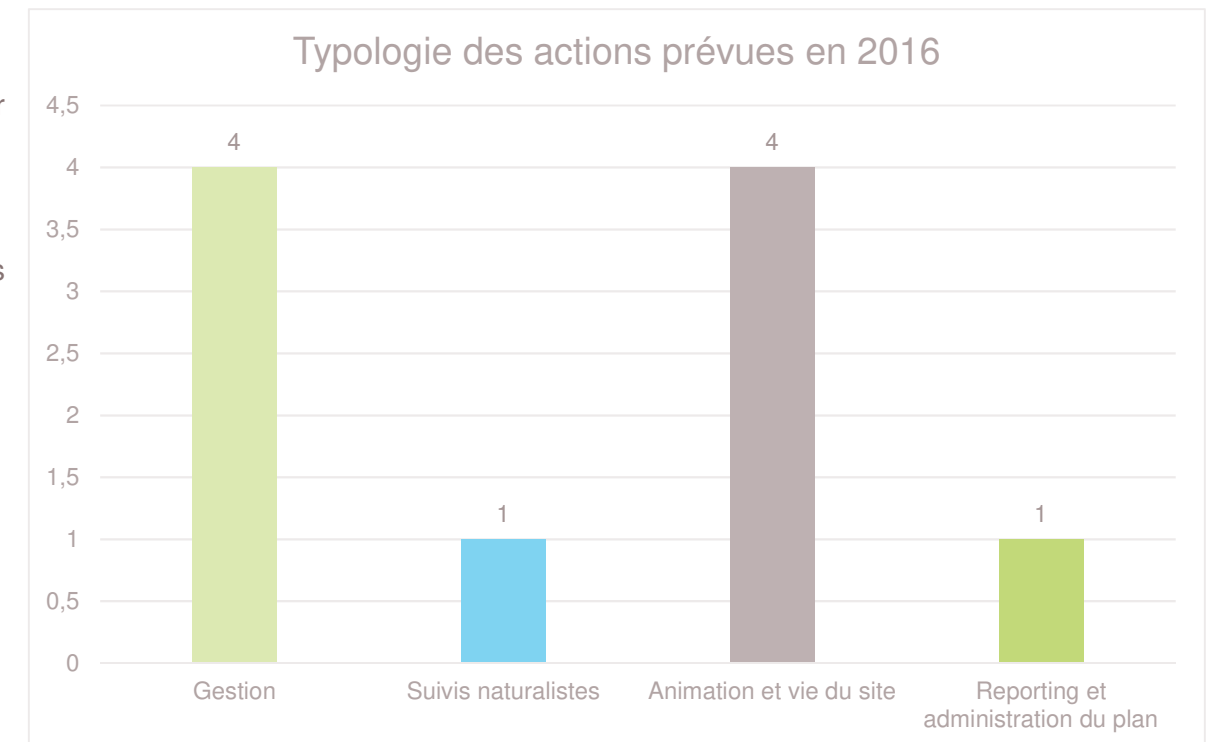
12.2.1 Typologie des actions programmées

Le plan de gestion prévoyait 10 actions pour l'année 2016. Les actions de gestion de l'année (4 actions) étaient axées sur des opérations expérimentales destinées à améliorer la capacité d'accueil des linéaires pour les espèces cibles.

1 action de suivi était programmée sur les habitats des espèces cibles des mesures compensatoires.

L'animation sur ce site représente une part importante de la programmation du plan de gestion (4 actions), car les usagers et riverains sont susceptibles d'intervenir à proximité immédiate des habitats sécurisés.

Le reporting / administration du plan était aussi planifié.

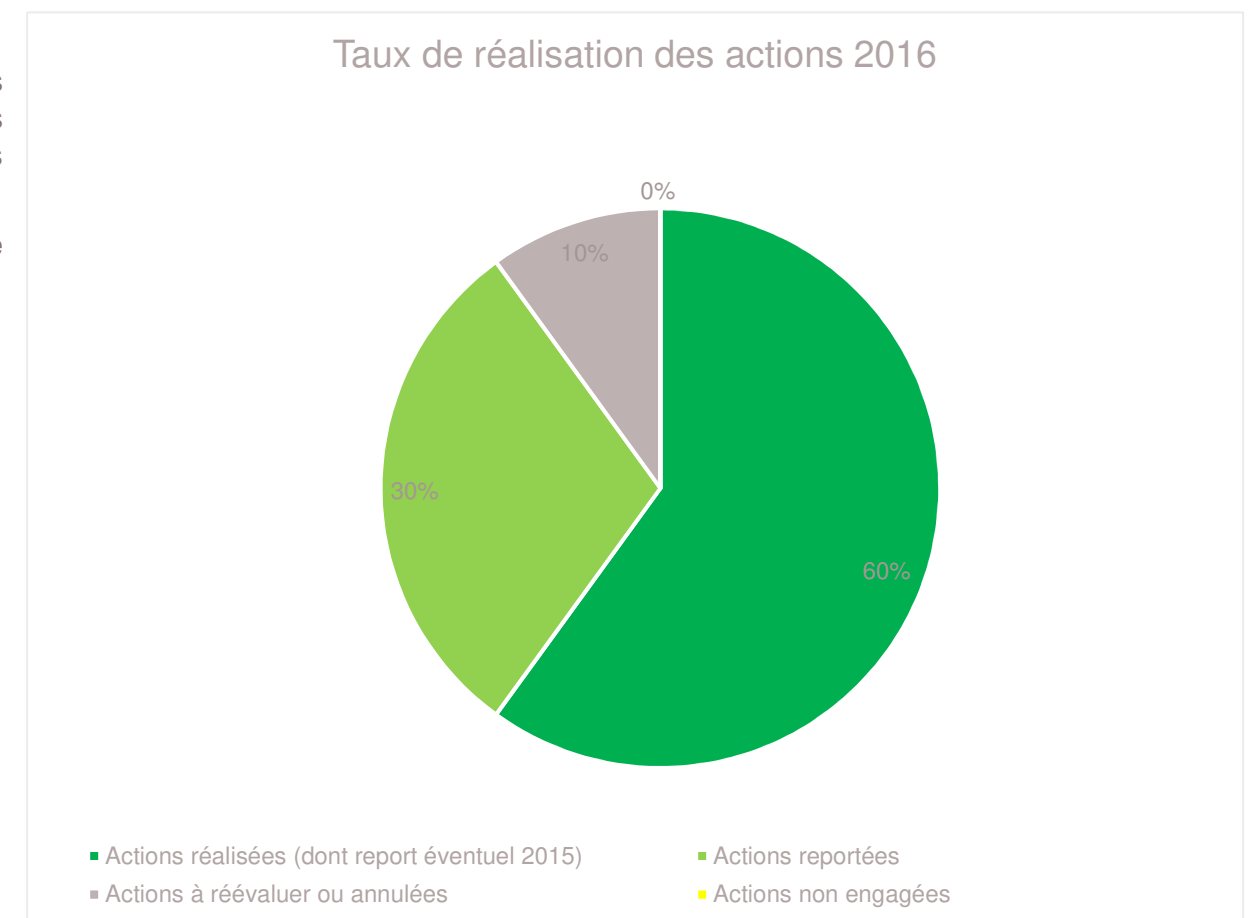


12.2.2 Taux de réalisation des actions prévues

La majorité (60 %, contre 73% en 2015) des actions prévues a été réalisée en 2016.

30 % des actions sont reportées (contre 18 % en 2015). Ce report est en partie dû aux conditions climatiques défavorables sur l'année pour réaliser le suivi des habitats de la Loutre et du Vison d'Europe sur les linéaires conventionnés. Le temps de préparation technique de certaines actions (habitats piscicoles et à amphibiens) n'a pas permis d'engager ces actions sur 2016.

Enfin, l'opération de mise en place d'une signalétique complémentaire au piquetage des linéaires n'a pas été jugée nécessaire par le propriétaire après évaluation du sujet.



13 Site du Gabas (64GAB)

13.1 Actions réalisées ou initialement prévues en 2016 (64GAB)

13.1.1 Tableau de synthèse

N° action dans PG	Actions	Commune/lieu-dit/parcelles	Date / Période	Réalisation	Réalisation de l'action par :	Descriptif	Superficie ou linéaire	Analyse / Commentaires	Annexe(s)
Partie « Gabas zone de coteaux »									
GC.01	Entretien de la végétation	Pimbo	Automne-hiver 2016-2017	Oui	Prestataire pour le compte de CDC Biodiversité	Entretien manuel des zones les plus ouvertes ou rouvertes les années précédentes	1 ha	Les travaux commandés à l'automne 2016 n'ont pu être réalisés qu'en début d'année 2017 pour des questions de disponibilité de l'association d'insertion qui est intervenue sur le site.	-
GC.02	Gestion de la végétation par pâturage	Pimbo	2016	Non	-	Pâturage d'entretien des zones rouvertes	1 ha	Prise de contact avec une éleveuse d'ânes résidant dans une commune voisine. La concrétisation du projet devrait voir le jour en 2017.	-
GP.01	Ouverture des habitats fermés et des boisements	Pimbo	2016	Non	-	Débroussaillage et bucheronnage destiné à rouvrir ces anciens pâturages de coteau	A définir	Action non engagée. Une opportunité d'acquisition de la parcelle enclavée au sein des terrains actuellement engagés dans les mesures compensatoires a mis en suspens d'action en prévision de la mise en œuvre d'une gestion globale de la zone de coteau.	-
GP.02	Réouverture des fourrés et jeunes boisements	Pimbo	Automne-hiver 2016-2017	Oui	Prestataire pour le compte de CDC Biodiversité	Réouverture par broyage à la débroussailleuse des zones les plus embroussaillées et tronçonnage des branches basses afin de limiter les possibilités d'accroche de la végétation grimpante sur les arbres (ronces et églantiers notamment).	Action couplée avec GC.01	Idem GC.01.	-
SE.01	Suivi du Damier de la Succise	Pimbo	20/06/2016	Oui	CEN Aquitaine	Cf. résultats ci-dessous dans le bilan naturaliste	-	-	-
Partie « Rives du Gabas »									
GC.01	Encadrement des opérations sylvicoles	Boueil Boueilho Lasque	2016	Non	-	Assistance du propriétaire en cas d'actions sur le boisement.	-	Pas de besoins dégagés pour 2016. Veille maintenue.	-
GC.02	Préservation d'arbres patrimoniaux porteurs de micro-habitats	Boueil Boueilho Lasque	2016	Oui	CEN Aquitaine	Maintien de la veille sur les arbres identifiés en 2013	-	-	-

N° action dans PG	Actions	Commune/lieu -dit/parcelles	Date / Période	Réalisation	Réalisation de l'action par :	Descriptif	Superficie ou linéaire	Analyse / Commentaires	Annexe(s)
GC.03	Entretien du Moulin de Camberbet + surveillance	Claracq / Reliquat A65	2016	Oui	CEN Aquitaine et CDC Biodiversité	Entretien des abords et des éléments de bâti si nécessaire.	-	Réparation de la toiture et de la fenêtre du rez-de-chaussée. Veille réalisée – plusieurs passages dans l'année.	-
GC.04	Gestion différenciée des friches	Miossens-Lanusse / Reliquat A65 rive droite	14/10/2016	Oui	Prestataire pour le compte de CDC Biodiversité Maitrise d'œuvre CEN Aquitaine	Broyage d'entretien de la végétation.	0,5 ha	Broyage de la friche pour favoriser le Lotier velu et le Lotier grêle.	-
		Claracq / Reliquat A65 rive gauche	29/10/2016 – 30/10/2016				0,4 ha	Broyage de la friche pour favoriser le Lotier velu et le Lotier grêle. La végétation autour de la mare et le long du cours d'eau a été préservée.	-
SE.02	Suivi des Chiroptères et de leurs habitats	Claracq / Moulin de Camberbet	-	Oui	CEN Aquitaine pour le compte de CDC Biodiversité	Cf. résultats ci-dessous dans le bilan naturaliste	-	-	-
SE.04	Suivi du Lotier velu et du Lotier grêle	Claracq – Miossens-Lanusse	28/07/2016	Oui	CEN Aquitaine pour le compte de CDC Biodiversité	Cf. résultats ci-dessous dans le bilan naturaliste	-	-	-
Actions communes aux deux sites									
AF.01	Développement partenarial en lien avec d'autres programmes	-	2016	Oui	CDC Biodiversité	Retours d'expérience croisés ou partenariats avec d'autres structures.	-	Prise de contact avec le CD 40 propriétaire du site ENS du Coteau du Moulin situé sur la commune de Pimbo, quelques km en aval du site dédié aux mesures compensatoires. Une visite de terrain de chaque site ainsi que des échanges et retours d'expérience croisés est prévue pour le printemps 2017.	-
AF.02	Veille sur site	-	2016	Oui	CDC Biodiversité / CEN Aquitaine pour le compte de CDC Biodiversité	Passages réguliers pour suivre l'évolution des habitats et vérifier qu'aucune atteinte accidentelle ou intentionnelle n'a été portée aux terrains.	-	Pas d'incident à signaler sur 2016. L'effondrement (plus ancien) dans le Gabas du chemin communal d'accès à la parcelle située la plus à l'Est est toutefois à signaler à la commune de Pimbo afin de rechercher une solution.	-
AF.03 Coteaux	Suivi des études et des travaux sous prestation	-	2016	Oui	CDC Biodiversité / CEN Aquitaine pour le compte de CDC Biodiversité	Elaboration des cahiers des charges, réunions de lancement, de suivi et de réception des chantiers.	3 cahiers des charges	Chacun des trois chantiers réalisés sous prestation a été réalisé conformément au cahier des charges.	-

N° action dans PG	Actions	Commune/lieu -dit/parcelles	Date / Période	Réalisation	Réalisation de l'action par :	Descriptif	Superficie ou linéaire	Analyse / Commentaires	Annexe(s)
AF.03 Rives	Veiller au respect des conventions CDC Biodiversité / Propriétaires	-	2016	Oui	CEN Aquitaine / CDC Biodiversité	Passages réguliers sur site pour veiller à la bonne application des engagements pris par les propriétaires dans les conventions. Veille sur les atteintes accidentelles ou intentionnelles issues de personnes extérieures (dépôts de gravats ou dégradation du bâti du moulin par exemple).	-	Pas d'incident à signaler sur l'année	-
PG.01	Suivi et évaluation de la mise en œuvre des mesures compensatoires	-	2016	Oui	CDC Biodiversité	Pilotage de la mise en œuvre du plan de gestion.	-	-	-
PG.02 (Coteaux) PG.03 (Rives)	Réalisation de réunions de coordination	-	2016	Oui	CEN Aquitaine / CDC Biodiversité	Réunions de suivi de l'avancement des tâches déléguées au CEN Aquitaine	-	-	-

13.1.2 Illustrations

Site de coteau – commune de Pimbo : effondrement du chemin communal dans le Gabas (à gauche). Et zones à entretenir (au milieu, partie Est du site et à droite, partie Ouest du site).



Site de coteau – commune de Pimbo : zones à rouvrir (à gauche) et début des travaux d'entretien et de réouverture (à droite).



Broyage des friches – Reliquat A65 rive gauche (Miossens-Lanusse) – photos avant (à gauche) et après travaux (à droite)



© Leticia COLLADO (CEN Aquitaine)



© Leticia COLLADO (CEN Aquitaine)

Broyage des friches – Reliquat A65 rive gauche (Miossens-Lanusse) – photos avant (à gauche) et après travaux (à droite)



© Leticia COLLADO (CEN Aquitaine)



© Leticia COLLADO (CEN Aquitaine)

Broyage des friches – Reliquat A65 rive droite (Claracq) – photos avant (à gauche) et après travaux (à droite)



13.2 Bilan naturaliste 2016 (64GAB)

13.2.1 Espèces cibles

Espèces ou groupes d'espèces	Liste suivis / études	Commune/lieu-parcelles	Date / Période	Réalisation	Protocole	Effectifs et/ou autre indicateurs prévus	Analyse / évolution	Commentaires	Annexe (s)
Damier de la Succise	Suivi espèces	Pimbo (PG Coteaux)	20/06/2016	Oui	Parcours de l'ensemble de la surface d'habitat favorable au Damier de la Succise. Dénombrement des imagos et sexage. Pointage GPS des pontes	1 imago observé sur chacune des 2 parcelles, dont 1 femelle en recherche de plante-hôte sur la parcelle Est	La Succise des prés, plante-hôte de l'espèce, est présente sur le coteau rouvert, mais encore en faible nombre. Des individus issus d'une population voisine (15-20 imagos, alimentation, parade, ponte, comportement territorial) située au sein d'une prairie méso-hygrophile abandonnée en bordure du Gabas ont été observés se dirigeant vers les terrains rouverts.	L'effort de réouverture est à poursuivre.	-
Chiroptères	Suivi espèces	Moulin de Camberbet	01/07/2016	Oui	Les espèces présentes dans le gîte sont déterminées, âgées (adulte/jeunes) et comptabilisées. 1 visite/an entre fin-Juin et Juillet. Comptage de jour dans le gîte.	<u>Petit Rhinolophe</u> : 10 individus dont 4 jeunes	<u>2012</u> = 16 individus (adultes et jeunes) <u>2013</u> = 18 individus dont 5 jeunes <u>2014</u> = 17 individus dont 7 jeunes. <u>2015</u> = 18 individus dont 9 jeunes. Les effectifs d'adultes de Petit Rhinolophe sont stables au fil des années de suivi. Le nombre de jeune est en augmentation. Le comptage de 2016 n'est pas représentatif car l'étage n'a pas été visité (problème d'accessibilité).	Afin de préserver ce gîte, des réparations sur la toiture et la fenêtre du rez-de-chaussée ont été effectuées en 2016.	-
Lotier velu et grêle	Suivi espèces	Claracq / Reliquat rive droite	28/07/2016	Oui	Parcours de l'ensemble de la surface des habitats favorables aux lotiers. Pointage GPS des stations + dénombrement des pieds. 1 passage/an.	<u>Lotier grêle</u> Environ 560 pieds et 24 stations <u>Lotier velu</u> Environ 95 pieds et 3 stations	<u>2012</u> = 21 pieds et 11 stations de Lotier grêle + 7 pieds et 3 stations de Lotier velu <u>2014</u> = 116 pieds et 12 stations de Lotier grêle + 1 pied de Lotier velu Le nombre de pieds, ainsi que le nombre de stations (notamment en ce qui concerne le Lotier grêle), sont en forte augmentation en 2016.	S'agissant de deux espèces annuelles et pionnières, le « déplacement » de certaines stations au sein de la zone suivie (apparition de nouvelles stations et disparition de stations connues) semble normal. Il est probable que ceci soit dû à l'évolution de la végétation au niveau de la friche. Cependant, compte tenu de la densité de la végétation en place, le broyage régulier de celle-ci semble indispensable pour le maintien de la population.	-
		Miossens-Lanusse / Reliquat rive gauche				<u>Lotier velu</u> Environ 35 pieds et 2 stations	<u>2012</u> = 5 pieds et 1 station de Lotier velu <u>2014</u> = 0 pieds Le Lotier velu a été à nouveau observé sur la rive gauche du reliquat.	Le broyage de la végétation réalisé en 2015 semble avoir favorisé la réapparition du Lotier velu sur ce secteur.	-

13.3 Bilan 2016 de la mise en œuvre du plan (64GAB)

13.3.1 Typologie des actions programmées

Le plan de gestion prévoyait 17 actions pour l'année 2016. Les actions de gestion de l'année (8 actions) étaient axées sur l'entretien et la réouverture des milieux prairiaux.

3 actions de suivi étaient programmées sur les habitats des espèces cibles des mesures compensatoires.

4 actions d'animation ainsi que le reporting / administration du plan étaient aussi planifiées.

La mise en œuvre du plan de gestion sur le site du Gabas a été marquée en 2016 par le maintien de l'effort de restauration des milieux ouverts qui restent une priorité pour le site. La recherche de solutions de gestion à long terme pour ces milieux a commencé (pâturage des coteaux après réouverture).

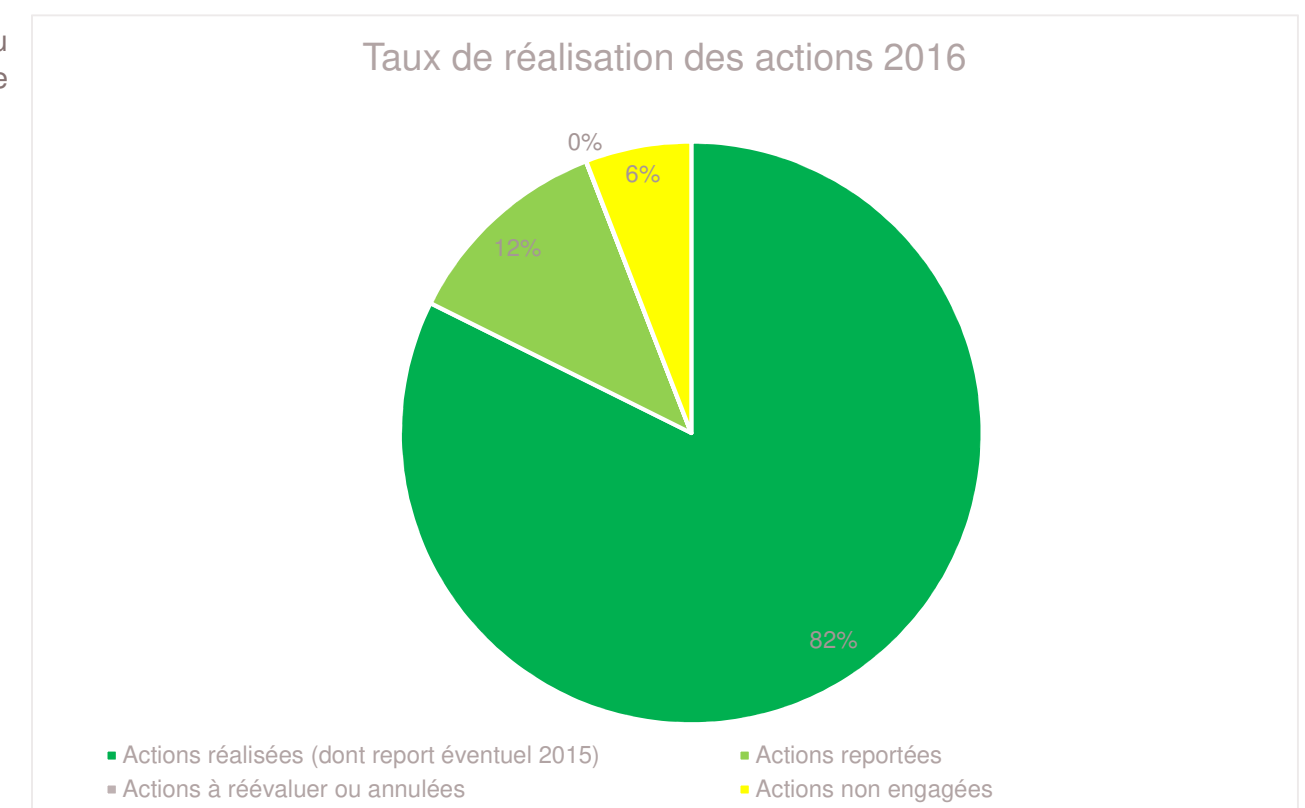
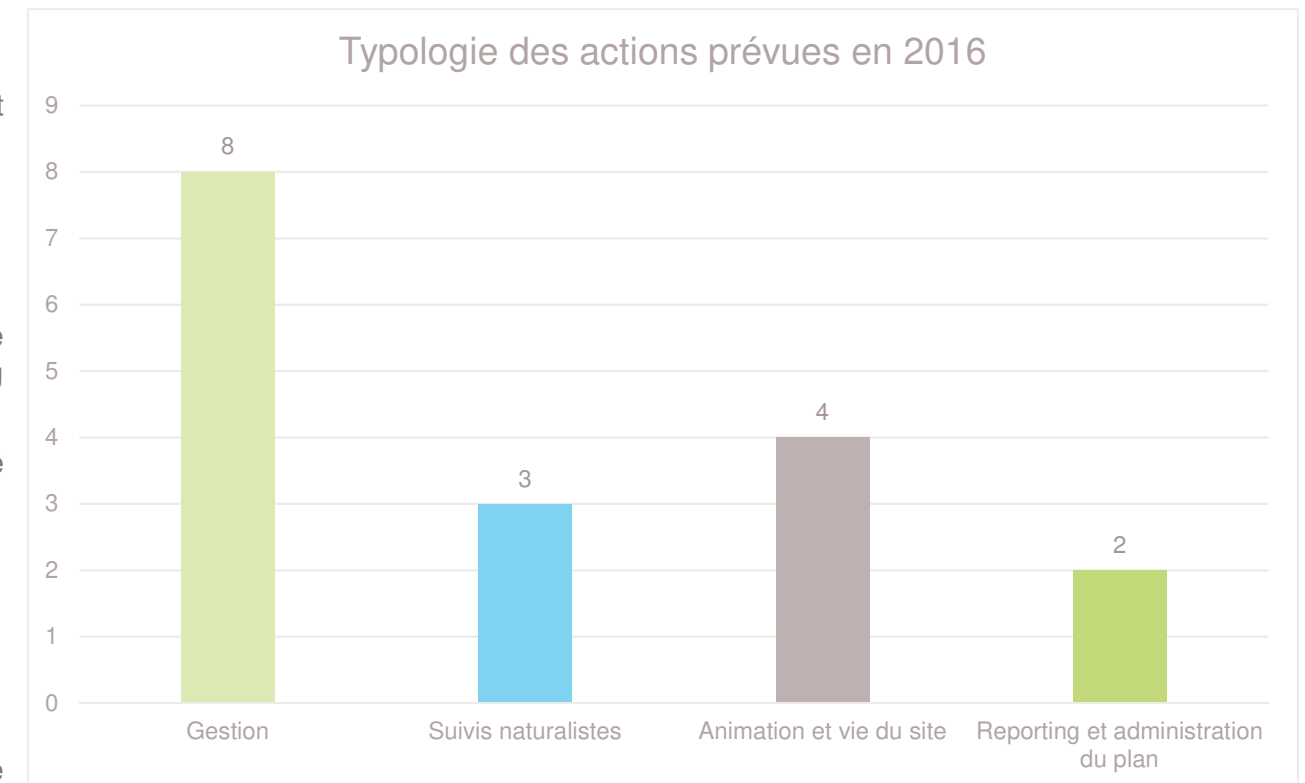
La nurserie de Petit Rhinolophe sécurisée dans le cadre des mesures compensatoires (Moulin de Camberbet) a été suivie pour la 5^{ème} année consécutive.

13.3.2 Taux de réalisation des actions prévues

La grande majorité (83 %, contre 53% en 2015) des actions prévues a été réalisée en 2016.

Le report d'actions en 2017 (12 %, contre 20% en 2015) est lié au temps de concrétisation de la mise en pâturage du site.

Les opérations non engagées (6 %, contre 27% en 2015) sont constituées d'opérations non nécessaires en 2016 ou dont le planning de mise en œuvre a été décalé (opportunité d'achat d'une parcelle riveraine qui permettra d'étendre la zone de prairie restaurée, projet de mutualisation des travaux avec les parcelles actuellement sécurisées).



14 Site de Garlin (64GAR)

14.1 Actions réalisées ou initialement prévues en 2016 (64GAR)

14.1.1 Tableau de synthèse

N° action dans PG*	Actions	Commune / lieu-dit / parcelles	Date / Période	Réalisation	Réalisation de l'action par :	Descriptif	Superficie ou linéaire	Analyse / Commentaires	Annexe(s)
GH01	Entretien des prairies et des friches	-	Automne 2016	Oui	Prestataire pour le compte de CDC Biodiversité	Améliorer la structure et la densité du couvert végétal.	10 ha	Un accès à la parcelle a été créé par l'aménagement d'un passage busé.	-
GH02	Création de dépressions humides temporaires	-	2016	Non	-	Création de micro-dépressions par des outils mécaniques	-	Action non engagée	-
GH03	Maintien des perchoirs naturels ou artificiels	-	2016	Oui	-	Elaboration d'un cahier des charges à destination du prestataire qui a réalisé l'entretien des terrains	-	La bonne réalisation des travaux d'entretien a permis le maintien des perchoirs existants et a conservé de jeunes arbres spontanés dans la parcelle destinés à fournir des perchoirs supplémentaires pour les rapaces et notamment l'Elanion blanc.	-
ES01	Suivi du Lotier grêle et du Lotier velu	Site de compensation	Eté	Oui	Prestataire pour le compte de CDC Biodiversité	Suivi de l'évolution des espèces et habitats	10 ha	Cf. bilan naturaliste	40_64_Inventaires_Lotiers_2016
ES02	Suivi de l'Elanion blanc	Site de compensation	2015	Oui	CDC Biodiversité	Suivi espèce	10 ha	Cf. bilan naturaliste	-
CS01	Sensibilisation des acteurs locaux aux enjeux du site de compensation	-	2016	Oui	CDC Biodiversité	Recensement des usagers, outils de sensibilisation, rencontres et contacts	-	Rencontre d'une personne qui chasse le chevreuil sur la parcelle et information sur les enjeux écologiques attribués au site.	-

N° action dans PG*	Actions	Commune / lieu-dit / parcelles	Date / Période	Réalisation	Réalisation de l'action par :	Descriptif	Superficie ou linéaire	Analyse / Commentaires	Annexe(s)
CS02	Mise en place d'une signalétique d'information et de prévention	-	2016	Non	-	Création et pose de panneaux d'information	-	Action non engagée	-
AN01	Coordination de la mise en œuvre du plan	-	2016	Oui	CDC Biodiversité	Administration du plan et reporting	-	-	-

14.1.2 Illustrations

Travaux de broyage du site pour maintenir les populations de Lotiers. Conservation d'îlots non broyés pour l'avifaune et l'entomofaune.

De gauche à droite : photos avant, pendant et après travaux. © Pierre Boyer et Marie Voccia – CDC Biodiversité



14.2 Bilan naturaliste 2016 (64GAR)

14.2.1 Espèces cibles

Espèces ou groupes d'espèces	Liste suivis / études	Commune/lieu -dit/parcelles	Date / Période	Réalisation	Protocole	Effectifs et/ou autre indicateurs prévus	Analyse / évolution	Commentaires	Annexe(s)
Suivi du Lotier velu et du Lotier grêle	Suivi	Site de compensation	2016	Oui	Décompte des pieds et localisation des patchs, caractérisation des habitats	Lotier velu : 7080 pieds Lotier grêle : >1 pied	2012 : Lotier velu = 251 pieds ; Lotier grêle = 10 pieds. La très forte augmentation du Lotier velu entre 2012 et 2016 s'explique probablement par une sous-estimation des effectifs en 2012. En 2016 la population est particulièrement florissante.	-	40_64_Inventaire_Lotiers_2016
Elanion blanc	Suivi	Site de compensation	2016	Oui	Points d'observation	1-5 individus	L'espèce est toujours aussi fréquente et assidue sur le site	-	-

14.2.2 Autres observations réalisées en 2016

Une nouvelle espèce pour le site, la Fauvette pitchou (*Sylvia undata*), espèce de l'annexe I de la directive Oiseaux, présente (3 individus) en hivernage à partir du mois d'octobre.

14.3 Bilan 2016 de la mise en œuvre du plan (64GAR)

14.3.1 Typologie des actions programmées

Le plan de gestion prévoyait 8 actions pour l'année 2016. Les actions de gestion de l'année (3 actions) étaient axées sur l'entretien du site.

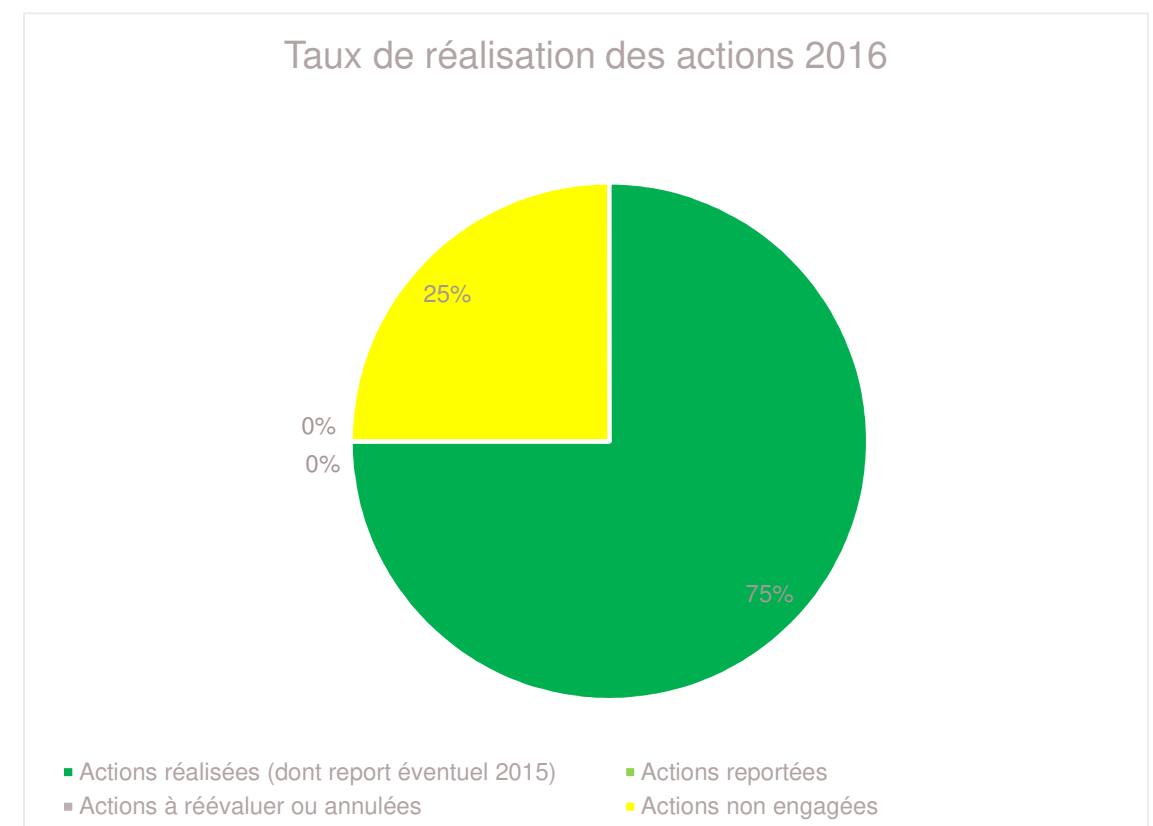
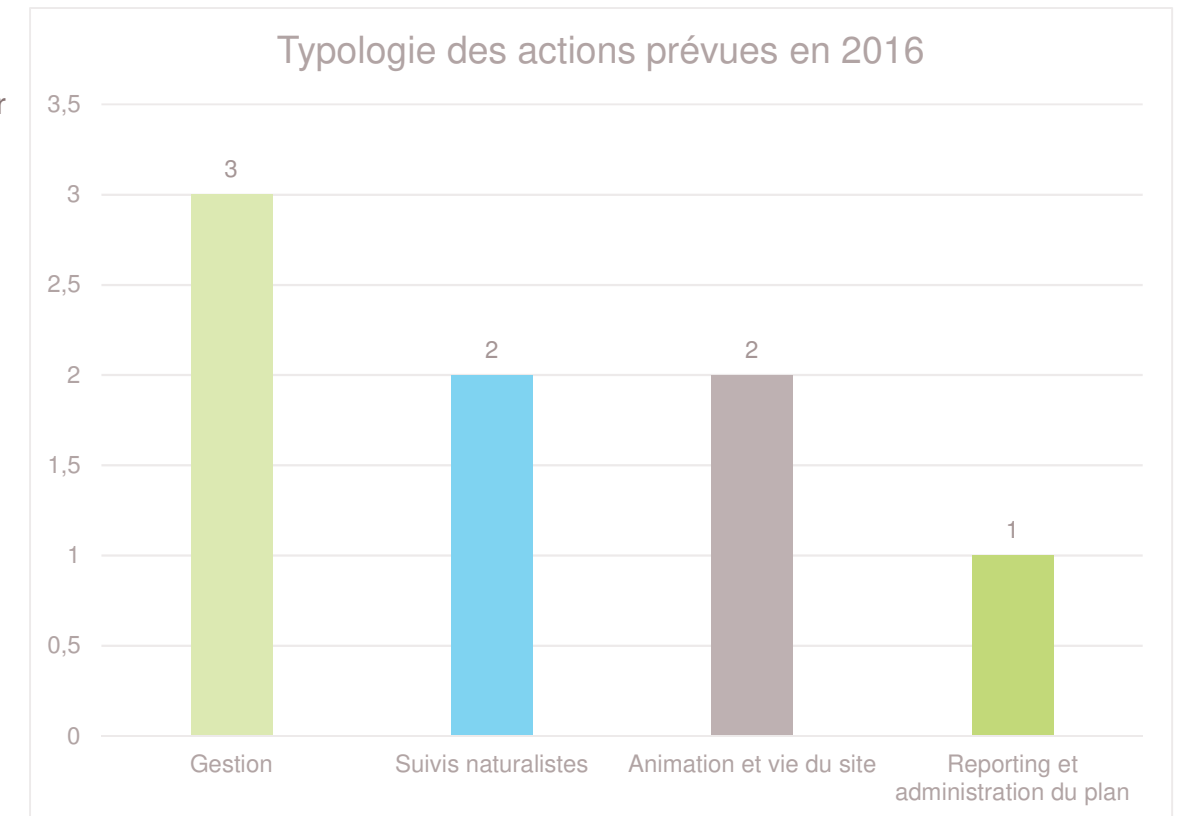
2 actions de suivi étaient programmées sur les habitats des espèces cibles des mesures compensatoires.

2 actions d'animation ainsi que le reporting / administration du plan étaient aussi planifiées.

14.3.2 Taux de réalisation des actions prévues

Le taux de réalisation sur ce site a considérablement augmenté (75 %, contre 22% en 2015). Cette augmentation est due à la résolution de la problématique d'accessibilité des parcelles pour les engins destinés à réaliser l'entretien.

Les actions non engagées (25 %, contre 78 % en 2015) sont de faible priorité opérationnelle (signalétique d'information et création de dépressions humides) et en cours de réévaluation.



15 Site de la Lande du Pont-Long (64LPL)

15.1 Actions réalisées ou initialement prévues en 2016 (64LPL)

15.1.1 Tableau de synthèse

N° action dans PG	Actions	Commune / lieu-dit / parcelles	Date / Période	Réalisation	Réalisation de l'action par :	Descriptif	Superficie ou linéaire	Analyse / Commentaires	Annexe(s)
GC.01	Encadrement des opérations sylvicoles	Serres-Castet – Cours d'eau le Bruscos	28/06/2016 et 05/07/2016	Oui	CDC Biodiversité	Accompagnement du propriétaire dans ses éventuelles actions sylvicoles afin de garantir le maintien des habitats des espèces cibles.	-	Conseil d'un propriétaire sur les modalités d'élagage et de dégagement éventuel de la ripisylve des parcelles conventionnées en bordure du Bruscos afin de répondre à la demande d'un voisin pour un projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture d'un hangar. Le projet n'a finalement pas été concrétisé par le voisin. Aucune action n'a donc été engagée par le propriétaire.	-
GC.02	Préservation d'arbres patrimoniaux (porteurs de micro-habitats)	-	-	Non	-	Marquage à la peinture et pointage GPS des arbres favorables en tant que gîtes pour les chiroptères ou présentant un potentiel à moyen terme.	-	Action reportée (le marquage des arbres ne nécessite pas une reprise pour l'instant). Veille maintenue.	-
GC.03	Fauche des prairies	Lescar / Uzein	Première coupe : début juin ; 2 ^e coupe mi-juillet et mi-septembre 2016	Oui	Propriétaire et berger exploitant une parcelle conventionnée	Préconisations : 1 à 2 fauches/an.	37,4 ha	Parcelles en bordure de l'Ayguelongue, de l'Uillède (chapelle) et Uzein (fauché plus tardivement).	-
GC.04	Broyage régulier	Lescar / Bordure Ayguelongue	25/05/2016	Oui	Propriétaire	Broyage d'entretien des parcelles conventionnées.	30,9 ha	Broyage des refus de pâturage afin de favoriser la repousse de la végétation.	-
		Bougarber	Début novembre		Exploitante agricole pour le compte de CDC Biodiversité	Broyage d'entretien des parcelles sécurisées (acquisition A'LIENOR).	2,5 ha		-
		Montardon	Fin mai, juillet et septembre		Gestionnaire des terrains (exploitation agricole du lycée)	Broyage d'entretien des parcelles conventionnées.	6,2 ha		-

N° action dans PG	Actions	Commune / lieu-dit / parcelles	Date / Période	Réalisation	Réalisation de l'action par :	Descriptif	Superficie ou linéaire	Analyse / Commentaires	Annexe(s)	
		Lescar	25/10/2016		Prestataire pour le compte de CDC Biodiversité	Broyage annuel d'entretien des terrains (ancienne carrière et lande ouverte en bordure d'étang).	10 ha	Broyage en plein de la végétation herbacée + conservation de bosquets de saules et de la végétation à certains endroits. Débroussaillage des abords de la grande retenue dans la mesure du possible (contraintes d'accessibilité pour le tracteur). Broyage d'entretien de la petite lande ouverte en bordure d'étang. Conservation des arbres comme les années précédentes.	-	
GC.04	Broyage régulier	Serres-Castet	Fin d'été 2016	Oui	Commune de Serres-Castet	Broyage de la prairie.	0,6 ha	Le gestionnaire n'a pas prévenu le propriétaire, ni CEN Aquitaine ou CDC Biodiversité des dates d'intervention. Une rencontre à fixer en 2017 est nécessaire avec le gestionnaire afin de lui expliquer les enjeux écologiques assignés à la parcelle et de lui transmettre les préconisations en terme d'entretien. Pour l'instant l'entretien réalisé est en adéquation avec les objectifs des mesures compensatoires.	-	
GC.05 / GC.08	Pâturage des prairies / Maintien du pâturage en sous-bois	Lescar / bordure Ayguelongue	07/04/2016 – 23/05/2016 et 01/11/2016 - 31/12/2016	Oui	Propriétaire	Pâturage de printemps : 116 blondes d'Aquitaine	35,3 ha	<u>Pâturage de printemps</u> : A leur arrivée, avant d'accéder aux prairies conventionnées, les vaches ont été mises sur les cultures en raygrass adjacentes. <u>Pâturage d'automne/hiver</u> : La problématique de piétinement des zones les plus humides est toujours présente. Le sujet est en cours de discussion avec le propriétaire afin de définir des modalités pratiques permettant de concilier la nécessité d'alimentation du bétail et la préservation des habitats humides. Les discussions doivent se poursuivre en 2017.	-	
		Lescar / bordure Uillède (parcelle de la chapelle)	01/01/2016 – 23/03/2016 et 10/09/2016 – 31/12/2016			3 chevaux de trait		3,7 ha	Le chargement et les périodes de pâturage sont adaptés au maintien des habitats des espèces cibles. Aucune dégradation de la végétation n'a été constatée.	-
		Uzein	15/03/2016 – 04/06/2016 et 15/10/2016 – 15/12/2016			Berger pour le compte du propriétaire		Pâturage ovin tournant (150 – 220 brebis) réparti entre la parcelle sécurisée et les cultures mises en herbe à proximité.	2,8 ha	Le chargement et le mode de pâturage tournant permettent le maintien des habitats des espèces cibles. Aucune dégradation de la végétation n'a été constatée. Les zones humides présentes sont naturellement évitées par les brebis.

N° action dans PG	Actions	Commune / lieu-dit / parcelles	Date / Période	Réalisation	Réalisation de l'action par :	Descriptif	Superficie ou linéaire	Analyse / Commentaires	Annexe(s)
		Bougarber	Mars à mai Juin - juillet Août – octobre 2016		Exploitante agricole pour le compte de CDC Biodiversité	Entre 5 à 9 chevaux (poulinières ou poulains de 1 – 2 ans) et 12 bœufs Belted Galleway (début juin uniquement) en pâturage tournant.	2,5 ha	Rotation des pâtures selon la hauteur de la végétation. Néanmoins, à la fin de l'année, la parcelle semble surpâturée par endroits. Une phase de concertation sera organisée en 2017 avec l'exploitante afin de mieux adapter la charge pastorale aux objectifs de compensation.	-
		Montardon	01/04/2016 – 31/12/2016	Oui	Gestionnaire des terrains (exploitation agricole du lycée)	Pâturage bovin tournant sur une prairie divisée en 4 parcelles.	6,2 ha	30 vaches ont pâturé la prairie, avec des rotations régulières entre les 4 parcelles en fonction de la disponibilité en herbe. Le sursemis de la prairie prévu fin 2015 a été réalisé mais sans prévenir CDC Biodiversité à l'avance, ce qui aurait permis une concertation et une adaptation du mélange de graines. Aucune autre action du même type n'est prévue à l'heure actuelle. A noter que le lycée a un projet pédagogique de réaménagement des abords de l'exploitation agricole comprenant l'implantation de nouveaux linéaires de haies qui seront connectées à celles implantées dans le cadre des mesures compensatoires, ce qui améliorera les habitats favorables des espèces cibles sur le site (chiroptères notamment).	-
GC.07	Enlèvement des macro-déchets	Site de compensation	-	Oui	CEN Aquitaine / propriétaire	Des macro-déchets sont ramassés lors des passages sur site.	-	L'effort est à poursuivre en fonction des constats réalisés. Les abords du lac de l'Ayguelongue sont notamment à surveiller (ancien ball trap concentrant des cartouches de fusil usagées enterrées et des débris de disques de tir).	-
GC.09	Développement naturel de la végétation	Lescar	15/09/2016	Oui	Propriétaire pour le compte de CDC Biodiversité	Conservation de la végétation arbustive présente sur les berges de l'Uillède.	-	Seule la végétation herbacée présente entre le cours d'eau et les champs cultivés a été entretenue par broyage à l'automne 2016.	-
GC.10	Restauration / Entretien de la végétation herbacée des bords de fossés et cours d'eau	Lescar / parcelle de la chapelle	25/11/2016	Oui	Prestataire pour le compte de CDC Biodiversité	Passage d'une épareuse sur la berge conventionnée afin de contenir le développement de la ronce et des ligneux potentiels.	236 m linéaires	-	-
GC.12	Gestion de la végétation des sites de pontes potentiels	Lescar	-	Oui	Propriétaire	Préconisations pour l'entretien des sites.	4 plans d'eau	Concertation à poursuivre notamment afin de maintenir la tranquillité des sites aux abords des zones aménagées pour la chasse au gibier d'eau (réalisation de petits travaux d'entretien en période estivale). Un projet de code de bonnes pratiques tripartite signé par le propriétaire et l'ACCA et CDC Biodiversité est à l'étude. Le projet de réaménagement des berges des plans d'eau permettra aussi d'améliorer la capacité d'accueil des plans d'eau pour l'espèce (action SE.10).	-

N° action dans PG	Actions	Commune / lieu-dit / parcelles	Date / Période	Réalisation	Réalisation de l'action par :	Descriptif	Superficie ou linéaire	Analyse / Commentaires	Annexe(s)
GC.13	Gestion des rives de l'Uzan adaptée au Scirpe des bois	Lescar	2016	Non	CDC Biodiversité	Débroussaillage des berges et création de trouées dans la ripisylve afin d'amener de la lumière.	-	Action en cours de réévaluation. Après un diagnostic des besoins, il s'avère que l'action n'est pas nécessaire à court terme. L'action sera vraisemblablement réorientée vers une phase de concertation / information à destination des exploitants des parcelles agricoles qui bordent le cours d'eau afin de les informer des engagements pris par la commune de Lescar sur la préservation du cours d'eau. L'Uzan faisant partie du domaine public, les propriétaires ou exploitants réalisent l'entretien des faces externes de la ripisylve du cours d'eau, ce qui crée vraisemblablement les conditions favorables au Scirpe des bois.	-
GC.15	Maintien et aménagement des « structures » servant d'abris près des mares	-	-	Non	-	Amélioration de la capacité d'accueil du site aux abords des mares et plans d'eau.	-	Action non engagée. La priorité est donnée à la mise en œuvre de l'action GP.05.	-
GC.16	Prévention des pollutions extérieures	Lescar / mare de la chapelle	2016	Oui	Propriétaire	Alerte du propriétaire sur une source de pollution éventuellement constatée.	-	Le déversement intentionnel de déchets divers dans une mare conventionnée a été constaté les années précédentes. Suite au signalement de CDC Biodiversité, le propriétaire a engagé en 2016 une procédure judiciaire à l'encontre du locataire du terrain à l'origine de la pollution. La procédure prévoit une remise en état et un suivi de la qualité de l'eau.	-
GC.17	Développement naturel de la ripisylve	Aygue-longue / Uillède	2016	Oui	CEN Aquitaine pour le compte de CDC Biodiversité	Veille sur le bon développement de la ripisylve en place et développement naturel des zones nécessitant un complément de végétalisation.	7 km	Plusieurs passages de veille ont été réalisés dans l'année. La concertation prévue pour limiter le piétinement des bovins (GC.05-08) permettra d'améliorer le développement de la végétation dans certaines zones.	-
GP.03 / GP.04	Plantation de haies basses et hautes diversifiées	Lescar	2016	Oui	Prestataire pour le compte de CDC Biodiversité	Remplacement des plants morts et entretien des plantations sur la zone près de l'étang « aux bambous ».	-	Dernière année de suivi post-chantier par les entreprises. Dépose des tuteurs et protections n'étant plus nécessaires. Certains arbres implantés constituent déjà des postes d'observation réguliers pour l'Elanion blanc.	-
		Montardon				Remplacement des plants morts et entretien des plantations	1,7 km	Dernière année de suivi post-chantier par les entreprises. Dépose des tuteurs et protections n'étant plus nécessaires. Un arbre situé en bordure de la route départementale est tombé au printemps sur la haie implantée. Quelques sujets ont été abimés. Ils ont été taillés afin de permettre une meilleure reprise de ceux-ci.	-
GP.05	Aménagement de plans d'eau	-	2016	Non	-	Réaménagement de certains plans d'eau afin d'améliorer leur capacité d'accueil pour les espèces cibles.	-	Action reportée à 2017. Etude préalable lancée en 2016 (SE.10).	-

N° action dans PG	Actions	Commune / lieu-dit / parcelles	Date / Période	Réalisation	Réalisation de l'action par :	Descriptif	Superficie ou linéaire	Analyse / Commentaires	Annexe(s)
GP.06	Nettoyage des macro-déchets sur les mares	Lescar	2016	Non	-	Cf. GC.16	1 mare	La procédure judiciaire en cours interdit toute intervention sous peine de rendre la procédure caduque. <i>In fine</i> , l'action sera réalisée par le locataire sous l'injonction du tribunal et de la police de l'eau. A noter que des recalibrages et une dérivation du cours de l'Uillède ont aussi été constatés. La remise en état concernera aussi ces faits rapportés par la police de l'eau.	-
SE.01	Inventaire et cartographie des habitats naturels et de la flore à enjeux	Site de compensation	Printemps / été 2016	Oui	Biotopie pour le compte de CDC Biodiversité	Cf. résultats ci-dessous dans le bilan naturaliste	113 ha	Action non prévue initialement engagée afin d'améliorer l'état initial des terrains conventionnés.	64LPL_Inventaire_Habitats_2016
SE.03	Suivi des Chiroptères et de leurs habitats	Site de compensation	Eté 2016	Oui	Biotopie pour le compte de CDC Biodiversité + CEN Aquitaine pour le suivi des gîtes artificiel	Cf. résultats ci-dessous dans le bilan naturaliste	57 ha	Action initialement prévue en 2015 et reportée à 2016.	64Luy_64LPL_Suivi_Chiroptères_2016
SE.04	Suivi de l'Agrion de Mercure et de ses habitats	Lescar/ Uillède	Printemps 2016	Oui	CDC Biodiversité	Cf. résultats ci-dessous dans le bilan naturaliste	2115 ml	Action non prévue initialement engagée afin d'affiner le suivi des habitats de l'espèce suite aux mesures de gestion mises en œuvre.	-
SE.05	Suivi de la Cordulie à corps fin et de ses habitats	-	2016	Non	-	-	-	Action en cours de réévaluation : les suivis antérieurs ont montré que l'habitat était en équilibre malgré la faible présence de l'espèce. Aucun suivi n'était nécessaire en 2016.	-
SE.07	Suivi de l'Elanion blanc et de ses habitats	-	2016	Oui	CDC Biodiversité / CEN Aquitaine	Cf. résultats ci-dessous dans le bilan naturaliste.	-	-	-
SE.10	Etude hydrologique des plans d'eau	-	2016	Oui	Prestataire pour le compte de CDC Biodiversité	Etude limnimétrique et bathymétrique des plans d'eau favorables à la Cistude d'europe et préconisations de travaux de réaménagement afin d'améliorer leur capacité d'accueil pour l'espèce.	-	Action non engagée en 2015 et reportée à 2016. Lancement en septembre 2016. Résultats prévus à l'automne 2017.	-
AF.01	Veiller au respect des conventions CDC Biodiversité / Propriétaires	Site de compensation	2016	Oui	CDC Biodiversité / CEN Aquitaine pour le compte de CDC Biodiversité	Définition du cahier des charges, échanges sur les actions mises ou à mettre en œuvre, réunion-bilan annuelle avec le propriétaire	-	Aucun incident majeur à signaler. Seule une amélioration de la communication des propriétaires envers CDC Biodiversité ou le CEN Aquitaine avant l'engagement de certaines actions est à améliorer.	-
AF.02	Suivi des études et des travaux sous prestation	Site de compensation	2016	Oui	CDC Biodiversité / CEN Aquitaine pour le compte de CDC Biodiversité	Maitrise d'ouvrage et maitrise d'œuvre des travaux : rédaction de cahier des charges, réunions de lancement, de suivi et de réception de chantier.	-	Aucun incident de réalisation à signaler en 2016.	-

N° action dans PG	Actions	Commune / lieu-dit / parcelles	Date / Période	Réalisation	Réalisation de l'action par :	Descriptif	Superficie ou linéaire	Analyse / Commentaires	Annexe(s)
AF.03	Organisation de réunions de coordination	-	2016	Oui	CDC Biodiversité / CEN Aquitaine	Réunions périodiques de suivi de l'avancement de la mise en œuvre des actions réalisées par le CEN Aquitaine.	-	Réunions trimestrielles et échanges téléphoniques réguliers.	-
AF.04	Veille sur le site	Site de compensation	2016	Oui Plusieurs passages	CDC Biodiversité / CEN Aquitaine pour le compte de CDC Biodiversité	Cf. résultats ci-dessous dans le bilan naturaliste	-	-	-
AF.05	Concertation / élaboration de partenariats techniques et/ou scientifiques pour la mise en œuvre des pratiques agro-environnementales	Site de compensation	2016	Oui	CEN Aquitaine pour le compte de CDC Biodiversité	Diagnostic des pratiques, recherches bibliographiques et concertation avec les exploitants agricoles.	-	L'année a été dédiée à la prise de connaissance des pratiques mises en œuvre sur le site du fait d'un changement d'interlocuteur chez le CEN Aquitaine. Les années suivantes seront dédiées à la concertation avec les exploitants.	-
AF.06	Développement partenarial en lien avec d'autres programmes	Site de compensation	2016	Oui	CDC Biodiversité	Recherche de synergies territoriales avec d'autres démarches environnementales ou programmes.	-	Prise de connaissance et poursuite du suivi des actions menées par le CEN Aquitaine sur le lac d'Uzein.	-
AF.07	Concertation avec une commune pour la création d'un sentier pédestre	Lescar	2016	Non	CDC Biodiversité	Concertation avec la commune	-	Pas de besoin dégagé sur l'année. Le projet est en suspens au niveau de la commune.	-
PG.01	Suivi et évaluation de la mise en œuvre des mesures compensatoires	-	2016	Oui	CDC Biodiversité	Pilotage de la mise en œuvre du plan de gestion.	-	-	-

15.1.2 Illustrations

Broyage d'entretien de la végétation – Carrière de Lescar – photos avant (à gauche) et après travaux (à droite)



Broyage d'entretien de la lande rouverte – Commune de Lescar - photos avant (à gauche) et après travaux (à droite)



Débroussaillage des berges de l'Uillède– Commune de Lescar – photos avant (à gauche) et après travaux (à droite)



Pâturage bovin – Commune de Montardon (à gauche) et pâturage équin – Commune de Bougarber (à droite)



Haies implantées en 2014 – commune de Montardon – A gauche, linéaire implanté sous la ligne à haute tension et à droite, dégâts provoqués par la chute accidentelle d'un gros arbre situé en bordure de la route départementale.



15.2 Bilan naturaliste 2016 (64LPL)

15.2.1 Espèces cibles

Espèces ou groupes d'espèces	Liste suivis / études	Commune/lieu-dit/parcelles	Date / Période	Protocole	Réalisation	Effectifs et/ou autre indicateurs prévus	Analyse / évolution	Commentaires	Annexe (s)
Habitats naturels	Suivi	Site de compensation	Printemps/été 2016	Inventaire et cartographie	Oui	60 communautés végétales identifiées dont 8 avec forts enjeux de conservation	-	Il s'agit ici de la première étude exhaustive.	64LPL_Habitats_2016
Chiroptères	Suivi	Site de compensation	Été 2016	Enregistreurs automatiques	Oui	18 espèces contactées, dont 10 nouvelles pour le site de compensation. Forte activité du Murin d'Alcathoe.	La note moyenne de l'habitat est de 59,3 sur 100 en 2016 contre 51 en 2013. Cette amélioration est due à la mise en place des prairies et des arbres isolés.	-	64LUY_64LPL_Suivi_Chiroptères_2016
Elanion blanc	Suivi	Site de compensation	2016	Observations ponctuelles	Oui	1 à 3 couples se reproduisent dans les environs proches du site de compensation	L'espèce est toujours aussi bien représentée sur le site de compensation		
Agrion de Mercure	Suivi	Lescar / Uilliède	Printemps 2016	Transects pédestres	Oui	458 individus (mâles, femelles et tandems). Note moyenne de l'habitat 72,5 sur 100 en 2016.	118 individus avaient été dénombrés en 2011. Note habitat : 42,8 sur 100 en 2011 et 57,1 en 2013	L'amélioration de la note de l'habitat et l'augmentation des effectifs est due à une prospection plus exhaustive, ainsi qu'à l'effet du recul de culture (amélioration de la qualité générale du cours d'eau et de la végétation aquatique et rivulaire).	-

15.2.2 Autres observations réalisées en 2016

Fin d'hivernage du **Busard pâle** (*Circus macrourus*) à la carrière de Lescar où deux espèces d'orchidées sont apparues pour la première fois cette année (Orchis à fleurs lâches et Sérapias à labelle allongé).

Nouvelles observations de Cuivré des marais, de Cigogne blanche (8 en halte migratoire), de Fauvette pitchou en période hivernale et de Pie-grièche écorcheur (4 individus en août).

15.3 Bilan 2016 de la mise en œuvre du plan (64LPL)

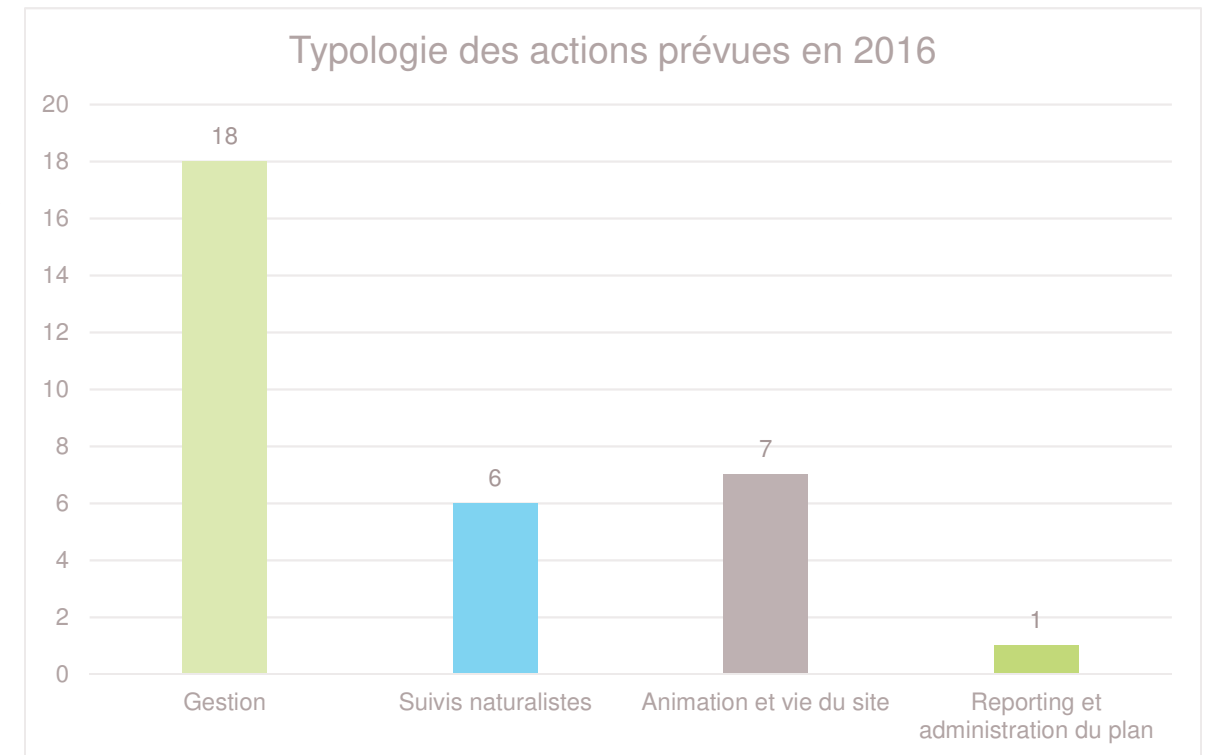
15.3.1 Typologie des actions programmées

La mise en œuvre du plan de gestion sur le site de la Lande du Pont Long a été marquée en 2016 par un volume d'actions important (32 actions), nécessaire en raison de la multiplicité des habitats et des usages sur ce site périurbain. La part de la gestion est élevée car les actions d'entretien et de restauration des milieux ouverts restent une priorité pour le site.

6 actions de suivi étaient programmées sur les habitats des espèces cibles des mesures compensatoires.

L'animation continue également à constituer une part importante pour le site périurbain (7 actions programmées).

Le reporting / administration du plan était aussi programmé.



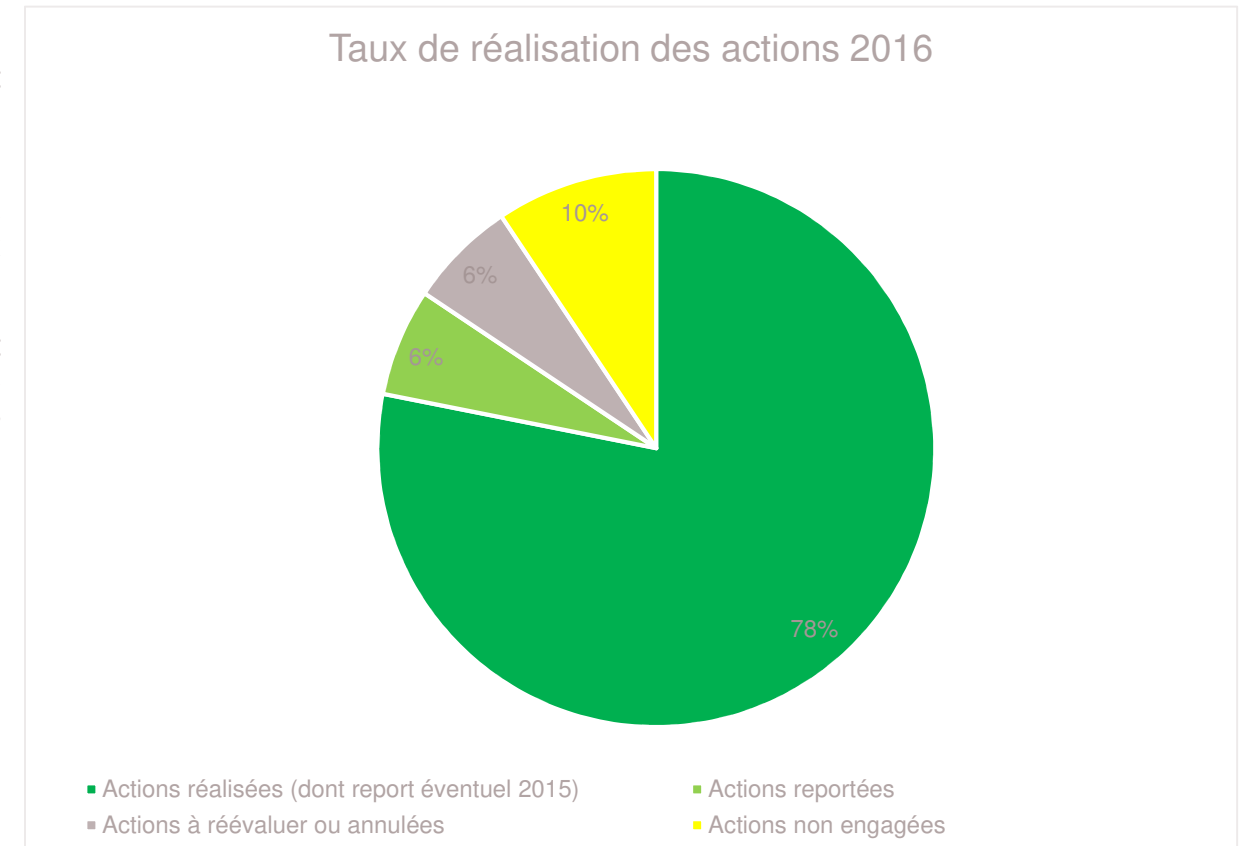
15.3.2 Taux de réalisation des actions prévues

Une grande majorité des actions prévues (78%, contre 72 % en 2015) a été réalisée en 2016. Le plan de gestion étant entré pleinement en phase opérationnelle, le niveau de réalisation des actions a augmenté de 8 % par rapport à 2015. Cette année a notamment permis de débiter une phase d'optimisation de l'organisation des opérations de gestion courante et d'entretien avec les propriétaires et prestataires et d'engager des opérations reportées l'année passée. Une partie du temps disponible a aussi été consacrée à la rencontre des différents usagers des sites afin de définir des axes d'amélioration de leurs pratiques (chasse au gibier d'eau notamment) sur les terrains conventionnés avec les deux propriétaires concernés (commune et syndicat agricole).

Le report d'actions en 2017 (6%, contre 14 % en 2015) a fortement diminué par rapport à l'année précédente. Ceci est en partie dû aux actions de concertation engagées, à l'engagement de l'étude hydraulique ainsi qu'aux multiples interfaces avec les propriétaires qui permettent de progresser sur la mise en œuvre de certaines actions leur revenant. Ces actions reportées sont en cours de programmation.

Les opérations non engagées (10%, contre 14 % l'année précédente) sont constituées d'opérations non urgentes ou de faible priorité opérationnelle.

Les opérations à réévaluer et/ou annulées (ici 6 %, contre 0 % l'année précédente) sont liées à des ajustements du diagnostic du Plan de Gestion ou à des réévaluations postérieures de leur faisabilité (absence de besoin pour la gestion des habitats rivulaires favorables au Scirpe des bois du l'Uzan notamment).



16 Site du Luy de France (64LUY)

16.1 Actions réalisées ou initialement prévues en 2016 (64LUY)

16.1.1 Tableau de synthèse

N° action dans PG	Actions	Commune / lieu-dit / parcelles	Date / Période	Réalisation	Réalisation de l'action par :	Descriptif	Superficie ou linéaire	Analyse / Commentaires	Annexe(s)
GC.01	Encadrement des opérations sylvicoles	Viven	2016	Oui	CDC Biodiversité / CEN Aquitaine pour le compte de CDC Biodiversité	Accompagnement des propriétaires dans leurs éventuelles opérations sylvicoles sur les boisements conventionnés afin d'assurer l'adéquation des actions avec les objectifs écologiques assignés aux parcelles.	-	Suite à l'événement tempétueux du 1 ^{er} septembre, d'importants dégâts ont touché les boisements du site sécurisé du Luy de France. Des échanges / conseils ont déjà eu lieu en 2015 avec le principal propriétaire concerné. Celui-ci n'a pas eu le temps de réaliser les opérations prévues en 2016 et a de nouveau demandé en fin d'année des conseils pour l'élagage et la coupe éventuelles d'arbres qui seraient devenus dangereux. Une nouvelle visite de terrain sera organisée en 2017 afin de l'assister dans l'opération et de définir les modalités de coupe d'arbres qui auraient éventuellement été marqués comme « à conserver » au titre des mesures compensatoires. Il a été autorisé à agir sans délais sur les arbres, marqués ou non, qui menaceraient la sécurité des personnes ou des biens en bordure du Chemin du château de Viven.	-
GC.03	Développement d'arbres en têtards	-	2016	Non	-	Identification des arbres à tailler	-	Action reportée, secteurs potentiels à identifier.	-
GC.04	Fauche des prairies	Argelos / Viven	22 juin au 9 juillet 2016	Oui	Propriétaire (éleveur de chevaux)	1 fauche/an.	34,3 ha	Fauche simple ou combinée à du pâturage bovin ou équin. Diminution de surface fauchée en 2016 (-15 ha). Les conditions climatiques n'ont pas permis une fauche de l'ensemble des parcelles, un itinéraire orienté vers du pâturage et broyage a été adopté pour cette année.	-
		Viven	Juillet 2016 (date imprécise)	Oui	Propriétaire (éleveur bovin)	1 fauche/an.	0,8 ha	1 parcelle concernée par la fauche. Cette parcelle n'étant pas pâturée, elle abrite un cortège floristique caractéristique des prairies de fauche, habitat d'intérêt communautaire (6510). Entretien des ronciers à l'épaveuse en bordure de prairie (automne).	-

N° action dans PG	Actions	Commune / lieu-dit / parcelles	Date / Période	Réalisation	Réalisation de l'action par :	Descriptif	Superficie ou linéaire	Analyse / Commentaires	Annexe(s)
		Viven / parcelle DPAC	22/06/2016	Oui	Prestataire pour le compte de CDC Biodiversité	1 fauche/an	6,4 ha	1 bande de végétation non fauchée (5m environ) a été conservée en bordure de la parcelle pour le développement naturel d'une haie. Rencontre du CD64 afin de définir les distances et modalités d'entretien de la haie en bordure de la RD208. Aucune contrainte dégagée. Le CD entretiendra uniquement les berges du fossé. Pas de notion de distance à la route à respecter pour le développement de la haie.	-
		Argelos / parcelle DPAC	28/06/2016	Oui	Prestataire pour le compte de CDC Biodiversité	1 fauche/an	6,3 ha	L'ensemble des parcelles a été fauché cette année.	-
GC.05	Pâturage équin	Argelos	2016	Oui	Propriétaire (éleveur de chevaux)	Pâturage des prairies par des chevaux de courses et poulains.	26,9 ha	Un pâturage tournant et/ou intermittent a été mis en place pendant toute l'année. La majorité des prairies ont été pâturées du printemps à l'automne, en dehors des périodes où les sols sont gorgés d'eau. Le nombre d'animaux a varié entre 2 et 8 en fonction des parcelles. La surface pâturée par les chevaux a été réduite par rapport à celle de 2015 (- 7,4 ha). Un travail avec le propriétaire sera mis en place les années suivantes afin d'améliorer si possible la gestion de la charge pastorale afin d'éviter le surpâturage sur certains secteurs. Les suivis floristiques et entomologiques des prairies vont permettre d'évaluer la qualité des prairies pour les espèces cibles.	-
	Pâturage bovin	Argelos / Viven	2016	Oui	Propriétaire (éleveur de chevaux)	Pâturage des prairies par des blondes d'Aquitaine	12,8 ha	Les parcelles ont été pâturées depuis le mois d'avril jusqu'à la fin de l'année. Le nombre d'animaux a varié entre 6 et 18 en fonction des parcelles. La surface disponible pour le troupeau est similaire à celle de 2015.	-
		Viven	2016	Oui	Propriétaire (éleveur bovin)	Pâturage des prairies par des blondes d'Aquitaine	10,8 ha	Surface pâturable composée de prairies mésophiles et de boisements feuillus. Le troupeau a été réduit par le propriétaire à une dizaine de bêtes en raison de questionnements en cours du propriétaire sur l'orientation qu'il souhaite donner à son élevage et plus largement à ses pratiques agricoles sur les terrains. RDV à venir en 2017 avec CDC Biodiversité afin d'accompagner le propriétaire dans sa réorientation de pratiques dans le respect des engagements pris à travers les mesures compensatoires sur ses terrains.	-

N° action dans PG	Actions	Commune / lieu-dit / parcelles	Date / Période	Réalisation	Réalisation de l'action par :	Descriptif	Superficie ou linéaire	Analyse / Commentaires	Annexe(s)
GC.06	Maintien du pâturage en sous-bois	-	2016	Oui	Propriétaire Suivi : CEN Aquitaine pour le compte de CDC Biodiversité	Cf. action précédente GC.05 – actions couplées	-	-	-
GC.07	Développement naturel de haies	Viven / parcelle DPAC	2016	Oui	CEN Aquitaine pour le compte de CDC Biodiversité	Maintien d'une bande de végétation non fauchée en bordure de parcelle afin de laisser la végétation arbustive et arborée se développer librement pour former, à terme, une haie.	-	Suivi du développement de la végétation et du respect des limites lors de la fauche de la parcelle par le prestataire (action GC.04)	-
GC.08	Restauration / Entretien de la végétation herbacée des bords de fossés et cours d'eau	Argelos / parcelles DPAC	29/11/2016	Oui	Prestataire pour le compte de CDC Biodiversité	Epareuse le long des fossés et cours d'eau	540 ml	Entretien complet des berges du fossé en conservant les quelques arbres présents. Rabattement des Cannes de Provence présentes. La réouverture des fossés et cours d'eau permet de restaurer des linéaires de cours d'eau favorables à l'Agrion de Mercure.	-
		Thèze / parcelles DPAC	29/11/2016	Oui	Prestataire pour le compte de CDC Biodiversité	Epareuse le long des fossés et cours d'eau	450 ml	La totalité du fossé a été traité dont un tronçon de 100 m de longueur n'ayant pas fait l'objet des opérations de restauration précédemment (problème d'accessibilité résolu). La réouverture des fossés et cours d'eau permet de restaurer des linéaires de cours d'eau favorables à l'Agrion de Mercure.	-
		Viven / Ruisseau Bernard	22/11/2016	Oui	Prestataire pour le compte de CDC Biodiversité	Epareuse le long de chaque berge du cours d'eau.	190 ml	Le cours d'eau, très embroussaillé, a été rouvert (report de l'action non réalisée en 2015). Seulement un tronçon d'environ 50 m n'a pas pu être traité, la clôture n'ayant pas pu être enlevée au moment de la réalisation des travaux.	-
GC.09	Restauration / Entretien de la ripisylve des bords de cours d'eau	Viven / Luy de France	2016	Non	-	Analyse de la dynamique naturelle et évaluation des besoins d'entretien	-	Action annulée. Pas de besoin d'entretien à court terme.	-
GC.10	Développement naturel et maintien de la ripisylve	Viven / Doumy : Luy de France et Riumayou	2016	Oui	CEN Aquitaine / CDC Biodiversité	Suivi du bon développement de la ripisylve.	-	Le développement de la végétation est favorable aux espèces cibles. Une bande tampon de plusieurs mètres de largeur a été conservée en bordure du Riumayou lors de l'opération d'entretien de la parcelle (action GC.11)	-
GC.11	Gestion de la végétation par des moyens mécaniques	Argelos – Thèze / Parcelles DPAC	30/11/2016	Oui	Prestataire pour le compte de CDC Biodiversité	Broyage de friches.	7,5 ha	Poursuite des opérations d'entretien initiées les années précédentes. Deux petites bandes d'environ 3-4 m de large n'ont pas pu être broyées à cause de la forte humidité du sol.	-

N° action dans PG	Actions	Commune / lieu-dit / parcelles	Date / Période	Réalisation	Réalisation de l'action par :	Descriptif	Superficie ou linéaire	Analyse / Commentaires	Annexe(s)
	(broyage mécanique)	Doumy / Vallon Lasserre	07/12/2016	Oui	Prestataire pour le compte de CDC Biodiversité	Broyage d'entretien.	4,4 ha	La forte pente de certaines zones a empêché l'entrepreneur d'intervenir sur la totalité des parcelles. Quelques bosquets de Genêts perdurent. Des problèmes d'accessibilité pour les engins qui réalisent l'entretien doivent être solutionnés afin d'optimiser les opérations à venir.	-
		Viven	Mai et septembre 2016	Oui, non prévu dans le PG	Propriétaire (éleveur de chevaux)	Broyage des refus de pâturage ou d'entretien de la végétation.	25 ha	Les conditions climatiques particulièrement humides du printemps 2016 ont conduit le propriétaire à sacrifier une partie du foin prévu sur les parcelles conventionnées en raison d'une récolte impossible. Un broyage de la végétation a donc été réalisé en mai afin de permettre la gestion de la végétation par le pâturage sur la fin de l'année 2016. Les refus ont été broyés en septembre.	-
GC.12	Restauration et entretien des landes et prairies	Viven	Septembre 2016	Oui	Propriétaire (éleveur de chevaux)	Broyage de friches	1,1 ha	Broyage réalisé pour maintenir le milieu ouvert.	-
		Doumy / Vallon du Riumayou / parcelles DPAC	05/12/2016	Oui	Prestataire pour le compte de CDC Biodiversité	Reprise des saules et de la prairie humide broyées en 2015.	2,8 ha	Les zones les plus humides situées sous le viaduc, ainsi que la végétation héliophyte qui pousse au niveau de la mare, n'ont pas été traitées.	-
		Doumy / Vallon Lasserre / parcelles DPAC	-	Non	-	Broyage de réouverture des friches	3 ha environ	Action non réalisée en raison d'une problématique d'accessibilité aux parcelles pour les engins devant réaliser les opérations de réouverture. Action reportée à 2017 suite à la résolution des problèmes d'accès.	-
GC.13	Maintien des conditions favorables au Triton marbré	Viven	Mai 2016	Oui	CDC Biodiversité	Surveillance de l'état de conservation des habitats.	-	L'état de conservation ne nécessite pas d'intervention à court terme, la charge pastorale ayant été diminuée par le propriétaire. Un brûlage de déchets verts a été constaté en contre-haut du talus surplombant la parcelle concernée. Outre l'interdiction réglementaire de ce type d'action, le propriétaire a été sensibilisé aux impacts que pouvait avoir cette action sur les mares situées en contre-bas (entraînement des cendres et débris par ruissellement notamment).	-
GP.02	Plantation de haies basses et hautes diversifiées	Viven	Automne 2016	Oui	Prestataire pour le compte de CDC Biodiversité	Plantations réalisées en 2014	-	Dépose des protections et tuteurs ne s'avérant plus nécessaires pour les arbres et arbustes. Seuls certains dispositifs de tuteurages ont été conservés car la dureté du sol n'a pas permis leur arrachage dans de bonnes conditions. La dernière taille d'entretien prévue contractuellement a été réalisée.	-

N° action dans PG	Actions	Commune / lieu-dit / parcelles	Date / Période	Réalisation	Réalisation de l'action par :	Descriptif	Superficie ou linéaire	Analyse / Commentaires	Annexe(s)
GP.03	Plantation d'arbres isolés et d'alignements	Viven	Automne 2016	Oui	Prestataire pour le compte de CDC Biodiversité	Plantations réalisées en 2014.	-	Dépose des protections et tuteurs ne s'avérant plus nécessaires pour les arbres. Seuls certains dispositifs de tuteurages ont été conservés car la dureté du sol n'a pas permis leur arrachage dans de bonnes conditions. La dernière taille d'entretien prévue contractuellement a été réalisée.	-
GP.04	Création de mares	-	-	Non	-	-	-	Action annulée. Pas de besoin dégagé à court terme.	-
SE.03	Suivi des Chiroptères et de la qualité de leurs habitats	Site de compensation	Eté 2016	Oui	Biotope pour le compte de CDC Biodiversité	Cf. bilan naturaliste ci-dessous	150 ha	-	64LUY_64L PL_Suivi_Chiroptères_2016
SE.05	Suivi de l'Agrion de Mercure	Site de compensation	21 et 26/06/2016	Oui	CEN Aquitaine pour le compte de CDC Biodiversité	Cf. bilan naturaliste ci-dessous	2000 ml	Action non planifiée initialement engagée afin de disposer d'éléments de suivi en raison des travaux d'entretien et de réouverture des linéaires dédiés à l'espèce.	-
SE.08	Suivi du Lotier velu et du Lotier grêle	Site de compensation	20 au 28 juillet 2016	Oui	CEN Aquitaine pour le compte de CDC Biodiversité	Cf. bilan naturaliste ci-dessous	14,6 ha	Action non planifiée initialement engagée afin de disposer d'éléments de suivi en raison des travaux d'entretien des parcelles dédiées à l'espèce. Ce suivi permet aussi de préciser la tendance évolutive des habitats favorables sur les parcelles où une fermeture du couvert végétal a été constatée en 2015.	-
SE.09	Suivi du Damier de la Succise	Site de compensation	21/05/2016	Oui	CEN Aquitaine pour le compte de CDC Biodiversité	Cf. bilan naturaliste ci-dessous	8,3 ha	-	-
SE.11	Suivi de l'Elanion blanc	Site de compensation	2016	Oui	CEN Aquitaine pour le compte de CDC Biodiversité	Cf. bilan naturaliste ci-dessous	41 ha	-	-
AF.01	Elaboration de partenariats techniques ou scientifiques	-	2016	Non	-	-	-	Action non engagée	-
AF.02	Développement partenarial en lien avec d'autres programmes	-	2016	Non	-	-	-	Action non engagée	-
AF.03	Organisation de réunions de coordination	-	2016	Oui	CDC Biodiversité / CEN Aquitaine	Réunions périodiques de suivi de l'avancement de la mise en œuvre des actions réalisées par le CEN Aquitaine.	-	Réunions trimestrielles et échanges téléphoniques réguliers.	-

N° action dans PG	Actions	Commune / lieu-dit / parcelles	Date / Période	Réalisation	Réalisation de l'action par :	Descriptif	Superficie ou linéaire	Analyse / Commentaires	Annexe(s)
AF.04	Veiller au respect des conventions	-	2016	Oui	CDC Biodiversité	Définition du cahier des charges, échanges sur les actions mises ou à mettre en œuvre, réunion-bilan annuelle avec le propriétaire.	-	Aucun incident majeur à signaler. L'éleveur de bovins a perdu une parcelle qu'il avait en fermage suite à sa vente (terrain attenant à une maison d'habitation : 0,64 ha). La soustraction de cette parcelle au dispositif des mesures compensatoires n'a aucune incidence sur les dettes espèces. Seule la communication est à améliorer avec l'éleveur. 1000 m ² de terrains conventionnés avec l'éleveur de chevaux ont été retirés du dispositif des mesures compensatoires pour l'installation de panneaux photovoltaïques. Ce retrait n'a aucune incidence sur les dettes espèces. Le projet a été discuté en amont avec le propriétaire.	-
AF.05	Veille sur le site	-	2016	Oui Plusieurs passages	CDC Biodiversité / CEN Aquitaine pour le compte de CDC Biodiversité	Cf. bilan naturaliste ci-dessous.	-	Aucun incident à signaler.	-
PG.01	Suivi et évaluation de la mise en œuvre des mesures compensatoires	-	2016	Oui	CDC Biodiversité	Pilotage de la mise en œuvre des mesures compensatoires.	-	-	-

16.1.2 Illustrations

Restauration / Entretien de la végétation herbacée des bords de fossés et cours d'eau — photos avant (à gauche) et après travaux (à droite) – parcelles DPAC (Commune d'Argelos).



Développement naturel d'une haie en bordure d'une parcelle fauchée – parcelle DPAC – commune de Viven.(en haut) et arbres isolés implantés en 2014 – commune de Viven.



Restauration / Entretien de la végétation herbacée des bords de fossés et cours d'eau – résolution des problèmes d'accessibilité –

Photos avant (à gauche) et après travaux (à droite) – parcelles DPAC – commune de Thèze.



Colonie de Grand Rhinolophe et Murin à oreilles échancrées – Château de Viven (ci-dessous).



Restauration des landes et des friches – broyage d'entretien de la saulaie – parcelles DPAC – vallon du Riumayou – Commune de Doumy
Photos avant (à gauche) et après travaux (à droite)



16.2 Bilan naturaliste 2016 (64LUY)

16.2.1 Espèces cibles

Espèces ou groupes d'espèces	Liste suivis / études	Commune / lieu-dit / parcelles	Date / Période	Réalisation	Protocole	Effectifs et/ou autre indicateurs prévus	Analyse / évolution	Commentaires	Annexe(s)
Chiroptères	Suivi espèces	Viven / Château de Viven	14/06/2016	Oui CEN Aquitaine	Les espèces présentes dans le gîte sont déterminées, âgées (adulte/jeunes) et comptabilisées. 1 seul passage par an, dernière quinzaine de Juin.	<u>Grand Rhinolophe</u> 99 individus : 85 adultes et 14 jeunes <u>Murin à oreilles échanrées</u> 26 adultes	<u>2012</u> = 100 individus dont 80 Grand Rhinolophe et 20 Murin à oreilles échanrées (adultes et jeunes confondus). <u>2013</u> = 180 individus dont 50 jeunes de Grand Rhinolophe / 8 individus de Murin à oreilles échanrées. <u>2014</u> = 145 individus dont 50 jeunes de Grand Rhinolophe / 13 individus de Murin à oreilles échanrées. <u>2015</u> : environ 143 individus dont 46 jeunes de Grand Rhinolophe et 28 individus de Murin à oreilles échanrées. Les effectifs de Grand Rhinolophe semblent diminuer au fil des années de suivi. Les différences d'effectifs observées pour les adultes peuvent être liées à des difficultés de comptabilisation (plus mobiles que les jeunes). En 2016, le nombre de jeunes a été très probablement sous-estimé à cause de la date de passage trop précoce. Les effectifs de Murin semblent se stabiliser depuis 2015.	En 2016, les conditions météorologiques en début de saison ont été peu favorables. Ceci a pu avoir une influence sur la colonie. En effet, des déplacements tardifs et des baisses dans les effectifs ont été observés dans d'autres colonies de chauves-souris dans ce secteur. La colonie mixte Grand Rhinolophe/Murin à oreilles échanrées est néanmoins toujours présente avec des effectifs en légère diminution (conditions climatiques ?). Les habitats présents autour de la colonie, comprenant en majorité des parcelles sécurisées, s'améliorent peu à peu grâce à la mise en œuvre des mesures compensatoires pour les chauves-souris (cf plus bas). Le suivi annuel de la colonie, complété par des suivis ciblés sur les parcelles sécurisées, permet de démontrer l'intérêt des sites sécurisés pour les chiroptères.	-
Chiroptères	Suivi espèces et qualité des habitats	Site de compensation	Été 2016	Oui	Enregistreurs automatiques	17 espèces contactées.	Activité forte à très forte pour la Barbastelle, moyenne à forte pour le Grand Rhinolophe, localement forte pour le Grand Murin, le Murin à oreilles échanrées et le Murin de Bechstein La note moyenne de l'habitat est de 69,1 sur 100 en 2016 contre 51,2 sur 100 en 2011 et 59,3 en 2013. L'amélioration de la capacité d'accueil du site a été effectuée par la conversion de cultures en prairies et la plantation d'un important réseau de haies et d'arbres isolés.	-	64LUY_64LPL_Suivi_Chiroptères_2016
Agrion de Mercure	Suivi espèce	Viven / Ruisseau Bernard et ses affluents (ruisseau Cauhapé)	21/06/2016 et 26/06/2016	Oui	Parcours de l'ensemble du linéaire sécurisé. Dénombrement des imagos et différenciation sexuelle. Plusieurs passages	<u>Ruisseau Bernard</u> 0 individus <u>Ruisseau Cauhapé</u> 2 individus	<u>2011</u> : 50 individus au ruisseau Bernard, 25 individus au ruisseau Cauhapé, 0 individus au fossé au lieu-dit Laborde. <u>2012</u> : 10-15 individus au ruisseau Bernard, 20-25 individus au ruisseau Cauhapé, 0 individus au fossé au lieu-dit Laborde. <u>2014</u> : 1-15 individus au ruisseau Bernard, 15-20 individus au ruisseau Cauhapé, 0 individus au fossé au lieu-dit Laborde. Les effectifs sont en claire diminution depuis 2011 pour les ruisseaux Bernard et Cauhapé.	La fermeture des linéaires est à l'origine de la baisse des effectifs. Le ruisseau Bernard, très fortement embroussaillé au moment des prospections, n'était plus favorable à l'Agrion de Mercure. Des travaux de réouverture ont été effectués fin 2016 (cf. GC.08); un suivi sera prévu en 2017 sur ce linéaire afin d'évaluer l'impact de l'opération l'habitat d'espèce.	-

Espèces ou groupes d'espèces	Liste suivis / études	Commune / lieu-dit / parcelles	Date / Période	Réalisation	Protocole	Effectifs et/ou autres indicateurs prévus	Analyse / évolution	Commentaires	Annexe(s)
		Argelos et Thèze / Fossés du reliquat A65	21/06/2016		possibles pour avoir le pic d'émergence	<u>Fossé Argelos</u> 15 individus <u>Fossé Thèze</u> 83 individus	<u>2011</u> : 73 individus au fossé à Argelos, 25 individus au fossé à Thèze. <u>2012</u> : 5-10 individus au fossé à Argelos, 1-5 individus au fossé à Thèze. <u>2014</u> : 5-10 individus au fossé à Argelos, 15-20 individus au fossé à Thèze. Les effectifs ont beaucoup augmenté au niveau du fossé du reliquat de Thèze. En effet, le nombre d'individus comptabilisé est le plus important depuis que le suivi est réalisé. Des mâles et des femelles présentant des comportements de ponte et d'accouplement ont été observés. Au niveau du reliquat d'Argelos, on note aussi une légère augmentation du nombre d'effectifs par rapport aux années précédentes. L'observation d'un tandem laisse penser à une possible reproduction sur ce linéaire.	Les opérations de restauration et d'entretien des fossés semblent avoir eu un effet positif sur les habitats d'espèces et les populations présentes.	-
Elanion blanc	-	Site de compensation	2016	Oui	Plusieurs observations réalisées lors de visites de terrain	10 observations d'individus en chasse ou en repos	2010 : 1 observation secteur de compensation 2012 : 2 obs secteur de compensation 2014 : 1 obs site de compensation 2015 : 3 obs secteur de compensation	L'espèce semble s'être implantée durablement en bordure du secteur de compensation et est désormais régulièrement observée en chasse sur les sites destinés à la compensation espèce.	-
Damier de la Succise	Suivi espèce	Doumy / Vallons du Riumayou et de Lasserre	21/05/2016	Oui	Parcours de l'ensemble de la surface d'habitat favorable à l'espèce Dénombrement des imagos et sexage. Pointage GPS des pontes. Plusieurs passages dans la période de vol de l'espèce.	<u>Vallon du Riumayou</u> 0 imagos <u>Vallon de Lasserre</u> 0 imagos	<u>2014</u> : 5 individus au Vallon du Riumayou, 2 Vallon de Lasserre.	Les habitats sécurisés sont toujours favorables au Damier de la Succise mais leur fonction pour l'espèce reste à déterminer (site d'alimentation avéré, site de ponte potentiel). La réouverture des friches devrait permettre d'améliorer l'habitat de l'espèce une fois la problématique d'accessibilité résolue. Un suivi serait à réaliser pour confirmer le maintien de l'espèce sur les sites.	-
Lotier velu et Lotier grêle	Suivi espèces	Viven / Reliquat A65	21/07/2016	Oui	Parcours de l'ensemble de la surface des habitats	<u>Lotier grêle</u> : Environ 335 pieds et 11 stations <u>Lotier velu</u> : Environ 5 pieds et 1 station	<u>2014</u> : au total 607 stations de Lotier velu, 22 121 pieds / 41 stations de Lotier grêle, 623 pieds.	Les opérations d'entretien menées sur les reliquats d'Argelos et de Viven semblent favoriser le Lotier velu et le Lotier grêle, toutes	-

Espèces ou groupes d'espèces	Liste suivis / études	Commune / lieu-dit / parcelles	Date / Période	Réalisation	Protocole	Effectifs et/ou autre indicateurs prévus	Analyse / évolution	Commentaires	Annexe(s)
		Argelos / Reliquat A65	20/07/2016 et 21/07/2016		favorables aux lotiers. Pointage GPS des stations et estimation du nombre de pieds.	Lotier grêle : Environ 1940 pieds et 39 stations Lotier velu : Environ 6300 pieds et 240 stations	2015 : seulement quelques parcelles ont été prospectées >> Argelos (sud A65), 102 stations de Lotier velu, 102 pieds ; Viven, 8 stations de Lotier velu, 8 pieds Les effectifs semblent en forte augmentation par rapport à 2015 si on compare les chiffres obtenus aux reliquats d'Argelos et de Viven, seules surfaces prospectées en 2015.	les deux considérées comme des espèces pionnières. Au Vallon de Riumayou, la végétation herbacée semble cependant trop dense pour permettre leur développement.	
		Doumy / Vallon du Riumayou	28/07/2016		1 passage/an en Juillet	Lotier grêle : 0 pieds / stations Lotier velu : 0 pieds / 0 stations	Le Lotier velu a été observé pour la première fois au reliquat de Viven.	Les parcelles sécurisées pour ces 2 espèces sont toujours favorables mais l'évolution naturelle du couvert végétal (densification) des stations en limite la qualité.	
		Doumy / Vallon de Lasserre	28/07/2016			Lotier grêle : Environ 470 pieds et 34 stations Lotier velu : Environ 1500 pieds et 81 stations			

16.2.2 Autres observations réalisées en 2016

Preuve de reproduction du Cuivré des marais (*Lycaena dispar*), espèce de l'annexe II de la directive Habitats sur le Riumayou avec un minimum de 5 œufs observés.

Découverte d'une petite population (7-10 chanteurs) d'Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*) sur le Ruisseau Bernard.

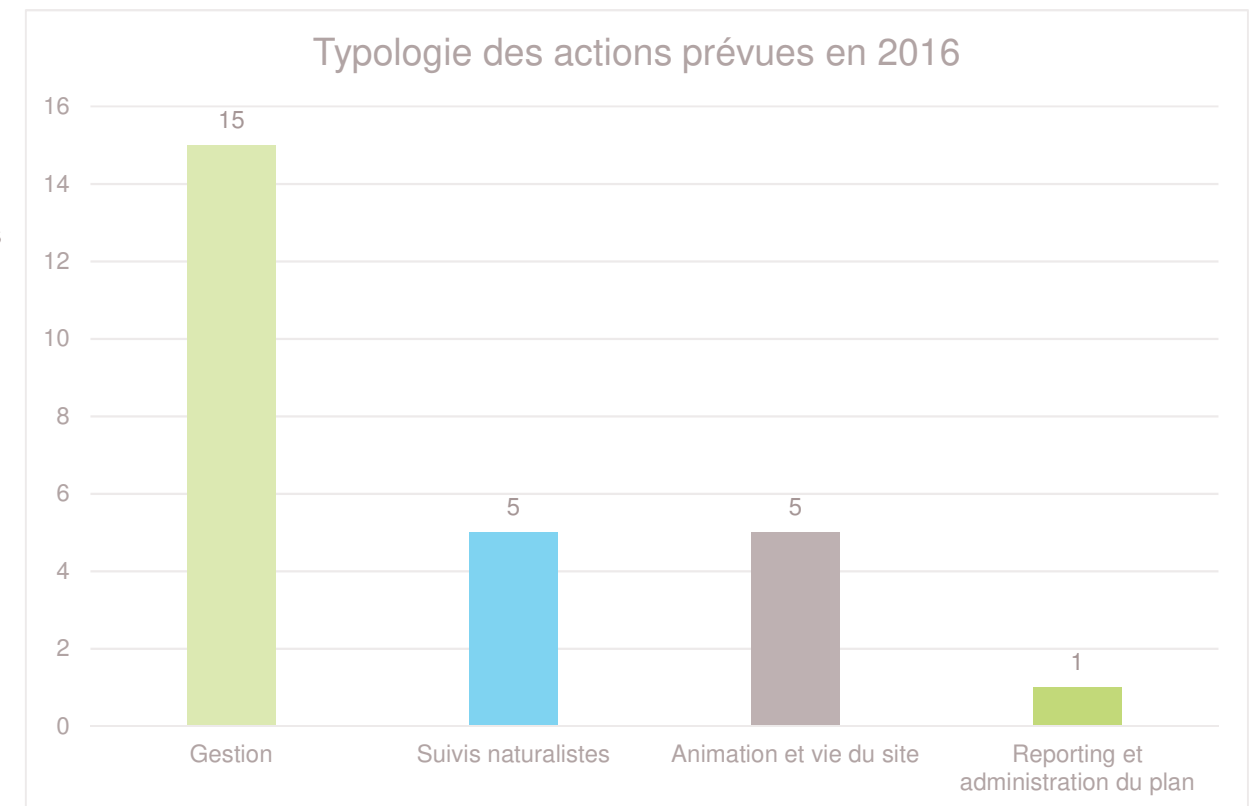
16.3 Bilan 2016 de la mise en œuvre du plan (64LUY)

16.3.1 Typologie des actions programmées

Les actions prévues au plan de gestion du site du Luy de France a été marquée en 2016, comme l'année précédente, par un important volume d'actions de gestion (15 action, réparties entre l'entretien des milieux ouverts par pâturage, broyage ou fauche, la restauration de milieux embroussaillés, l'entretien des fossés, entretien des haies plantées). Les actions d'entretien et de restauration des milieux ouverts restent une priorité pour le site (Lotiers, Damier de la Succise, Agrion de Mercure).

5 actions de suivi étaient programmées sur les habitats des espèces cibles des mesures compensatoires.

5 actions d'animation ainsi que le reporting / administration du plan étaient aussi planifiées.



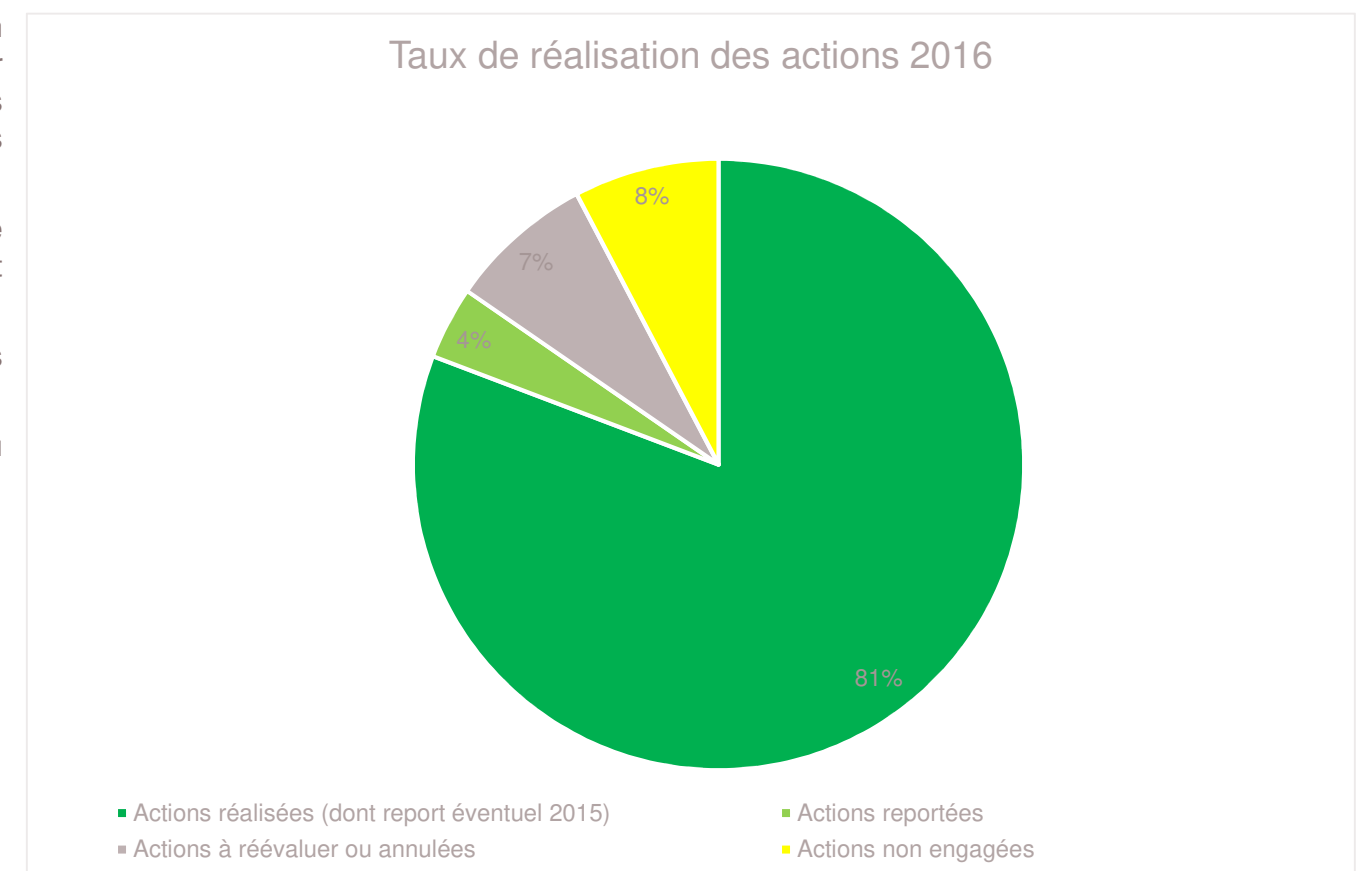
16.3.2 Taux de réalisation des actions prévues

La grande majorité (81%, contre 70 % en 2015) des actions prévues a été réalisée en 2016. Le plan de gestion étant entré pleinement en phase opérationnelle, le niveau de réalisation des actions a augmenté de 10 % par rapport à 2015. Cette année a notamment permis de débiter une phase d'optimisation de l'organisation des opérations de gestion courante et d'entretien avec les propriétaire et prestataires et d'engager des opérations reportées l'année passée.

Le report d'actions en 2017 (4 % contre 8 % l'année précédente) a été essentiellement lié à une problématique d'accessibilité à certaines parcelles qui n'a pas pu être résolue avant la fin d'année. Ces actions reportées sont en cours de programmation.

Les opérations non engagées (8 %, contre 15 % l'année précédente) sont constituées d'opérations non urgentes ou de faible priorité opérationnelle.

Les opérations à réévaluer et/ou annulées (7%, identique à 2015) sont liées à des ajustements du diagnostic du plan de gestion ou à des réévaluations postérieures de leur faisabilité.



17 Site des Ruisseaux à Ecrevisses de l'est du Béarn (64REB)

17.1 Actions réalisées ou initialement prévues en 2016 (64REB)

17.1.1 Tableau de synthèse

Aucune action de gestion n'a été réalisée sur le site « Ruisseaux à Ecrevisses de l'est du Béarn » en 2016.

N° action dans PG*	Actions	Commune / lieu-dit / parcelles	Date / Période	Réalisation	Réalisation de l'action par :	Descriptif	Superficie ou linéaire	Analyse / Commentaires	Annexe(s)
Animation	Concertation avec les services de l'Etat sur le devenir du site	-	2016	Oui	CDC Biodiversité	Poursuite de la concertation avec la DREAL et l'ONEMA.	-	Conservation du site dans les mesures compensatoires + nouvelles prospections foncières orientées sur le bassin versant du Riumayou (commune de Doumy) pour améliorer la sécurisation existante.	-
Reporting	Suivi et évaluation de la mise en œuvre des mesures compensatoires	-	-	Oui	-	-	-	-	-

*Ce site n'a pas de Plan de Gestion rédigé

17.2 Bilan naturaliste 2016 (64REB)

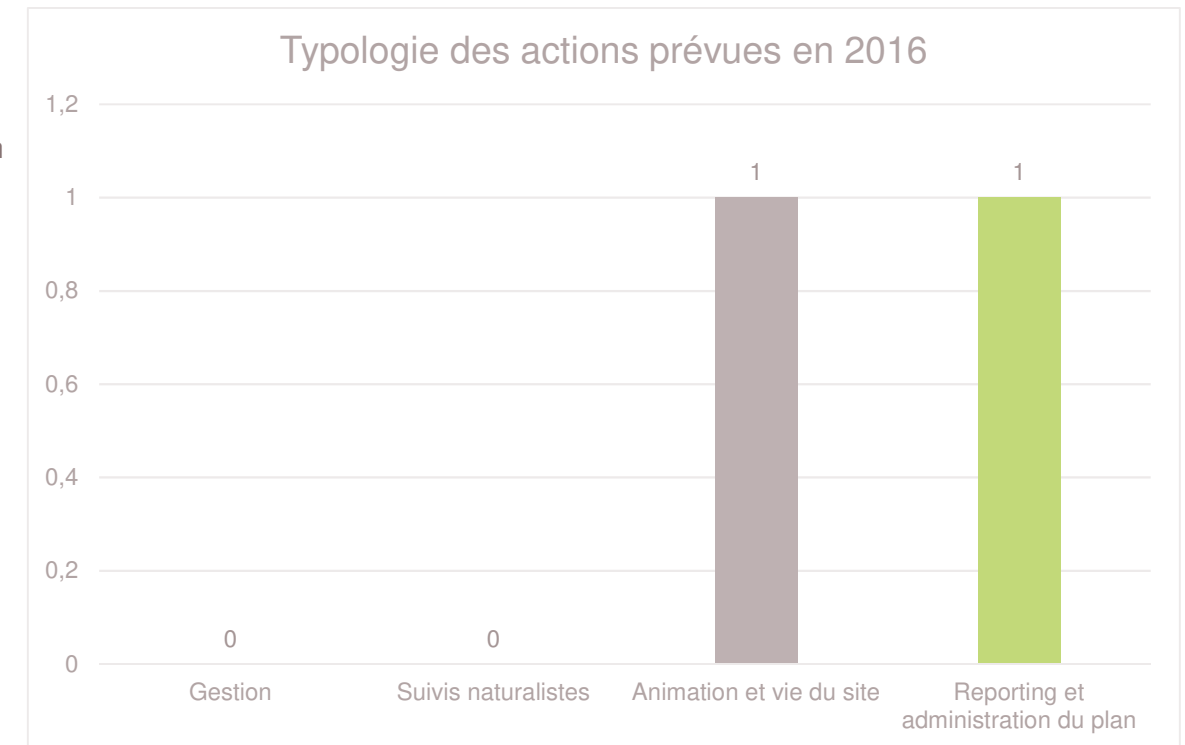
17.2.1 Espèces cibles

Aucun suivi n'a été réalisé sur le site en 2016.

17.3 Evaluation de la mise en œuvre du plan (64REB)

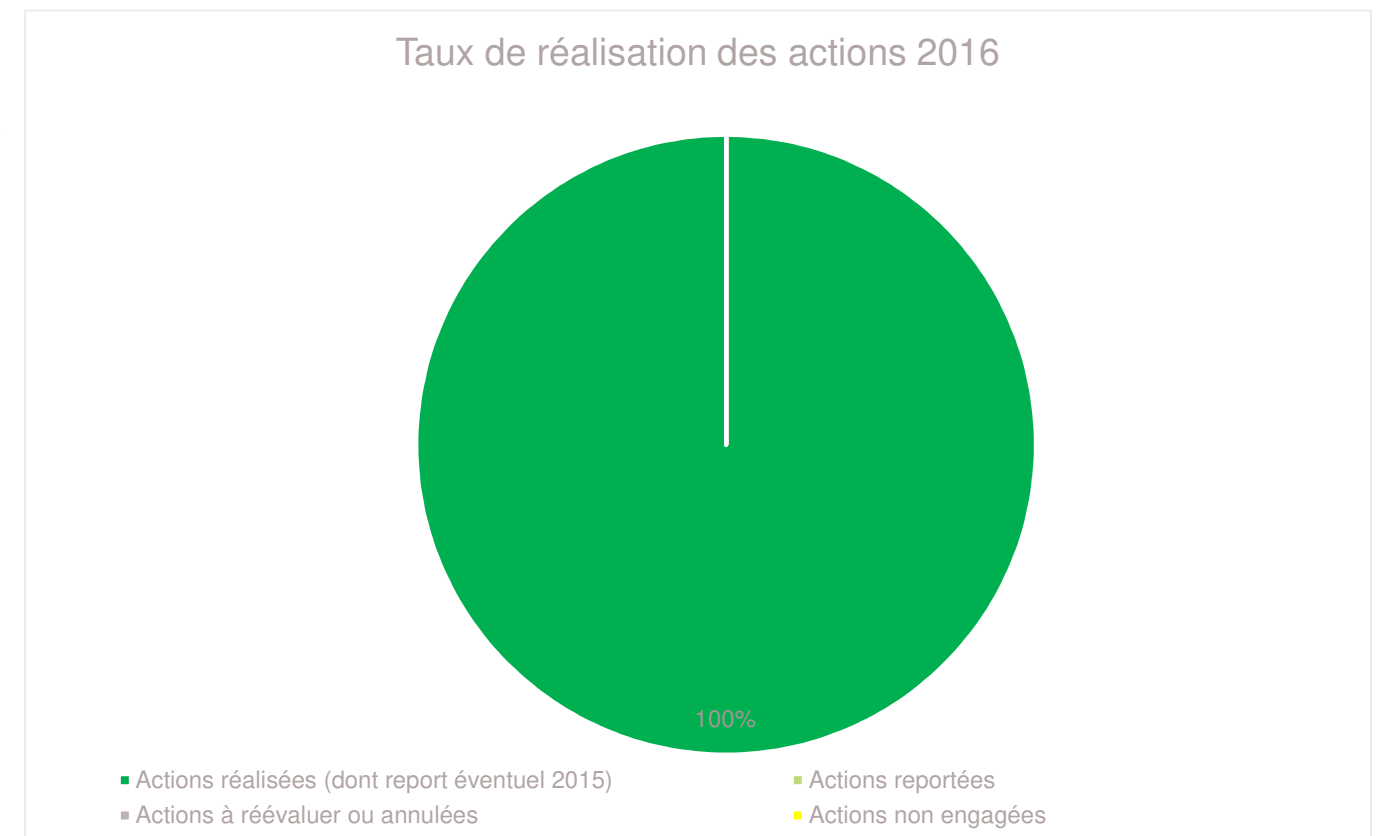
17.3.1 Typologie des actions programmées

Aucune action de gestion des milieux n'a été programmée sur ce site compte-tenu de la situation de l'espèce. Seul un maintien du relationnel avec la commune qui est propriétaire a été réalisé.



17.3.2 Taux de réalisation des actions prévues

Cette année a été largement consacrée à la poursuite des discussions avec l'ONEMA sur le devenir du site et du programme concernant l'écrevisse ainsi qu'aux prospections foncières complémentaires. L'ensemble des actions prévues a été réalisé.



18 Analyse inter-sites

18.1 Typologie des actions programmées

En 2016, 236 actions étaient programmées pour la mise en œuvre des plans de gestion, soit une augmentation de 15 % du volume d'actions prévu par rapport à la programmation 2015 (205 actions).

La moitié des opérations 2016 (116 actions) est constituée d'actions de gestion des habitats des espèces cibles (gestion courante/entretien, amélioration, restauration). Ce volet opérationnel représente le double du nombre d'actions de suivis naturalistes et d'animation/vie du site.

Le volume d'actions de suivis naturalistes est en augmentation de 14 % par rapport à la programmation 2015 (101 actions contre 91 en 2015). En effet, les premières années des plans de gestion sont dédiées à la fois à l'amélioration de la connaissance des sites et des habitats des espèces cibles, mais aussi au suivi des effets des premières mesures de restauration mises en place (on peut désormais constater que plusieurs actions semblent efficaces pour les populations d'espèces et la qualité de leurs habitats).

Le nombre d'actions d'animation/vie du site est considéré comme constant. Le nombre d'actions de reporting est aussi constant au fil des années.

18.2 Taux de réalisation des actions prévues

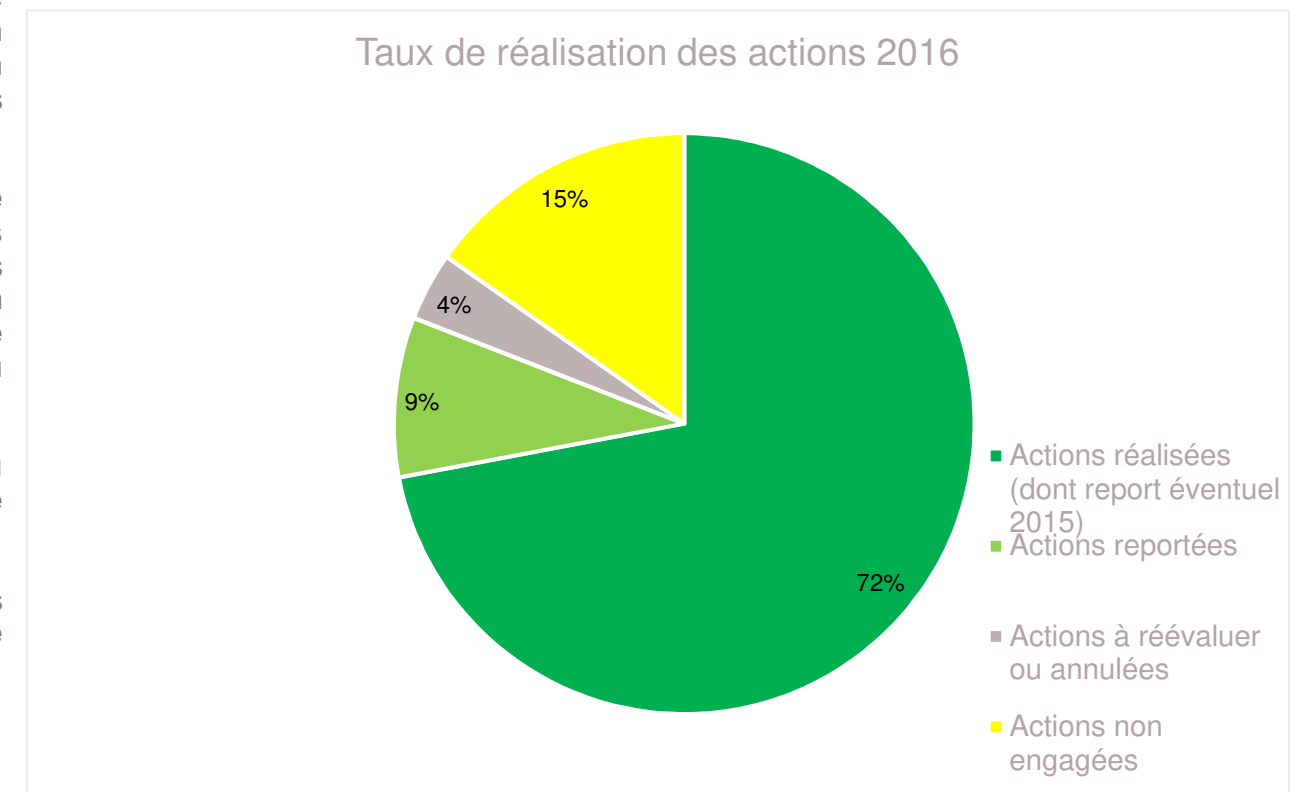
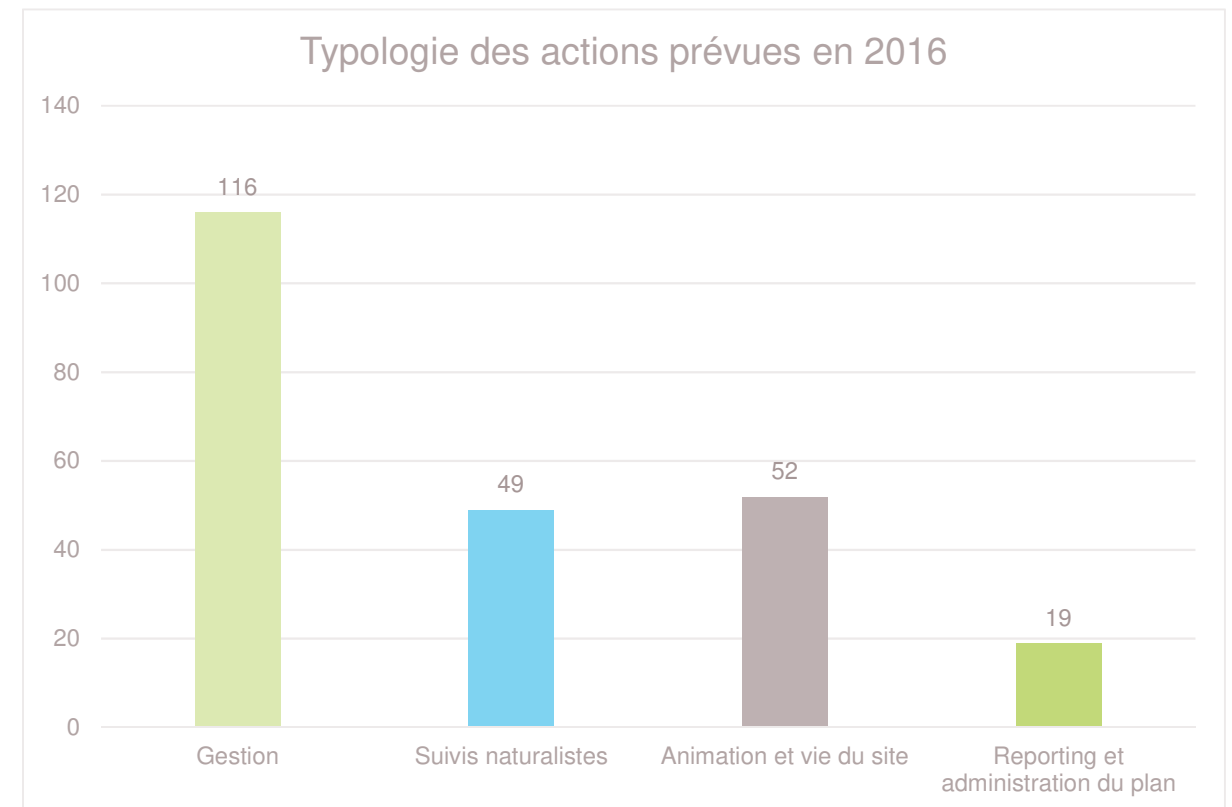
72 % des actions programmées en 2016 ont été réalisées, soit 4 % de plus qu'en 2015.

L'année a été pleinement dédiée à la mise en œuvre des plans de gestion, contrairement à 2015 où l'achèvement de la rédaction des plans de gestion avait consommé beaucoup de temps passé. L'optimisation du fonctionnement en phase opérationnelle des plans avec les partenaires est en cours. Cette année a aussi été consacrée à l'amélioration du cadrage des opérations de gestion courante et récurrentes sur les sites sécurisés, tant avec les prestataires qu'avec les propriétaires.

Le report d'actions (9 % contre 12 % l'année précédente) est en partie lié à des actions prévues au moment de l'élaboration des plans de gestion mais non nécessaires en 2016 au vu de la dynamique d'évolution constatée des milieux qui restent favorables aux espèces cibles (landes humides notamment). Une autre partie des actions reportées est liée à des actions optionnelles (accompagnement des propriétaires notamment) qui n'ont pas été déclenchées en 2016 car aucun besoin n'a émergé. Enfin, certaines actions ont été reportées du fait de rendus tardifs du travail de certains partenaires entraînant des décalages de plannings (thématique des corridors de circulation favorables au Vison et à la Loutre d'Europe notamment). Ces actions reportées sont en cours de programmation.

Les opérations non engagées (15%, contre 16 % l'année précédente) sont constituées d'opérations non urgentes ou de faible priorité opérationnelle ou nécessitant une phase de préparation technique et/ou de concertation préalable conséquente.

Les opérations à réévaluer ou annulées (4%, identique à l'année précédente) peuvent être liées à des ajustements du diagnostic du Plan de Gestion ou à des réévaluations postérieures de leur faisabilité à la fois technique, foncière ou réglementaire.



CDC Biodiversité
102, rue Réaumur
75002 PARIS
T. +33 (0)1 80 40 15 00
contact@cdc-biodiversite.fr

Agence Sud-Est
Bâtiment U1B
1 B Allée du Square
1140 Rue André Ampère
13290 AIX EN PROVENCE
T. : +33 (0)4 28 38 06 83

Agence Sud-Ouest
333 boulevard du Président Wilson
33000 BORDEAUX
T. : +33 (0)5 32 09 07 91